

#### **Pour actes**

# Transcription du colloque du 21 novembre 2014 de la FNCP

au Conseil Économique, Social et Environnemental

#### « Le Centre Parental :

### une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

M. Bernard STEPHAN: Bonjour! Je vous souhaite la bienvenue à ce colloque qui s'intitule « Le Centre Parental: une révolution pacifique pour la protection de l'enfance et qui s'inscrit dans le cycle de la France des solutions, comment dépasser les obstacles et soutenir l'innovation? » Je suis Bernard STEPHAN, je suis directeur des éditions de l'atelier et éditeur du livre « Protéger l'enfant avec ces deux parents » dont les auteurs sont Brigitte CHATONEY et Frédéric VAN DER BORGHT. Je vais servir de modérateur durant toute cette journée afin de faciliter les échanges, que je souhaite les plus fructueux possible. Et sans plus tarder, je donne la parole à Frédéric VAN DER BORGHT, Brigitte CHATONEY et Anne DEVREESE qui sont respectivement: trésorier, présidente et vice-présidente de l'association nationale des Centres Parentaux qui organisent ce colloque. Bienvenue à chacune et à chacun!

#### **Mme Brigitte CHATONEY**

- o Je vous remercie de votre présence à cette journée et notamment celle des parents qui ont vécu dans un centre parental et qui témoigneront.
- o Merci à Monsieur DELEVOYE pour son accueil dans cette belle maison!
- Merci aussi à nos fidèles intervenants qui sont pour nous tous des boosters à nos réflexions et analyses, et parfois des éveilleurs.
- Merci encore à Anne-Sophie et Hélène qui ont assuré l'enregistrement de vos inscriptions. Un énorme travail...
- Madame Rossignol nous prie de l'excuser, elle ne nous rejoindra pas cet après-midi : elle est à New York pour la signature de la convention internationale des droits de l'enfant.
- Une pensée aussi en direction de nos adhérents de l'île de la Réunion qui ne peuvent être présents aujourd'hui.

#### Un peu d'histoire:

Après un colloque organisé au Sénat en septembre 2010, un collectif national s'est mis en place en février 2011, rassemblant des personnes de tout le territoire français. Ce groupe s'est étoffé au fur et à mesure. En juillet 2013, ce collectif est devenu l'Association Nationale des Centres Parentaux. En octobre 2014, nous avons décidé de modifier les statuts et de devenir la Fédération Nationale des Centres Parentaux.

Le dénominateur commun des personnes engagées à la FNCP est l'intérêt supérieur de l'enfant, de protéger ses liens avec ses deux parents. Pour ce faire, chacun des adhérents est invité à interroger ses propres pratiques, représentations et croyances afin de s'autoriser et s'ouvrir à la rencontre, de créer un climat d'accueil favorable, à exprimer ses propres talents et reconnaître ceux des personnes accompagnées. Tels sont les enjeux proposés aujourd'hui par la FNCP.

Mme Anne DEVREESE: Alors pour compléter le propos de Brigitte, je voudrais dire un petit mot de la diversité des adhérents de notre association qui regroupe donc, à la fois, des institutions, des professionnels, des bénévoles, des professionnels de différents métiers et des institutions très différentes des établissements publics, des services d'aide sociale à l'enfance, des associations évidemment, de grosses associations

nationales comme de plus petites associations. Bref, une très grande diversité des projets en Centre Parental, cela peut être accolé à un centre maternel. C'est sans doute le cas de figure le plus courant, mais c'est important pour nous aussi de dire qu'un Centre Parental cela peut être accolé en CHRS, cela peut naître de l'évolution d'une MECS, cela peut naître d'un projet de CAMSP, etc. C'est une grande diversité à laquelle nous sommes extrêmement attachés, et qui fait toute la richesse de nos débats. Mais une fois qu'on a dit notre intérêt et notre attraction pour ce principe de diversité, il faut préciser que nous nous rejoignons tous quel que soit nos horizons culturels professionnels, nous nous rejoignons tous autour de principes forts qu'a déjà évoqués Brigitte, mais qu'on pourrait reprendre en trois principes fondamentaux qui sont des convictions d'ailleurs.

La première de ces convictions, c'est qu'il faut vraiment investir dans la prévention précoce. La période périnatale est notre point de vue, un moment très précieux, une période extrêmement favorable à la relation d'aide, sans doute notamment parce qu'elle y prend une dimension extrêmement universelle, mais aussi parce que le fait que paradoxalement, le fait que les professionnels se centrent sur l'arrivée du bébé, permet aux parents de se libérer, y compris parfois de réévoquer des traumas passés, et dans tous les cas, de soutenir très efficacement les liens d'attachement de l'enfant.

Le second principe sur lequel nous nous rejoignons c'est l'idée qui est d'ailleurs nourrie par l'expérience des uns et des autres dans l'association, que le travail qui est conduit dans cette période et d'autant plus fécond et d'autant plus efficace qu'il se fonde sur une position d'alliance entre les parents et les professionnels autour de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Et enfin, la troisième conviction que nous portons c'est que cette alliance, elle n'est possible au bout du compte, que dans un cadre institutionnel rassurant qui favorise la rencontre entre les parents et les professionnels. Et qu'il appartient toujours aux professionnels de rejoindre les personnes, là où elles en sont. C'est une expression qu'on utilise souvent dans nos débats, qui leur appartient aux professionnels de valoriser leurs ressources et de promouvoir leurs projets tout en restant centrés sur l'enfant, tout en étant garants de sa protection, tout en étant très attentifs à ses besoins singuliers, et cette double préoccupation ne nous paraît absolument pas contradictoire. Il nous semble qu'il est tout à fait possible de dépasser ce clivage entre attention portée aux parents et attention portée à l'enfant.

M. Frédéric VAN DER BROGH: Un petit mot sur le titre de ce colloque « Le Centre Parental: une révolution pacifique pour la protection de l'enfance ». Dans des situations de détresse relevant de la protection de l'enfance, accueillir l'enfant avec ses deux parents, inclure le père dans l'accompagnement dès la vie prénatale. C'est une évidence très pragmatique, mais une évidence très exigeante pour les parents, ils en parleront, et pour les professionnels.

Cette une révolution parce qu'elle peut bousculer des représentations, des modes de pensée, des préjugés, des idéalismes. Elle révolutionne au sens où elle met en mouvement, pousse à prendre le risque de l'inconnu pour découvrir et créer avec les parents et le bébé, des réponses bienveillantes, des réponses bientraitantes aux risques de maltraitance. Cette révolution, elle est douce, pacifique, car elle s'appuie sur le pouvoir de l'enfant à susciter la tendresse dans ses interactions avec ses parents et les adultes. Puissance de la tendresse qui relie, assouplie et peut transcender les ambivalences, les clivages, les passions destructrices. Tendresse qui contient, prend soin de l'enfant et aussi de la force de l'enfant, du bébé dans l'adulte.

Je voudrais remercier aussi la présence de Mme AVENARD, adjointe au défenseur des droits et défenseurs des enfants, parce qu'effectivement, le Centre Parental c'est une manière d'incarner le droit de l'enfant, y compris dans des situations de grande détresse de vivre avec ses deux parents. Merci !

M. Bernard STEPHAN: Merci beaucoup pour cette intervention qui nous met d'emblée dans le thème de ce colloque, et je passe tout de suite la parole à M. Jean-Paul DELEVOYE, président du conseil social, économique et environnemental, qui nous fait l'honneur d'accueillir ce colloque.

M. Jean-Paul DELEVOYE: Oui, Madame la présidente, chère Madame CHATONEY, Monsieur le secrétaire général, cher Monsieur VAN DER BORGHT, chère Madame DEVREESE, bonjour aussi à Madame AVENARD, défenseur des droits tout simplement, parce qu'avec ce palais de la République qui vous accueille, c'est le vôtre, et je souhaitais en tant que président du conseil économique, social et environnemental, que ce soit un lieu de débat, un lieu d'échange, un lieu citoyen dans une société qui a de plus en plus de mal à se parler, mais qui souvent instrumentalise un certain nombre de sujets pour mieux se positionner, alors que nous avons des sujets de fond, tels que ceux que vous évoquez. Et c'est vrai qu'avec le défenseur des droits, nous avons dit que si vous le souhaitiez, ouvrir des débats sur l'intérêt supérieur de l'enfant ce palais, évidemment était un

endroit de la République apaisé où les gens ne sont pas dans la posture, mais dans le fond. Je le dis parce que l'introduction que vous venez de prononcer est une réflexion que nous menons ici au conseil économique, social et environnemental. Nous sommes dans un moment où le collectif va basculer sur l'individu. Nous étions dans une société, notamment en France, de nature verticale qui fait que le système faisait l'individu ou le collectif faisait l'individu. Et aujourd'hui, nous sommes dans une brutale inversion des choses, c'est la force de l'individu qui fera, qui compensera la faiblesse du collectif, et nous sommes dans une économie de la créativité, de l'innovation, de l'imagination. Et il y a un choc culturel pour les décideurs politiques et les décideurs administratifs, qu'il est difficile de concevoir puisque tout notre système éducatif, notre système de management et d'un système qui protège le système et qu'il ne corrige pas et n'accompagne pas l'individu.

Au moment où la France peut avoir une place extraordinaire dans ce monde de l'innovation, il n'y a pas une réussite numérique dans le monde, derrière laquelle il n'y a pas un Français. Notre système éducatif passe sa priorité à remplir les têtes de connaissances et non pas réveiller des consciences, et à mettre l'élève devant ses échecs et non pas devant ses potentialités. Parce que nous souhaitons conjuguer encore l'unité et l'uniformité. Or, aujourd'hui, la France doit découvrir que la richesse de l'unité française c'est sa diversité. Que la force d'un individu fera la force du collectif. Et qu'à l'évidence, nous avons un problème, notamment dans la gestion administrative et les gestions politiques. C'est que nous voulons, nous sommes un peuple cartésien, un peuple d'ingénieur, et on a besoin de mettre les gens dans les cases, dans les normes. Vous avez plus ou moins de 25 ans. Vous avez plus ou moins de 60 ans. Ce qui fait que quand vous êtes handicapé, vous êtes dans une case à plus de 60 ans, vous êtes dans une case. Votre situation n'a pas changé. Si vous êtes chômeur à moins de 25 ans, c'est la mission locale, plus de 25 ans c'est pour l'emploi. Vous êtes toujours chômeur. Mais on a besoin de cela pour sécuriser le système, parce que le système vous met dans des cases et gère vos dossiers par rapport à votre situation dans la case. Mais derrière, on ne s'est pas rendu compte qu'à un moment donné, aujourd'hui, la puissance de l'individu est en train d'apporter une fertilité extraordinaire. En réalité, plus la société craint pour son avenir, plus on est dans un phénomène de survie, plus on se réfugie dans la normalité en rejetant celui qui n'est pas dans la normalité. C'est-à-dire « La normalité » en un seul mot. Et la normalité fait peur. Et on voit bien que le fait d'être rassuré par cette normalité fait que quand on voit une famille avec un enfant, cela nous rassure. Quand on voit une famille éclatée, cela nous perturbe. Quand on voit un chômeur, cela nous perturbe quand on est travailleur. Or, le XXIe siècle est le siècle de l'altérité. Et la pire des choses pour une société, c'est la perte de l'altérité. La perte du regard sur l'autre. Et c'est guelque chose qui est extrêmement préoccupant, parce que l'on voit bien cette évolution dans nos sociétés modernes. Et qu'on a tendance à enfermer les problèmes derrière des murs. C'est le cas des prisonniers qu'on n'a pas envie de voir ressortir. Et c'est le cas aussi des systèmes de protection sociale, dans lesquels c'est bien d'enfermer les gens qui sont des problèmes : les ados en révolution ou les situations de précarité.

En réalité, la précarité, on n'aime pas la regarder parce qu'elle nous met devant notre propre échec collectif. Et c'est la raison pour laquelle il faudrait que nous soyons extrêmement attentifs à ce qu'aujourd'hui — c'est ce que disait Saint-Exupéry quand il y a une rose qui éclot dans un jardin, tout le monde se précipite et on valorise la rose —, mais malheureusement, il n'y a pas de jardinier pour les hommes. Et combien de Mozart on assassine...

Alors, je crois que chaque enfant qui naît devrait être un projet de vie, une espérance, et quelquefois, cela n'est malheureusement pas le cas. Le fait que vous réfléchissiez à la force de l'humain, à la force de l'affectif, est quelque chose qui perturbe. Parce que pour un ingénieur et quand je passe mon temps dans les départements, dire au Maire « Ne construisez plus des murs, mais construisez des espérances individuelles », nous voyons bien à quel point ils sont perturbés, parce qu'on doit travailler sur de l'humain. Mais c'est la même chose pour les enseignants. Les enseignants ont besoin de mettre des notes d'autant plus que la société demande « Est-ce que mon gamin, est-ce qu'il est supérieur à celui du voisin ? ». On est aussi dans la notion permanente de la suprématie ou de la hiérarchisation comparative. Et donc, l'on voit bien qu'aujourd'hui, si l'on prend comme principe, non pas l'égalité des situations qui est une utopie collectiviste, ni l'égalité des chances qui est une utopie libérale, mais l'égalité des parcours, quelle est notre responsabilité collective pour faire en sorte que chaque personne, quel que soit sa situation, puisse avoir la capacité d'aller au potentiel maximum de ses moyens? Faire en sorte qu'il puisse être fier de sa progressivité. Très souvent, le système écrase et le système exclut, et nous sommes dans un système d'hypocrisie pour lequel la réalité du terrain va venir peutêtre déchirer ces drapeaux d'hypocrisie. On se réfugie derrière la mixité sociale et en fin de compte, on a la concentration des échecs dans les 20 quartiers. On se réfugie derrière l'égalité des chances et on a un système d'exclusion, du système scolaire, du système économique, du système même dans une société où un

certain nombre de personnes n'arrivent plus à satisfaire leurs besoins fondamentaux de se loger, de se nourrir, de se vêtir. Et c'est quelque chose de difficile d'être pauvre dans un pays riche. On voit bien qu'aujourd'hui, ce réflexe de la précarité est une réalité qui a souvent du mal à être acceptée, parce qu'on a envie de la cantonner pour qu'elle ne vienne pas polluer la société bienpensante, en ignorant que quand on crée des humiliations, on crée des forces et de violences telles que nous ne saurons à maîtriser. Notre société est, aujourd'hui, en train d'humilier un certain nombre de personnes quand vous êtes un bac+7 payé au SMIG, quand vous êtes viré à 40 ans, où quand vous avez l'impression que le regard de la société est un regard de culpabilisation. Et nous sommes dans une double condamnation qui exclusivement préoccupante. Quand quelqu'un réussit en France, on l'accuse de sa réussite au point de faire quelquefois de la surfiscalisation l'incitant presque à partir du pays. Et quand quelqu'un échoue parce qu'il est exclu, parce qu'il est sans emploi, parce qu'il est dans une famille difficile, on le culpabilise, et on lui dit qu'il est responsable de sa propre situation. Et donc, c'est intéressant d'essayer de réfléchir à des concepts non pas d'intégration, mais d'inclusion. Quelle est notre responsabilité collective pour que celui qui est en échec, nous puissions mettre en place un accompagnement lui permettant de revenir dans une société, dont nous sommes en partie responsables de son exclusion. C'est quelque chose d'important parce que nous avons tous besoin des musiciens. Vous savez, moi, j'étais très frappé de ce film et de cette phrase de Céline qui disait « Il n'y a plus assez de musique dans son cœur pour faire danser sa vie ». Je crois qu'il faut qu'on soit tous quelque part capables de faire réécouter ou réapprendre la musique de sa vie à chacune de personne qui a perdu le sens de sa musicalité. C'est quelque chose d'important parce que très souvent, le système qui cherche à se protéger ajoute une souffrance à une souffrance. Et que celui qui vient chercher un emploi à Pôle Emploi et que l'on balade de stage en stage, il a rapidement compris que c'est une illusion, mais il accepte l'illusion parce que sinon il perd les aides. Que l'élève comprend très rapidement dès le plus jeune âge, quand un enfant en classe défavorisée à 400 mots et en classe des favorisées à 4 000 mots, très rapidement il a compris qu'il était en situation d'échec. Et on continue à amplifier l'échec par un système de notification et pas un système d'accompagnement. Et quand vous avez des jeunes profs comme Madame ALVAREZ, qui s'appuyant sur les études très précises scientifiques de la neuroscience, montre à quel point il faut peut-être adapter la pédagogie à la capacité du cerveau de comprendre, qu'elle a des résultats extraordinaires, au point que ces résultats perturbent, interpellent. Quel est le réflexe, eh bien, le système qui est mis en cause, détruit cette personne et vire cette personne parce qu'elle met en cause la procédure et l'habitude. Et nous sommes dans un moment où le système qui a peur demande à ce qu'on respecte plus les procédures que l'humain. Et on demande aux conseils généraux, très souvent, lorsqu'il y a un enfant en difficulté, d'essayer de respecter les procédures pour éviter le procès plutôt que de respecter les dimensions de la personne, pour essayer de faire en sorte de retrouver tous ses talents et toute sa potentialité.

Alors, le fait que vous posiez des questions qui dérangent, c'est quelque chose d'extrêmement important parce que nous sommes dans un moment où même les américains sont en train de découvrir. Michael PORTER est en train de montrer la Share value, le partage des valeurs. On s'aperçoit qu'aujourd'hui, la puissance économique ne pourra pas être stabilisée si elle se construit sur la désespérance des hommes et sur la dégradation de l'environnement. Et que la vraie richesse d'une société, dans un moment, ou peut-être le mythe de KEYNES va se réaliser, on va peut-être créer des richesses sans travail humain parce que les robots, etc. On va savoir que la société de la performance dans laquelle nous avons vécu, qui est en train, souvent, d'écraser l'individu, va évoluer vers la société de l'épanouissement. Et que ce qui est important, ce n'est pas d'être premier, c'est d'être épanoui dans sa vie. Ce n'est pas d'être, mais de vivre. Et je crois que là, cette notion de l'humain va reprendre de plus en plus l'importance et l'on va passer de la société de l'acquisition à la société du partage. Et peut-être d'adapter le système à l'individualité. ATD Quart Monde a parfaitement prouvé que lorsque l'on offre des parcours scolaires classiques à des enfants du milieu de précarisé, cela ne marche pas, parce qu'il faut accepter d'abord la réalité de l'individu pour l'accompagner avec évidemment des vitesses différentes parce que l'individu, ce n'est pas uniforme, c'est divers. L'individu est aléatoire, il est imprévisible. Mais c'est justement ce côté imprévisible qui est tout à fait intéressant. Je crois que, tout simplement, lorsque vous cherchez à... Je ne sais pas, si c'est le couple qui fait l'enfant ou l'enfant qui fait le couple ? Mais pourquoi les séparer parce qu'en réalité, c'est les trois qui se construisent ensemble. Et collectivement, c'est en fin de compte les trois qui apportent aussi la construction du voisinage et je pense que cette notion de proximité, cette notion, plus la mondialisation fait reculer les frontières, plus on a besoin l'affectivité de proximité. Je crois que mettre l'humain au cœur de vos préoccupations fait en sorte que le système adapte ces procédures par rapport à cette réalité humaine, plutôt que de demander l'humain à être enfermé dans les

procédures, fait que probablement, vous êtes dans un moment où la liberté, la créativité, l'imagination fait que chaque individu est une pépite pour la société et non pas un danger pour la société. Bon colloque à vous. Merci beaucoup!

**M. Bernard STEPHAN**: Merci beaucoup, Monsieur DELEVOYE de cette invitation à poursuivre l'innovation qu'est le Centre Parental, et parmi les personnes qui ont cru, dès le début, aux centres parentaux, il y a Fabienne QUIRIAU. Fabienne QUIRIAU est directrice générale de la convention nationale des associations de protection de l'enfant. Je lui passe la parole.

**Mme Fabienne QUIRIAU**: Merci, après ce beau message d'espérance. Je voudrais m'inscrire aussi dans l'optimisme et dans l'espoir que tout ce que nous faisons, non seulement à l'utilité, mais aussi portuaire d'espoir.

Alors, tout d'abord, merci à la Fédération de m'associer encore une fois à ces travaux et croyez bien que j'en suis honorée, touchée, bien sûr, d'être parmi vous. Et cela fait un moment que nous cheminons ensemble les uns et les autres. Je voudrais, notamment, en introduisant mon propos et en introduisant cette journée, remettre en perspective, finalement, le sens du Centre Parental. Il me semble que c'est par l'histoire que j'ai envie de commencer et c'est ce que je vous propose. Il me semble que comme tout projet d'ailleurs, comme toute loi, comme toute histoire de famille, il y a un commencement. Et c'est le cas, en tout cas, des Centres Parentaux et j'ai envie de vous parler de ce commencement à la place, qui a été la mienne, qui fût la mienne, qui est la mienne aujourd'hui, et de ma place, comment j'ai vu les choses et comment ces Centres Parentaux m'ont inspirée. C'est un peu ce qui donnera d'ailleurs le sens de cette histoire des Centres Parentaux parce que je fais le parallèle avec toute histoire familiale. Comme pour toute histoire familiale, on ne peut, me semble-t-il, ignorer par où cela commence. C'est-à-dire sa propre histoire. Donc, ce projet a une histoire.

Alors, le Centre Parental, c'est un projet qui est en gestation dans la tête de Brigitte. C'est une histoire d'Homme finalement, ce qui va se passer d'homme et de femme. Un projet qui est dans la tête de Brigitte, et bien sûr, ensuite de Frédéric au moment où je l'ai rencontré, il y a un peu plus de 8 ans. En fait, c'est la rencontre d'un moment politique, et donc on disait « Il fallait des espaces de dialogue et d'échange ». C'est tout à fait ce qui s'est passé, c'est une rencontre. Brigitte, que moi, j'appelle finalement, mais avec beaucoup de tendresse, la mère fondatrice du Centre Parental parce que finalement, c'est un peu cela aussi. Donc, il y a une mère fondatrice. Et on se rend compte, finalement, à un moment opportun qui est le moment réfléchi à la réforme de la protection de l'enfance. Il va y avoir des coïncidences parce que je crois que dans la vie aussi, il y a des circonstances comme toutes les rencontres, d'ailleurs. Et à ce moment où nous réfléchissons sur la réforme de la protection de l'enfance. Il y a beaucoup d'effervescence. Beaucoup d'effervescence autour de la périnatalité. Anne devrait en parler. La périnatalité, le plan périnatal, coïncidence, il vient de paraître, nous sommes en 2005. Ce plan périnatalité 2005-2007 nous apparaît être comme porteur d'idée, comme novateur, on parle de nouveauté d'expérimentation. Il nous apparaît innovateur. Et il apparaît, à ce moment-là, que c'est ce commencement. Ce commencement qu'il faut engager dans la réforme. C'est par là qu'il faut commencer, par la périnatalité, tout ce qui est autour de la naissance. Et ce qui nous apparaît important, c'est de marquer la protection de l'enfance par ce commencement. Donc, à ce moment-là, nous décidons, bien sûr, alors quand je dis « nous », c'est parce que j'étais très partie prenante dans cette réforme, et c'est de cette histoire-là aussi que je parle et de cette place-là aussi que je parle, il nous apparaissait qu'il fallait vraiment concentrer l'attention, à ce moment-là, et porter tous les efforts des uns et des autres évidemment.

Il y a également beaucoup d'effervescence autour de la parentalité. Parentalité parce que justement, à ce moment-là, circonstance, notamment les travaux de Didier HOUZEL, viennent de paraître et vont inspirer la réflexion, très fortement : périnatalité, parentalité et parentalité. Les deux sont conjugués. Les futures mères, les futurs pères, les parents, le bébé, la triade, le lien, la relation, l'attachement, la prévention bien sûr, l'accompagnement deviennent le cœur de nos réflexions. Si une quasi-unanimité se fait autour du pourquoi et du comment. Pourquoi porter nos efforts, à ce moment-là, autour de la naissance et du tout petit ? Cela paraît moins évident sur le comment. Comment faire ? Comment faire ensemble ? Un comment, d'ailleurs, guère évident aujourd'hui encore et peut-être longtemps.

La loi de 2007 fait donc rentrer explicitement la prévention précoce et Anne en a parlée et l'accompagnement des parents. Ce sont les deux qui rentrent dans le périmètre de la protection de l'enfance. Un axe de travail majeur, affirmé par la loi, le politique soutient, mais qui ne va pas de soi dans sa mise en œuvre. L'idée est simple, a priori : ne pas attendre que les situations se dégradent, refuser la fatalité. À cet effet, pour ceux qui

interviennent auprès du couple, des parents, il s'agit d'être présent, être attentif à leurs interrogations, les rassurer, on en a parlé, et devancer quelquefois même aussi leurs difficultés, les accompagner dans une approche bienveillante et je pense qu'on va retrouver, me semble-t-il, tout au long de cette journée des mots. Ce n'est pas qu'on se répète, ce sont bien des mots-clés. Et c'est dans ce sens-là que l'on va. Les accompagner dans une approche bienveillante, mais réaliste dans leur réalité à eux, tout en assurant évidemment et Anne l'a dit « Un cadre suffisamment protecteur et sécurisant pour le bébé, mais pour les parents aussi ».

Ce postulat peut sembler aujourd'hui d'une grande évidence. Mais à ce moment-là, il y a 7-8 ans, cette évidence ne s'imposait pas aisément dans le périmètre de la protection de l'enfance notamment. Protéger et accompagner, deux actions, a priori, compatibles. Deux actions, a priori, indissociables, mais sources de difficulté, parfois de controverse. Cette orientation affirmée, cette orientation politique affirmée, le portage politique est toujours aussi important. Il s'agit ensuite de passer à la phase concrète, faire la démonstration qu'il est possible d'accompagner. D'accompagner plus en amont et d'accompagner autrement les parents dans le cadre de la protection de l'enfance. Les accompagner aussi dans leur projet, ce qui est important, dans leur projet à eux, de construction d'un lendemain qu'on espère meilleur. Même lorsque la précarité sociale est marquée, même lorsque la détresse psychique est aigüe.

Passer à la phase concrète, en clair, c'est d'abord convaincre. Convaincre le terrain, convaincre les politiques, ceux qui décident, ceux qui financent, les institutions, les professionnels dont beaucoup d'entre eux restent convaincus que tout cela se fait déjà depuis si longtemps. Le Centre Parental Aire de Famille démarre quelques mois avant l'adoption de la loi 2007, juste avant. Ce projet s'inscrit dans l'esprit et la lettre de la loi. C'est une réponse qui apparaît, à ce moment-là, novatrice. Certes, elle enrichit la gamme des réponses possibles dans le champ de la protection de l'enfance, c'est une autre réponse, mais pas seulement. C'est davantage l'état d'esprit. Et ce qui animera, finalement, ce projet et qui va retenir notre attention. En fait, la manière d'accompagner le couple, le père qui est présent, la mère, l'enfant, la triade qui en fera tout l'intérêt et ses principes d'action. Partir, notamment, du principe que si l'enfant va bien, ses parents iront mieux et réciproquement. Ce sont en fait des interactions qu'il faut mettre en dynamique. Le Centre Parental fait, d'emblée, le pari que rien n'est joué. L'équipe doit en être convaincu pour être en mesure convaincre les parents eux-mêmes. À cet effet, il y a lieu d'agir le plus précocement possible. Aider d'abord le couple à se préparer à l'accueil du bébé, malgré les difficultés qui l'envahissent. Faire en sorte qu'il soit serein et disponible pour consacrer à leur bébé, le moment venu, toute l'attention nécessaire. Amener le futur père, la future mère à concevoir cet événement comme une opportunité à changer le cours des choses, le cours de leur histoire, à le vivre comme le fruit de l'amour, la réalisation d'un projet à deux. Et lorsque l'enfant est là, bien sûr, le protéger, c'est l'objectif premier, ne nous trempons pas, tout en faisant en sorte qu'il soit pris soin de lui, d'être à l'écoute, à l'écoute de ses besoins et notamment de son besoin affectif, d'être en mesure d'installer avec lui des liens durables, construire pour éviter des ruptures, l'émotion, l'affection, la tendresse ayant leur place, mais comme dans la vie.

Au nom du droit de l'enfant, à vivre avec ses deux parents, il s'agit de tout mettre en œuvre pour rendre concevable la vie ensemble. La convention internationale des droits de l'enfant que nous avons célébré, hier, à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, est une référence constante. Respecter les droits de l'enfant, respecter aussi le droit des parents, là aussi, pas d'incompatibilité. Respecter leur place, respecter leur dignité, des conditions essentielles pour installer la confiance, pour faire en sorte qu'émergent les aspirations, les ressources. Amener le couple à devenir parent. Ce sont là des enjeux forts de la réforme de 2007 qui sont mis en pratique. Cette perspective appelle évidemment l'équipe à se renouveler au quotidien. Rien d'acquis, rien n'est jamais acquis. Aller plus au-devant des parents et de l'enfant. Y aller par petite touche, tout simplement. Toujours dans un respect mutuel, provoquer l'échange, le dialogue, prendre des risques, mais pas tous les risques. Être créatif, oser, expérimenter, garder l'esprit ouvert et prêt à rebondir malgré les doutes, malgré les échecs possibles. Cela implique d'emprunter des chemins de travers, d'ajuster, d'accepter l'altérité, on nous en a parlé tout à l'heure, d'accepter l'altérité et les tensions, d'être bousculé dans ses représentations et ses certitudes. Ce ne sont pas des vains mots. Repenser, par conséquent, la manière d'accompagner, la manière de faire, en rénovant les fondamentaux, en fait, développer un certain état d'esprit. C'est à cette évolution que nous convie le Centre Parental, ce premier Centre Parental Aire de Famille afin de mieux servir l'intérêt de l'enfant. Point de recette miracle, des tâtonnements, des hauts et des bas, des doutes, quelquefois des échecs. C'est à ce prix que l'équipe parvient à poursuivre cette expérience qui apporte son lot de bonnes

surprises, de belles découvertes lorsque les faiblesses et les drames vécus se transforment en potentiels et en atouts. Au fil des jours, le travail s'accomplit avec patience, car il en faut, avec détermination, avec pragmatisme et plaisir aussi. La mise en œuvre de ces principes s'appuie évidemment, et c'est absolument nécessaire, sur un cadre d'action qui soit posé, qui soit clair, compris de tous, qui se veut souple mais sécurisant des principes d'interventions partagées, une clinique claire, une équipe solide et cohérente.

Ce premier Centre Parental a essaimé depuis, fait des émules. Une association a été créée, on nous l'a rappelé, devenue depuis fédération. Tout cela est en évolution. La question qui m'est posée confortait les centres parentaux. Sujet finalement qui conduit à se poser la question, faut-il les conforter ? Vous l'avez bien compris par mon propos. Je ne peux que répondre positivement à cette question. Conforter, cependant, cela veut-il dire passer du stade de l'expérimentation à la reconnaissance d'un statut juridique, nous le savons. Il en a été question aussi. Et le contexte actuel l'affirme « Tout projet pour se pérenniser, a besoin de financement ». C'est une réalité aussi sèche soit-il, mais c'est une réelle, c'est du vécu. Et la reconnaissance juridique est une condition, une condition nécessaire pour que les pouvoirs publics financent, continuent de financer ces centres parentaux. Point de reconnaissance, risque de voir ses financements suspendus. Donc, de ce point de vue, leur existence juridique doit être consacrée par le droit pour leur assurer la stabilité nécessaire, la sérénité, la pérennité dont ils ont besoin. Les projets sont comme les hommes, au fond, ils ne résistent pas aux incertitudes et aux ruptures. Une reconnaissance juridique des centres parentaux, certes, mais en veillant à ce qu'ils ne soient pas formatés trop strictement, par souci d'homogénéité. On nous a parlés de la norme, méfions-nous de ce qui doit être effectivement absolument conforme à une norme et rentré dans des cases. Et cela, je crois qu'on a tous été sensible à ce propos. Cela n'empêche un cadre clair, cela n'empêche les objectifs clairs d'action, mais respectons aussi la diversité. Restons souples à cet égard, n'ayons pas peur de différencier nos réflexions. N'ayons pas peur d'interroger chaque jour ce que nous faisons, même si la manière dont nous faisons peut-être est différente de celle des autres. Mais s'il est un autre argument me semble-t-il qui devrait militer en faveur des centres parentaux, tout simplement, leur raison d'être? Ce qu'ils apportent, à l'évidence, aux familles, parents, enfants, à un moment décisif n'en doutons pas, autour de la naissance, on l'a dit et je pense que cela c'est quelque chose que nous devons garder en tête et sans doute après aussi, qu'apporte-t-il? Et là, c'est la vraie question. La question à laquelle nous ne manquerons pas de devoir répondre, car il faudra aussi estimer, d'une certaine façon, quel est notre apport auprès de ces familles ? Ces expériences devront nécessairement connaître une évaluation dans le temps, n'ayons pas peur d'évaluer justement ce que nous faisons. Non pas, pour remettre en cause ce que nous faisons, mais pour en retirer des enseignements qui sont absolument nécessaires si nous voulons continuer de progresser dans ce cheminement, certes, complexe, toujours complexe, mais certainement plein de promesses et d'expériences.

Alors, je voulais simplement adresser un message à cette fédération FNCP. Je voudrais dire à cette fédération que, bien sûr, ils ont tout le soutien de la CNAPE à laquelle la fédération adhérait, à la fois, pour contribuer à vos réflexions qui sont toujours très riches et qui nous poussent finalement. Nous, on porte, mais on nous pousse aussi. Nous serons à vos côtés, bien sûr, pour porter s'il le faut, la reconnaissance de ces Centres Parentaux pour les conforter. Et vous aurez toujours également mon soutien, bien sûr, à titre personnel. Je vous remercie.

M. Bernard STEPHAN: Merci beaucoup Fabienne QUIRIAU. Comment avance une révolution pacifique? Et c'est bien d'une révolution pacifique dont il s'agit pour les centres parentaux. Peut-être avancent-elles par une pluralité de regards. Je dirais même un croisement de regards. Et il est temps d'entendre les propos de Didier HOUZEL, pédopsychiatre et de Bernard GOLSE qui est aussi pédopsychiatre pour nous partager vos regards respectifs sur les Centres Parentaux à partir de titre dont vous nous allez éclairer le sens, le rôle contenant de la biparentalité, de la bisexualité psychique dans le développement de l'enfant.

## Pr Didier HOUZEL, pédopsychiatre, psychanalyste :« Le rôle contenant de la bi-parentalité et de la bisexualité psychique dans le développement de l'enfant ».

Merci de m'avoir invité sur un thème qui m'est cher comme parent, mais aussi comme pédopsychiatre et psychanalyste.

Pour un pédopsychiatre, c'est le pain quotidien de rencontrer les parents, de travailler avec les parents, de faire alliance avec les parents pour essayer de remédier aux difficultés que leurs enfants rencontrent.

La psychanalyse, depuis FREUD, explore ce monde de la parentalité, bien que ce mot apparu dans les années 60 ne soit utilisé que depuis 30 ans. La parentalité est un domaine complexe. Parfois, dans les débats

de société souvent passionnels, on entend dire : « il suffit d'aimer l'enfant ». Mais qu'est-ce que cela veut dire aimer ? Ce n'est pas simple. Quand on demande de définir l'amour, chacun a sa définition. Quelquefois, on réduit cela à la gentillesse, à la complaisance, à la permissivité et on s'aperçoit que les enfants n'y trouvent pas leur compte. Ils sont angoissés par des situations de trop grande permissivité. Le problème des carences éducatives est un problème très actuel dans notre société.

Le titre de mon intervention « le rôle contenant de la bi-parentalité et de la bisexualité psychique dans le développement de l'enfant » est complexe à dessein. Un mot d'abord sur la bi-parentalité et la bisexualité psychique. Les deux termes sont très voisins, mais tout à fait identiques : bi-parentalité renvoie à la dualité des parents, alors que bisexualité concerne l'organisation de la personnalité de tout un chacun, homme ou femme, pour la bonne raison que, quelles que soient les structures familiales, il y a toujours des identifications maternelles et paternelles à l'intérieur de chacun d'entre nous. C'est ce qu'on appelle dans le vocabulaire psychanalytique la bisexualité psychique. La question posée est : comment l'enfant réussit-il à s'organiser de manière cohérente, à rassembler l'ensemble de ses expériences psychiques subjectives et intersubjectives dans la construction d'une personnalité qui a sa cohésion, sa cohérence ? Est-ce que cela est donné d'emblée ? Est-ce que c'est inné ou est-ce que c'est quelque chose qui se construit dans l'histoire de tout un chacun et notamment dans son histoire précoce ? La science donne de plus en plus de place à l'épigenèse après avoir mis en avant la génétique, c'est-à-dire le patrimoine génétique que nous recevons de nos parents. On s'aperçoit que l'épigenèse, c'est-à-dire la façon dont ce patrimoine génétique indispensable va s'exprimer, se développer dans une relation au monde, dans une relation à l'autre, dans une histoire. Cela prend une place de plus en plus importante aussi bien dans les sciences biologiques que dans les sciences humaines. L'expérience montre que l'enfant, le petit d'homme n'a pas, de manière constitutionnelle, les équipements nécessaires pour s'organiser de lui-même. À cet égard, il se différencie des petits mammifères qui, très vite, se débrouillent même s'ils ont besoin de la présence protectrice de parents pour les guider vers des sources de nourritures ou pour les protéger de prédateurs. On voit un poulain se lever dans le quart d'heure qui suit sa naissance, puis se mettre à marcher et se débrouiller. Ce n'est pas le cas du bébé! Le bébé est dans un état de dépendance extrêmement prolongé. Les neurosciences nous apprennent que beaucoup de structures cérébrales sont matures à la naissance, mais pas les structures les plus frontales, les structures préfrontales qui président à l'organisation de la subjectivité, qui participent aux fonctions supérieures. Ce n'est que vers la fin de l'adolescence que ces structures cérébrales sont complètement matures. Donc, pendant très longtemps, l'enfant est en train de construire son cerveau et notamment les parties de son cerveau qui vont organiser, et si possible rendre cohérentes sa vie émotionnelle, sa vie imaginaire, sa vie cognitive et sa vie sociale. Les sciences cognitives nous informent sur cette difficulté et cette lenteur à organiser des expériences multiples dans une relation à autrui. Ce que Daniel Stern avait appelé le « schéma d'être avec »1.

Être avec : un enfant ne peut pas se développer en dehors de cette relation à l'autre. J'aime rappeler l'expérience de l'empereur Frédéric II de Hohenstauffen au 13<sup>e</sup> siècle qui voulant découvrir la langue originelle de l'humanité (l'hébreu, le sanscrit, l'allemand...) a fait élever des enfants par des nourrices avec l'interdiction de leur parler. Tous les enfants sont morts. Il y avait une mortalité importante à l'époque, mais on peut s'en servir comme d'un analogon : un enfant ne peut survivre sans la relation à l'autre.

L'expérience psychanalytique, qui n'est pas pure spéculation, mais qui est au contraire une expérience empirique, montre que le bébé vit spontanément des états dans l'instant qu'il ne peut tisser par lui-même dans une continuité et dans une cohérence. La psychanalyste anglaise d'origine polonaise Esther BICK, qui a créé une méthode d'observation des bébés, écrit : « la thèse est que sous leurs formes les plus primitives les parties de la personnalité sont ressenties comme n'ayant aucune force liante entre elles, elles doivent être de ce fait tenues passivement ensemble grâce à la peau faisant office de limites, mais cette fonction interne de contenir les parties du soi dépend à l'origine de l'introjection d'un objet externe reconnue apte à cette fonction. »² Quand on parle d'objet en psychanalyse, on parle de la personne qui intéresse l'enfant, qui est investie par l'enfant, à laquelle il s'attache. C'est dire qu'il faut qu'il y ait un partenaire, qui reçoit tout ce que l'enfant émet comme message, qui soit attentif et qui soit en mesure de connecter, de rassembler, de

<sup>1</sup> Stern D. (2000), « Schéma d'être avec », in Dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, sous la direction de D. Houzel, M. Emmanuelli et F. Moggio, Paris, Puf, pp. 668-70

transformer tous ces messages pour les renvoyer à l'enfant sous une forme qui soit assimilable psychiquement. Tout se passe comme si, au départ, il ne pouvait pas faire quelque chose de son vécu. Quand on observe un bébé, la première chose qui frappe est la façon dont il passe d'un état à un autre : il est tranquille, il est dans un état de veille attentive, il vous regarde paisiblement, peut-être qu'il vous sourit. Puis tout d'un coup, il commence à faire la moue, se met à s'agiter et à pleurer. Il se désorganise et en quelques minutes il devient complètement chaotique. Puis sa mère ou son substitut le prend, lui donne le sein ou le biberon — cela peut être le père — et il s'apaise. Il redevient tout à fait organisé et paisible. Cette rapidité du changement, cette succession, cette apparence de non-liaison est extrêmement frappante. Cela correspond bien à ce que l'on retrouve à tous âges dans l'exploration des vécus les plus primitifs, des angoisses les plus primitives, l'angoisse de perdre sa propre substance, l'angoisse d'exploser, l'angoisse d'être morcelé. Ce sont des pathologies sévères qui s'enracinent dans ces moments cruciaux de l'existence où peut-être, il n'y a pas eu cette possibilité de transmettre à un autre psychisme tout ce vécu, l'autre psychisme étant en charge d'en donner le sens. Quand une mère donne le sein à son bébé, disait FREUD, elle apaise ses besoins pulsionnels, mais aussi elle lui apporte une prime de plaisir c'est-à-dire que le bébé aime bien téter. En effet, cela lui excite les mugueuses buccales et il va prolonger la succion au-delà du nécessaire. On voit des bébés qui jouent avec le mamelon ou la tétine, bien au-delà de leur besoin, même quand il n'y a plus de lait. Mais ce que l'on sait maintenant — je fais référence aux travaux du psychanalyste W. R. BION -- c'est qu'en plus elle apporte à l'enfant le sens de ce qu'il vivait. C'est comme s'il pouvait dire « c'est donc cela que j'avais besoin ». Il a une attente de quelque chose, mais il ne sait pas de quoi. Peut-être que le petit poulain sait ce qu'il va trouver, le mamelon, pas le bébé humain. Il a besoin que cela lui vienne de l'extérieur. On pourrait généraliser ce mode de relation où l'enfant est dans cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour que son expérience personnelle soit décodée et prenne sens.

C'est le W. R. BION qui a le mieux décrit le modèle que l'on peut proposer — en attendant des modèles plus sophistiqués, car tout ceci est en permanente évolution — le modèle contenant-contenu : l'enfant projette hors de lui, dans l'esprit d'un partenaire, sa mère ou un substitut, des messages qui correspondent à ses vécus primitifs; c'est un premier temps indispensable, mais il y a un deuxième temps tout aussi indispensable: transformer ces messages, bruts de décoffrage, en quelque chose qui prenne sens. On voit des mamans qui délibèrent dans leur tête « mais qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qu'il me fait encore ? Pourtant, je lui ai donné la tétée il n'y a pas longtemps. Il ne va pas me faire encore une bronchite? » Elles ne réfléchissent pas tellement à partir d'un traité de puériculture, mais elles font confiance à leur intuition ; c'est ce que BION a appelé la capacité de rêverie maternelle. Cela a été quelques fois mal interprété dans le sens du mot français rêverie qui suggère que l'on pense à ses vacances prochaines, aux achats qu'on va faire pour Noël, au menu du repas qu'on va préparer, etc. Cela n'a rien à voir avec le message de l'enfant, or, ce n'est pas du tout ce que dit BION. Rêverie en anglais a le même sens qu'en français, mais signifie aussi pensée intuitive. À partir du message reçu, qu'est-ce que cela me fait ? À quoi, cela me fait penser ? Qu'est-ce que cela m'évoque ? Ouelle intuition, cela me donne? C'est cela la transformation utile pour le bébé. Peut-être a-t-il trop chaud, faut-il baisser le radiateur... L'idée que je propose, en complément de ce que disait BION, est que dans cette relation contenant — contenu, il y a du maternel : cette réceptivité, cette disponibilité, cette empathie, mais il y a aussi du paternel. Je précise que quand je parle de maternel et de paternel, je les situe dans les deux sexes. Il y a du maternel chez le père, il y a du paternel chez la mère. Pour la bonne raison que les deux ont des identifications maternelles et paternelles. Je pense, à la suite de la psychanalyste, Frances TUSTIN, qu'il faut qu'il y ait une alliance intérieure entre ces deux dimensions, entre ces deux aspects, ces deux composantes intérieures à l'esprit de la mère pour que cela fonctionne au mieux. J'ai tendance à catégoriser ces deux fonctions paternelle et maternelle, mais elles sont indissociables. C'est de l'alliance entre les deux que naît un heureux résultat ou de la divergence entre les deux que peut au contraire surgir des problèmes.

Je situe du côté maternel la réceptivité, l'empathie, la disponibilité, alors *quid* du côté paternel ? Une certaine consistance pour ne pas dire résistance. Ce ne sont pas les mères qui sont esclaves de leur bébé qui réussissent le mieux. Celles qui, au contraire, peuvent dire « attends deux minutes, on n'est pas aux pièces, tu

Actes colloque FNCP 2014 – « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

9

<sup>2</sup> Bick E. (1968), « L'expérience de la peau dans les relations d'objet précoces, », in Les écrits de Martha Harris et d'Esther Bick, trad. J. et J. Pourrinet, Larmor Plage, Editions du Hublot, 1998, p. 135

peux attendre un peu, maman se dépêche... » sont plus rassurantes pour l'enfant. L'enfant a aussi en lui des forces extrêmement intenses qu'il ressent comme destructrices. Il faut qu'il ait l'expérience que cela ne marche pas, qu'il ne détruit pas sa mère, qu'il n'atteint pas sa mère. Beaucoup de mères se dépriment, c'est souvent méconnu. Il faudrait sans doute être plus vigilant sur les difficultés qu'éprouvent ces mamans qui se sentent disqualifiées, épuisées par les soins extrêmement exigeants que demande un très jeune enfant. La mère qui tient bon en étant souvent appuyée sur un compagnon disponible et un entourage bienveillant et attentif est beaucoup plus rassurante pour le bébé, parce que le bébé a alors l'expérience, comme le dit WINNICOTT, d'un objet qui survit. Quand une mère a la charge d'un bébé, il lui faut survivre tant physiquement que psychiquement. Cette tâche n'est pas sans risque : on sait la fréquence des dépressions postnatales chez les mères.

Il y a des aspects plus complexes que nous pouvons explorer à travers la psychopathologie des enfants les plus atteints. Probablement que pour donner du sens, il faut transposer l'expérience à un niveau de généralité qui n'est pas donné d'emblée. Pour cela, il a besoin de cette bisexualité psychique comme si, en butant sur la résistance dont je viens de parler, l'enfant pouvait mettre en activité ses capacités de généralisation, de découverte d'invariants. La maman peut être disponible ou préoccupée, de bonne humeur ou de mauvaise humeur. Elle peut changer physiquement d'aspect, sortir de chez le coiffeur ou au contraire être négligée au sortir du lit... c'est toujours maman! Pourquoi, c'est toujours maman? Parce que l'enfant a pu extraire des différentes expériences avec sa mère un invariant « maman ». Quand l'enfant est capable d'avoir cette représentation unifiée de sa mère, il est beaucoup plus sécurisé, organisé et capable de se séparer physiquement d'elle. Qu'est-ce que cela a comme conséquence pratique ? L'enfant n'aime pas trop qu'on lui résiste — personne n'aime beaucoup cela — et il va essayer de trouver la faille. Il est très important qu'il ne la trouve pas. Il est très important aussi qu'il n'ait pas de retour agressif, violent. Là, ce serait une agression et pas du tout une consistance sécurisante. Sous l'effet des projections de l'enfant, il peut y avoir des moments de rupture où la mère bascule trop d'un côté ou de l'autre. Trop du côté de la complaisance, ou trop du côté de l'intransigeance voir de la colère agressive. Aider les mères à reconstituer leur propre bisexualité psychique ma paraît donc très important.

Après cette première fonction contenante quand l'enfant a commencé son premier développement psychique et relationnel on n'en a pas fini avec la bi parentalité et on entre dans le thème classique en psychanalyse de ce que FREUD avait appelé le complexe d'Œdipe. Il y a une évolution de la psychanalyse qui ne s'est pas arrêtée avec FREUD. Il y a eu beaucoup de développement, de changement dans la pensée et la pratique psychanalytique après 1939, année de la mort de FREUD. On ne sait pas trop si FREUD a décrit l'Œdipe comme une étape, une organisation nécessaire dans l'évolution de tout un chacun ou s'il l'a décrit comme une sorte de système pathologique auquel on risque de rester fixé sans arriver le dépasser. C'est tellement vrai qu'il avait appelé cela la névrose infantile. Il y a souvent une connotation négative donnée à l'Œdipe. Il est vrai que souvent les relations avec papa, avec maman, avec le couple parental ne sont pas simples. Quand on fait une analyse, on retrouve toutes ces difficultés, toutes ces frustrations, toutes ces déceptions, mais ce qu'on a montré aussi, c'est que l'Œdipe était la source d'une part de l'identification sexuée de tout un chacun et d'autre part du déploiement d'espaces psychiques qui sont des espaces de créativité. Tout se passe comme si le questionnement de l'enfant, mais « qu'est-ce qu'ils font donc papa et maman quand ils ne sont pas avec moi » et surtout « est-ce qu'ils ne font pas faire un autre enfant pour me remplacer, qui va venir prendre ma place? ». Si cela se passe dans une atmosphère d'alliance, de sécurité, de bonne relation du couple, de bonne entente qui fait place à l'enfant, qui ne l'exclut pas complètement (bien sûr, il est exclu de ce que les psychanalystes appellent la scène primitive, mais il est bien présent dans l'esprit des parents) ce questionnement, cette curiosité, il va pouvoir la déplacer, la sublimer dans d'autres domaines. Cela devient alors un ressort, un moteur pour le développement de ses fonctions cognitives et de son appétit de savoir et d'apprendre.

Je me réfère à des psychanalystes britanniques, Ronald BRITTON et Hanna SEGAL<sup>3</sup> qui ont très joliment décrit ce triangle intérieur, le triangle entre les deux parents et l'enfant qui s'intériorise et qui crée un espace de

10

<sup>3</sup> Britton R., Feldman, O'Shaughnessy E. (1989), *The Oedipus Complex Today*, London, Karnac Books

pensée chez l'enfant « dans lequel il y a place pour « le berceau d'un nouvel enfant »<sup>4</sup>... En effet, on a été au bout du bout de la bi-parentalité et de la bisexualité quand on accepte la place pour un enfant suivant.

**M. Bernard STEPHAN**: Merci beaucoup, Didier HOUZEL, pour cet éclairage. Je vais laisser la parole tout de suite à Bernard GOLSE. Vous avez magnifiquement introduit le propos de Bernard GOLSE dont le titre de l'intervention s'appelle « L'accès à l'intersubjectivité au regard de la triade » et vous avez parlé tout à l'heure de triangle créatif et je crois qu'il y a quelques consonances entre vos deux interventions. Merci.

### Pr Bernard GOLSE, pédopsychiatre, chef de service de psychiatrie à l'hôpital Necker : « L'accès à l'intersubjectivité au regard de la triade »

Je me sens très proche de la pensée de Didier HOUZEL et il a fallu, d'ailleurs, qu'on fasse un certain nombre d'efforts la semaine dernière pour ne pas dire la même chose l'un et l'autre. Alors, merci beaucoup à Brigitte CHATONEY et à Frédéric VAN DER BORGHT de m'avoir proposé d'intervenir dans ce colloque extrêmement important. Mon titre est peut-être aussi un peu énigmatique. D'ailleurs, je m'aperçois qu'il manque un « L » dans mon titre alors que tout le problème du Centre Parental, c'est qu'il ne manque pas un « il ».

#### Ceci étant, pourquoi est-ce que je trouve ce colloque extrêmement important ?

C'est probablement en fonction de ma trajectoire professionnelle, bien sûr. C'est un terrain important parce qu'il touche à la fois à ce qu'on appelle la périnatalité et les tous débuts de l'histoire de la vie des enfants et qu'il prend en compte, non seulement, la question de la croissance et de la maturation psychique, mais aussi une certaine dimension sociale du contexte dans lequel s'effectue cette croissance et cette maturation psychique. Alors pour moi, c'est extrêmement important. J'ai travaillé d'abord longtemps à Saint-Vincent de Paul et maintenant à Necker depuis une dizaine d'années. À titre personnel, avec une partie de l'équipe, nous consacrons aussi beaucoup d'efforts à la question de la petite enfance. Dans le service de la pédopsychiatrie, il y a des bébés, des enfants et des adolescents. Mais enfin, les trois thématiques qui m'animent sont le développement précoce du bébé, la question de l'autisme infantile et la question de l'adoption puisque dans la mouvance de M. SOULÉ, j'ai été longtemps membre du Conseil supérieur de l'adoption et que j'ai présidé le CNAOP, le Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles de 2005 à 2008.

Ces trois thématiques ne sont pas indépendantes parce qu'elles tournent toutes autour de la question des liens primitifs. Qu'en est-il du développement précoce du bébé ? Comment est-ce que le bébé construit, met en place ces liens primitifs ? Dans l'autisme infantile, comment y a-t-il un ratage aussi intense, aussi catastrophique de la mise en place des liens primitifs ? Et dans l'adoption, il s'agit d'une situation particulière où l'enfant doit mettre en place des liens primitifs solides avec deux adultes qui ne l'ont pas fabriqué. Alors, je suis évidemment très sensible à ce concept de Centre Parental qui propose à l'enfant, une situation avec le père et avec la mère ce qui, bien sûr, a un impact considérable sur la mise en place de ce lien primitif.

Tout à l'heure déjà, il a été question de l'intérêt premier de l'enfant, cela paraît clair que l'aider à mettre en place correctement ces liens primitifs fait partie de son intérêt premier. Avant Madame AVENARD que je salue ici, Marie DERAIN qui vous avait précédée dans cette fonction, a mis en place des groupes de travail sur la question de l'intérêt premier. C'est une question extrêmement difficile parce qu'on s'y réfère tout le temps, mais en même temps, ce n'est pas une notion limpide et invariante, universelle et simple. Cela dépend des époques, cela dépend des contextes socioculturels, cela dépend des pays, cela dépend des politiques, cela dépend de l'âge de l'enfant. Il me semble que pour l'instant, on n'y voit pas encore tout à fait clair. Il semble tout de même que parmi les besoins fondamentaux de l'enfant, sans lesquels son intérêt premier ne peut pas être assuré, il y a la possibilité pour lui de rencontrer un contexte dans lequel les composantes masculines et féminines soient bien équilibrées — cela Didier HOUZEL vient d'en parler — et aussi des conditions qui lui permettent d'organiser un attachement sécure, comme on dit aujourd'hui, ce qui est plus complexe, car la théorie de l'attachement s'est beaucoup complexifiée depuis sa création par J.BOWLBY. Donc, nous avons des pistes de travail, mais la notion de l'intérêt premier de l'enfant est complexe.

Je suis pédopsychiatre et, dois-je m'en excuser, je suis aussi psychanalyste. En ce moment, la psychanalyse n'a pas le vent en poupe, et pourtant, je ressens que la psychanalyse conserve une très grande modernité et, en tout cas, qu'elle nous permet de réfléchir à ce qui sous-tend, à ce qui légitime, en quelque sorte, cette idée naturelle, lumineuse, évidente et pourtant si difficile à faire avancer qui est celle des centres parentaux.

<sup>4</sup> Selon l'expression d'Hanna Segal

Monsieur STEPHAN n'a pas dit que mon titre était aussi énigmatique que le précédent, mais il appelle quand même peut-être quelques éclaircissements parce que le concept d'intersubjectivité n'est pas évident. Ce que je voudrais essayer de développer, c'est que la présence du père, quand il y en a, bien entendu — il y a des enfants qui grandissent sans père — tout le monde le sait. Ce qui est terrible, c'est quand il a un père et qu'on est obligé de le cacher, car cela est très mauvais pour tout le monde, pour l'enfant comme, probablement, pour la mère. Mais quand le père existe, sa présence effective dans la réalité, en chair et en os, a un impact très important sur les premiers processus de différenciation de l'enfant.

Un tiers symbolique, c'est très important, mais quand un père existe, sa présence réelle est très importante aussi. Je ne suis pas le premier à le dire, bien entendu, et quelqu'un comme Pierre BOURDIER, avait beaucoup insisté sur ce point, en son temps. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas aussi des tiers symboliques qui peuvent représenter l'institution, la société, les autres personnes d'une famille, bien entendu. Il n'y a pas le père qui fait tiers, mais les spécificités du père, en tant que tiers, quand il existe, sont extrêmement importantes et aidantes pour des choses absolument fondamentales comme celles que sont l'intersubjectivité.

#### Alors, je commencerai par là. Qu'est-ce que c'est que l'intersubjectivité?

À 10 h du matin, c'est un mot peut-être un peu sec. Mais l'idée n'est pas sèche. L'intersubjectivité est le fruit d'un ensemble de processus et de mécanismes probablement très complexes, mais l'idée qui est contenue dans ce terme est simple. Tout bébé a besoin d'accéder à l'intersubjectivité, sans quoi, il est autiste ou psychotique. Autrement dit, ce n'est pas une phase superflue de son développement, c'est une phase indispensable. C'est donc l'ensemble des processus et des mécanismes qui permettent progressivement à un enfant de se sentir exister. Pas seulement de se sentir exister, mais de se sentir exister comme une personne différente de l'autre. Il va bien sûr l'éprouver émotionnellement avant de le savoir cognitivement. Mais se sentir exister comme une personne distincte, cela veut dire quoi ? Cela veut dire, ressentir que soi et l'autre, cela fait deux. Ressentir qu'entre soi et l'autre, il y a un écart qu'on appelle, justement, l'écart intersubjectif entre les sujets, entre le sujet bébé et le sujet adulte, il y a un écart intersubjectif qui est le fruit d'une différenciation. Tout ceci n'est pas donné d'emblée, et c'est dans cet écart intersubjectif que vont se déployer les liens primitifs, et puis un jour le langage, et puis un jour tous les phénomènes culturels.

On est rejoint par un très jeune enfant au moment de cet exposé, et je trouve que c'est très bien.

Je pense qu'il a dépassé l'étape dont je parle, heureusement d'ailleurs. Il va donc pouvoir comprendre ce que je dis, aisément. Se différencier de l'autre, c'est se ressentir comme une personne à part entière, qui n'est plus collée à l'autre, qui n'est plus confondue avec l'autre, qui s'est écartée de l'autre, mais bien sûr, qui a créé des liens avec l'autre. Et ce que je veux essayer de vous montrer, c'est que ce travail est un travail très subtil qui consiste à la fois à creuser un écart intersubjectif entre soi et l'autre, mais aussi à mettre en place des liens entre le bébé et les adultes dont il se distance, dont il se différencie. Si le bébé ne fait que creuser l'écart intersubjectif, il va se retrouver tout seul. Donc, la question c'est de creuser l'écart et en même temps de tisser des liens. Je prends toujours, pour aller vite, l'exemple de l'araignée. Quand une araignée au plafond veut descendre, surtout ici parce que c'est très haut, elle ne va pas se jeter par terre. Elle va tisser, elle va secréter des liens, elle va descendre, elle va descendre... et quand elle arrive par terre, elle est, bien sûr, séparée du plafond qu'elle a quitté, mais elle reste reliée au plafond qu'elle a quitté par tous les fils qu'elle a elle-même secrétés. Si elle a besoin, si elle a envie — que sais-je ? — de remonter au plafond, elle va le faire par les liens mêmes qu'elle a secrétés. Certes, l'exemple ne vaut qu'à moitié puisque dans cette histoire, le plafond ne fait rien. Mais entre mère et bébé, c'est différent. Cet écart se creuse et la mère et le bébé vont conjointement tisser des liens pour rester ensemble malgré la distance qui est en train de s'instaurer.

Tout mon propos de ce matin, c'est de dire que ce tissage des liens entre la mère et le bébé ne se fait pas du tout de la même façon selon que le père est présent ou pas. Donc, le Centre Parental permet justement que ce tissage, que ce co-tissage des liens entre la mère et le bébé se fasse en présence du père, ce qui permet que l'écartement se fasse dans les meilleures conditions possibles, si un père est disponible, ce qui bien entendu n'est pas toujours le cas.

J'essaie ainsi de faire sentir ce qu'est le concept d'intersubjectivité, c'est-à-dire la découverte de l'autre et la possibilité de rester en lien avec l'autre. Ce n'est pas encore tout à fait la subjectivation. La subjectivation, c'est le reflet intrapsychique de tout cela, mais je peux laisser cela de côté pour aujourd'hui.

Ce que je voudrais dire, c'est que tous ces fils de l'araignée pré-verbaux — c'est une façon de dire — tous ces fils que la mère et le bébé doivent co-tisser ensemble, c'est au fond tout ce que la psychiatrie du bébé, tout ce

que la psychologie du développement précoce, tout ce que la psychopathologie infantile précoce, nous a appris depuis 30 ou 40 ans. Je ne peux donc que les citer en vrac et sans hiérarchisation aucune, car tous ces liens primitifs sont importants.

L'attachement est une facon de rester ensemble malgré l'écart. L'attachement, ce n'est pas de rester collés. Ce n'est que dans le domaine culinaire qu'attacher veut dire coller. Dans le cadre de développement, l'attachement, ce n'est pas le collage. C'est l'appui, c'est la prise d'appui. En espagnol, l'attachement, cela se dit « Apego ». Une oreille francophone sent mieux dans ce terme la question de l'appui. S'attacher c'est prendre appui sur l'autre pour pouvoir justement s'écarter. Un grand attachementiste — on dit comme cela -Blaise PIERREHUMBERT, parle de l'attachement comme d'une « ouverture sur le monde ». L'attachement, ce n'est pas rester dans les jupes de maman. L'attachement, c'est prendre appui sur la relation précoce pour pouvoir s'écarter et s'ouvrir sur l'extérieur. En dehors de l'attachement, il y a l'accordage affectif qui a été décrit par Daniel STERN, qu'évoquait tout à l'heure Didier HOUZEL. Il y a l'empathie, il y a l'imitation, enfin, il y a tout ce que savent faire les bébés. On ne le sait pas depuis très longtemps, mais tout ce que savent faire les bébés, c'est phénoménal. L'imitation, quand un bébé imite l'adulte qui tire la langue, il commence à se différencier, mais c'est une manière pour le bébé et l'adulte de rester ensemble puisqu'ils font la même chose. L'accordage affectif, c'est une façon de rester ensemble dans les émotions, être triste ensemble ou en tout cas, être informé sur les émotions de l'autre, l'empathie, le dialogue tonique (si le bébé est tout mou, la mère s'adapte à son tonus, si le bébé est raide, la mère s'adapte à son tonus et réciproquement). Les identifications projectives, bref, tous ces liens sont influencés par la présence du père en chair et en os. Encore une fois, cela ne peut se faire, sans lui. Bien sûr, il faut bien de temps en temps que cela se fasse sans lui. Mais si un père existe, c'est vraiment trop dommage de ne pas en profiter parce qu'il a une influence profonde sur l'organisation de ce co-tissage des liens entre la mère et le bébé.

Alors, j'avance d'un pas, et en vous demandant quelque chose de difficile, qui est d'essayer de vous mettre dans la peau et le regard d'un bébé que nous avons tous été, mais cela fait un certain temps, donc on l'a un petit peu oublié et recouvert par toute une série d'événements ultérieurs. Mais dans un travail précédent, j'étais arrivé à l'idée qu'il y a trois grandes questions phénoménologiques, pourrait-on dire, qui se posent au bébé. Vous allez voir aussi que ces trois grandes questions se posent dans des termes très différents selon qu'il y a un père ou pas. Et s'il y a un père disponible, c'est quelque chose de très facilitant.

\* La première question phénoménologique du bébé, cela va peut-être vous surprendre un petit peu, parce que bien sûr je vais la dire avec des mots d'adulte qui ne sont pas ceux possibles pour le bébé. Mon hypothèse est tout de même qu'il ressent quelque chose qui a à voir avec la formulation que je vais prendre. Une première question du bébé, donc, la première grande question du bébé, quand il est dans les liens, dans les interactions avec les adultes qui prennent soin de lui, la mère ou quelqu'un d'autre est la suivante. Le bébé a besoin de stabilité, il a besoin de sécurité, il a besoin de continuité, et chaque fois, qu'il va rencontrer l'adulte de référence qui s'occupe de lui, au fond, il va se demander : « Est-ce que cette personne est comme d'habitude ou est-ce qu'elle n'est pas comme d'habitude ? ».

C'est important pour lui qu'elle soit comme d'habitude, mais pas toujours, pas toujours exactement comme d'habitude, qu'il y ait de petits écarts. L'enfant ou le bébé va travailler sur des petits écarts.

Vous allez mieux le comprendre si je vous dis que cette question-là, elle va infiltrer toute notre vie, en fait, y compris nos histoires d'amour. Beaucoup de problèmes du bébé infiltrent d'ailleurs nos histoires d'amour. Chaque soir quand on se couche à côté de celui ou celle qu'on aime, chaque matin quand on se lève à côté de celui ou de celle qu'on aime, en fait, sans s'en rendre compte, comme le bébé d'ailleurs, on se pose la question. : « Est-ce que, il ou elle, est comme d'habitude ? ».

Et dans l'espèce humaine, ce qui est assez étrange, c'est qu'en fait, la réponse est toujours catastrophique, parce que si l'autre va moins bien que d'habitude, tout de suite, notre culpabilité surgit, et on se dit : « Mais qu'est-ce que j'ai fait encore qui ne va pas ? ».

Mais si l'autre va très bien, mieux que d'habitude, vous voyez le genre de pensée qui peut nous assaillir...

Soit la question : « Est-ce que c'est vraiment à cause de moi que l'autre va si bien ? »

Actes colloque FNCP 2014 – « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

Alors, si la mère est trop « pas-comme d'habitude », je suis désolé, je finis par parler de manière un peu bizarre, mais si la mère est trop « pas-comme d'habitude », ceci est inmétabolisable par l'enfant. En revanche, si la mère est un petit peu pas comme d'habitude, alors l'enfant, progressivement, va découvrir peut-être la tiercéité en ce sens qu'effectivement, si la mère n'est pas comme d'habitude, ce n'est pas forcément à cause de lui, mais peut-être y a-t-il un autre qui l'a un peu modifiée de manière tolérable, un petit peu, mais pas trop.

Si elle est seulement un petit peu différente de ce qu'elle est habituellement, alors il découvre sans violence développementale la place du tiers qui évidemment peut-être celle du père.

\* La deuxième grande question phénoménologique du bébé pourrait être mise en forme, mise en mots de la manière suivante qui renvoie à un concept d'un psychanalyste anglais Donald MELTZER qui a décrit le « conflit esthétique ». Le conflit esthétique, c'est cette interrogation fondamentale du bébé devant l'adulte, devant la mère qui prend soin de lui. L'enfant est ébloui, il est émerveillé. Cela n'engage en rien la beauté effective de la personne, c'est la beauté de la rencontre. Il est ébloui. J'ai une seule personne qui m'applaudit, c'est le petit garçon-là. Donc cela me rassure fondamentalement parce que lui, il est plus proche de ce je raconte que nous. Ainsi, le bébé est ébloui par cet objet qu'il découvre dans la relation, par l'apparence de cet objet. Et en même temps, c'est difficile à croire parce qu'on a oublié tout cela très vite, il va s'interroger sur ce qui se passe dedans de et objet merveilleux ? Est-ce que c'est aussi beau dedans que dehors ? Tel est le conflit esthétique qui organisera toutes nos émotions esthétiques dans notre vie d'adulte.

Quand vous regardez la Joconde, cela n'est qu'une surface plane et pourtant notre émotion esthétique tient à l'énigme de qui se passe au-dedans. Est-ce que la Joconde ne serait pas en 3D ? Elle ne l'est pas. Ce que je veux dire, c'est que pour le bébé, il y a quelque chose de comparable dans ces rencontres initiales : « Je suis ébloui par la surface de l'autre que je rencontre, et je me demande ce qui se passe là-dedans. »

S'il y a un père à proximité, cela transforme tout à fait la question parce que le dedans de la mère renvoie aussi au père alors que sans père, cela reste sans doute encore beaucoup plus énigmatique pour l'enfant.

\* Troisième grande question et dernière grande question du bébé. Vous voyez bien que tout cela a à voir avec l'intersubjectivité parce que pour se demander si l'autre est comme d'habitude ou pas comme d'habitude, pour se demander si l'autre est aussi beau dedans que dehors, et ceci vaut aussi pour la troisième question, il faut bien sûr que l'enfant ait commencé à se différencier un petit peu. Je vous ai dit l'importance du père pour le creusement de cet écart et le co-tissage des liens. La troisième grande question du bébé donc — encore une fois informulable par lui comme cela — correspond à une interrogation très profonde sur toute situation, tout phénomène où l'enfant se dit : « Il se passe quelque chose, là qui n'est ni-moi-ni-elle, qui n'est ni exactement moi, ni exactement elle ».

Je prends un exemple qui se situe bien avant l'Œdipe, parce que l'enfant n'attend pas l'âge de l'Œdipe pour s'interroger sur le langage de sa mère. Très vite, tout de suite, presque, sans doute, le bébé va s'interroger sur le langage de sa mère parce que de temps en temps, la mère lui parle, et de temps en temps, la mère parle à d'autres. C'est-à-dire qu'une partie du langage de la mère est dirigée vers un autre que lui. D'accord ? Non, je parle au petit garçon. Très vite, l'enfant va s'apercevoir qu'une partie du langage de la mère s'adresse à lui et qu'une partie du langage de la mère s'adresse à quelque chose d'autre. Cela n'a pas besoin encore d'être le père. C'est un troisième lieu qui n'est ni-moi (si je suis le bébé) ni-elle. Et chaque fois que le bébé va s'interroger sur les processus, les phénomènes, les situations où c'est du ni-moi-ni-elle qui est en jeu, alors il est en train avec la mère de co-construire une place du tiers qui, bien entendu, peut être occupée par de multiples tiers : la grand-mère, les grands-mères, d'autres adultes...

André GREEN a parlé, d'ailleurs, à ce propos de triangulation parce qu'il y a le bébé, la mère et cette place du tiers. Il a parlé de « triangulation généralisée à tiers substituable », car le tiers peut être très variable. Mais quand c'est le père, cela apporte, à cette place du tiers, quelque chose de tout à fait spécifique et c'est làdessus que je vais terminer.

J'ai parlé du langage de la mère. En dehors même du langage, il y a la pensée de la mère. De temps en temps, la mère pense au bébé, de temps en temps, la mère pense à autre chose et heureusement. La mère ne peut pas être seule avec son bébé. C'est parfois difficile à accepter pour le bébé, mais en réalité, s'il n'y avait que le bébé pour la mère, on serait dans le registre de la psychose. Il faut bien que de temps en temps quelque chose de la mère « file » ailleurs son langage, mais aussi sa pensée. La mère n'est pas qu'une mère. Elle est aussi une femme. Ceci est vraiment important. Certes, c'est douloureux un peu pour le bébé, mais c'est constructif et structurant. C'est ce qu'André GREEN, encore, a appelé « l'autre de l'objet ». Chaque fois qu'on est en relation avec quelqu'un, on sait qu'une partie de ce quelqu'un est en relation avec quelque chose d'autre que moi-même, soit « l'autre de l'objet ». C'est très douloureux, mais très fondateur. De la même manière, dans les relations de couple, de temps en temps, vous le savez bien, enfin, je le pense, de temps en temps, on demande à l'autre : « Mais à quoi tu penses ? » Et forcément, l'autre va répondre « À rien ! » Parce que rien, cela signifie : autre que toi. Et cet autre que moi, ravive alors des douleurs de l'enfance, bien évidemment, des douleurs renvoyant à l'époque où on a commencé à comprendre qu'on n'était pas tout pour

sa mère, et qu'il y avait pour la mère quelque chose d'autre que soi. Alors, ce travail sur l'autre-de-l'objet, sur la place du tiers qui peut être occupée par différentes personnes, bien entendu, le père va y apporter ses spécificités et, dans les bons cas, atténuer la souffrance du bébé de n'être pas tout pour sa mère. Seul le père peut faire cela.

La psychologie du développement précoce, la psychiatrie du bébé ont 30 ou 40 ans d'ancienneté, mais ce sont tout de même des disciplines extrêmement jeunes au regard de l'évolution des connaissances et des idées. C'est donc tout à fait normal qu'on ait plus de questions que de réponses. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, grâce à ces disciplines en plein essor, on commence à mieux comprendre, comment la mère et le bébé ensemble coconstruisent la place du tiers. Maintenant, ce qu'on comprend peut-être encore mal, mais cela va venir, les idées avancent, c'est comment chaque tiers qui occupe cette place va y apporter ses spécificités ? Comment le père occupe cette place? Le père va y apporter bien sûr toute son histoire personnelle, son histoire transgénérationnelle, sa propre conflictualité névrotique, et puis aussi sa façon de faire avec le bébé qui est le fruit, la résultante de ses composantes masculines et féminines. Mais il y a quelque chose qu'il faut bien comprendre dans cette spécificité du père comme tiers et qui légitime, à mon avis, tout à fait le fait qu'il soit présent quand il est possible qu'il soit présent. Pour expliquer cela — et je terminerai peut-être là-dessus — je vous invite à réfléchir au fait que le père préœdipien est très particulier. C'est pour cela que les centres parentaux sont si importants afin que le père soit là tout de suite. Parce que le père préœdipien, ce n'est pas le père des caricatures qu'on fait parfois à propos de la psychanalyse. Quand on parle du père, on parle souvent du père castrateur, on parle du père qui coupe les liens entre la mère et l'enfant, par peur de la rivalité œdipienne... C'est un peu caricatural, mais en fait, quand on parle du père de cette manière-là, on pense en fait au père œdipien ou post-œdipien. Ce dont il est question à propos des centres parentaux, c'est de la fonction paternelle préœdipienne. Et celle-ci n'est pas du tout castratrice, pour dire les choses un peu schématiquement. C'est au contraire un père nourricier, qui va contextualiser la dyade. C'est ce qu'on appelle parfois dans notre jargon « La fonction Sainte-Anne » parce qu'il y a un célèbre tableau qui représente le Christ, la Vierge et en arrière-plan, Sainte-Anne, la mère de Marie qui est là. Quand on regarde bien ce tableau, on ne sait pas très bien au niveau des genoux et des jambes, en particulier, quelle est la jambe de Sainte-Anne, quelle est la jambe de la vierge ? Il y a quelque chose d'assez intriqué entre les deux personnages. Mais la fonction Sainte-Anne est en arrière-plan et elle contient en guelque sorte la mère et le bébé en permettant à la dyade mère/bébé de fonctionner. C'est un appui pour la mère — c'est une femme, en l'occurrence —, mais le père préœdipien a aussi une fonction Sainte-Anne de cet ordre-là.

Alors évidemment, les hommes qui sont là dans cette salle n'ont pas du tout envie d'être confondus avec leurs belles-mères, enfin en général...

Pourtant, quand tout va bien, ils ont cette fonction d'arrière-plan de contextualisation de la dyade et de rôle nourricier de la dyade, mais ils ont des spécificités masculines qui sont très différentes de celles de la grandmère maternelle, par exemple. Et il me semble que ce qui est important, c'est que, dans les Centres Parentaux, l'institution elle-même a aussi une fonction Sainte-Anne qui permet à la mère et le bébé de ne pas être tout seuls et qui les aide dans ce travail d'accélérateur subjectivité que j'ai évoquée. Mais le père a une façon de faire qui lui est propre, même si aujourd'hui, on a encore un petit peu de mal à détailler précisément, comment se passent concrètement les choses.

À propos du père, un psychanalyste américain qui s'appelle Harold BLUM, il y a déjà un certain nombre d'années, avait proposé une expression assez amusante, pour dire qu'au tout début, le père était un petit peu le « camarade de guerre » du bébé face à la mère. Non pas que la mère soit un ennemi, mais parce que la mère est étrange pour le bébé. Les adultes sont étranges pour les bébés. La mère est énigmatique. La mère est, à la fois, une mère et une femme. Enfin, je ne vais pas rentrer dans toute la théorie de la séduction du bébé par les adultes, mais il y a des choses qu'il comprend bien, les choses qu'il comprend moins bien. Il y a toutes les questions qu'il s'est posées. Le bébé, parfois, a du mal à se situer par rapport au fonctionnement maternel, et le tiers père fonctionne alors comme un décodeur, comme un traducteur pour lui. Il apaise quelque chose des messages maternels. Sa présence est donc tout à fait essentielle, et je pense vraiment qu'un père, en chair et en os, là ne fait pas le même travail qu'un tiers symbolique, d'où le fait qu'une institution a sa part à jouer, mais qu'elle ne peut pas faire tout elle-même.

Voilà, alors je vais m'arrêter là-dessus en espérant avoir suffisamment montré que ce travail de différenciation très fin, entre la mère et le bébé, entre l'adulte et le bébé qui va permettre à l'enfant de se sentir exister comme une personne non confondue avec l'autre, dépend fondamentalement de la possibilité de tisser des liens tout

en s'écartant. C'est pour cela que les enfants aiment tellement le chewing-gum. Le chewing-gum, c'est l'exemple même de quelque chose qui fait qu'on peut s'écarter de l'autre tout en restant en lien quand même. Tout à l'heure, j'ai parlé des fils d'araignée. Maintenant, je parle du chewing-gum. Les adultes détestent que les enfants aiment le chewing-gum, d'ailleurs. C'est excessif. On entend des choses extraordinaires. Les parents disent parfois : « Non, il ne faut pas manger de chewing-gum » avec une première raison : « Cela abîme les dents ». Mais en fait, ils leur disent ensuite : « Il ne faut pas l'avaler, cela colle le ventre ! »

Aucun chewing-gum n'a jamais collé le ventre d'aucun enfant. Simplement, les adultes se rendent compte que là — ils s'en rendent compte pas consciemment, mais inconsciemment — l'enfant est en train de travailler quelque chose, de retravailler quelque chose, de refigurer quelque chose de l'étape très délicate de son développement initial où il s'agissait de savoir comment se détacher sans s'arracher.

C'est aussi le problème des adolescents. Chaque fois qu'ils s'en vont, ils disent : « On s'arrache ».

Eh bien non, justement, il s'agit de se détacher sans s'arracher et ce co-tissage des liens est vraiment très facilité par la présence en chair et en os du père quand il est là.

Voilà, je m'arrête là-dessus. C'est la manière que j'ai, pédopsychiatrique et psychanalytique, de comprendre l'intérêt des Centres Parentaux et de cette révolution donc pacifique, mais indispensable.

Merci beaucoup de votre attention!

M. Bernard STEPHAN: Merci beaucoup, Bernard GOLSE pour cet apport « Se détacher sans s'arracher ». Il y a de quoi méditer, de quoi travailler à partir de cette parole. Vous avez compris que cette révolution pacifique des Centres Parentaux avance par bond successif, par croisement des points de vue, croisement des savoirs. Et puisqu'il s'agit des centres parentaux, nous avons pensé qu'il était utile, même indispensable d'entendre des personnes, ceux et celles qui ont vécu, qui vivent encore, pour certains et certaines d'entre elles dans ces centres parentaux. Et donc, nous avons invité plusieurs personnes à participer à cette table ronde, qui est un peu haute, mais cela va être quand même une table ronde puisque, l'hémicycle au moins est en demi-cercle. Et donc, nous avons invité Mélissa, et donc je l'invite à rejoindre le perchoir. Et Melissa est venue avec un invité surprise et qui est le bienvenu, qui s'est déjà fait remarquer de l'assemblée, à savoir Tiago qui va sans doute rejoindre sa maman tout de suite.

Et puis également, nous avons invité Priscilla à venir participer à cette table ronde donc, bienvenue et merci de votre participation. Et puis également, Corinne qui va venir alors, on va peut-être s'occuper de Tiago ? je ne sais pas. Peut-être qu'il veut rejoindre ta table là-bas aussi. Et Corinne est venue avec Peter, son compagnon qui va aussi rejoindre la table ronde. Et donc, avec Melissa, Priscilla, Corinne et Peter et Tiago va aussi s'adjoindre à cette table ronde, Aurélie MARTIN. Aurélie est Directrice « Enfance Famille » du Conseil Général du Cher.

Donc, merci à vous tous de participer à cette table ronde. Et je disais tout à l'heure qu'il y a peut-être un petit problème de place. Cela va aller ?

Je disais tout à l'heure, et ce n'est pas les pédopsychiatres qui sont intervenus précédemment qui vont me démentir, c'est qu'évidemment, cette révolution pacifique des Centres Parentaux a besoin d'écouter avec attention la parole des personnes qui sont présentes dans ces centres parentaux. Cette parole est porteuse de savoir. Et nous avons à apprendre de ceux et celles qui vivent dans ces centres parentaux. Et donc, j'avais envie de vous poser une question toute simple et répondez. Le premier ou la première qui répond n'hésitez surtout pas. En fait, qu'est-ce que le Centre Parental que vous fréquentez, que vous avez fréquenté, vous a apporté ? Qu'est-ce que vous pourriez dire de ce qu'il vous a apporté ce Centre Parental ou les personnes à l'intérieur de ce Centre Parental ?

**Pricilia**: cela nous a apporté une stabilité surtout pour pouvoir éduquer notre enfant en toute sérénité, nos enfants, plutôt. Cela nous a fait grandir et nous a apaisés surtout aussi, puisqu'on pouvait parler comme on voulait. Même avec ceux qui ne s'occupaient pas de nous, de notre suivi, on pouvait parler avec eux le matin et le soir, on venait, c'était ouvert. Donc voilà, déjà.

M. Bernard STEPHAN: Vous diriez aussi la même chose Melissa?

**Melissa**: Oui, surtout de la stabilité, oui. Parce qu'en arrivant à Aire de Famille, la plupart d'entre nous, on était tous « perdus » donc, en arrivant là-bas, c'était magique. Oui, au départ, on n'avait rien et en arrivant à Aire de Famille, cela faisait bizarre en fait, parce que tout le monde était là pour nous...

**M. Bernard STEPHAN**: Et qu'est-ce qui changeait par rapport à ce que vous aviez vécu avant ? Quand vous dites « C'est magique », est-ce que vous pourriez dire ce qui a changé ?

**Melissa**: On est entouré. On sait à qui parler, de quoi. Enfin, on peut parler de tout sans avoir honte, de notre passé. Ils n'ont pas de jugement, en fait, on peut tout dire, sans honte. On n'a pas honte.

Corinne: Moi, personnellement...

M. Bernard STEPHAN : Allez-y Corinne.

**Corinne** : Moi, personnellement, je n'avais pas beaucoup de famille. Et quand je suis arrivée à Aire de Famille, j'ai trouvé une famille formidable et je les remercie encore.

M. Bernard STEPHAN : Et quand vous dites, vous avez trouvé une famille, c'est qui cette famille ? Est-ce que vous pouvez décrire un peu qui est la famille que vous avez rencontrée au Centre Parental ?

Corinne: Les personnes ou...?

M. Bernard STEPHAN: Oui, les personnes. Qui elles étaient? Qu'est-ce qu'elles vous ont apporté?

**Corinne**: D'abord, Frédéric VAN DER BORGHT qui m'a beaucoup aidée surtout sur le plan administratif, parce que la préfecture ne voulait pas renouveler mon titre de séjour parce qu'à la base, j'étais étudiante et M. VAN DER BORGHT, je ne sais pas comment il a fait, mais du jour au lendemain, la situation s'est arrangée!

**M. Bernard STEPHAN**: Mais ce que vous avez ressenti là, dès le début, à savoir de pouvoir parler comme disait tout à l'heure, Melissa, de pouvoir parler sans être jugé. Bon, cela vous l'avez ressenti au début, mais après, comment cela s'est déroulé parce que cela peut être magique au début et peut-être après, qu'est-ce qui s'est passé ? Qu'est-ce que vous avez senti transformé ? Qu'est-ce qui a changé en vous ?

Corinne: D'abord, je ne savais pas que cela existait un truc comme cela, parce que j'étais à l'hôtel et j'étais enceinte. Et mon assistante sociale m'a dit: « On va t'emmener en centre. Je vais écrire une lettre de demande pour un centre maternel ». Je lui ai dit « J'ai mon copain. Je ne sais pas, est-ce qu'il pourra venir voir l'enfant, être avec nous? Elle m'a dit "Cela ce n'est pas sûr. Peut-être de temps en temps, une fois par semaine". Ou alors, il y a un autre truc, un Centre Parental ». J'ai dit « C'est quoi ? ». Elle me dit « ils accueillent le père et la mère ». Un mois après, M. VAN DER BORGHT m'a laissé un message. J'avais rendez-vous. Et je n'ai pas dormi de la nuit parce que je me disais « Ce n'est pas possible. Moi, je vais être prise dans un établissement comme ça... » Je ne sais pas parce que je suis très, comment dirais-je, je n'avais pas confiance en moi, je me disais « Tout ce que je fais, cela ne réussit jamais ». Je suis comme cela, en fait. Le lendemain, je suis partie et ils m'ont bien accueillie. Un mois après, j'avais un logement avec mon copain, notre enfant. C'est un truc que je n'aurais jamais imaginé. Cela faisait des années que j'étais à l'hôtel, famille d'accueil...

M. Bernard STEPHAN : Le fait que Peter votre compagnon puisse être accueilli en même temps que vous.

Corinne : En même temps que moi !

M. Bernard STEPHAN: Qu'est-ce que cela à changer?

**Corinne**: Génial! Alors, génial. Parce que je suis arrivée à Aire de Famille, j'étais à 7 mois de grossesse. Donc, en plus j'étais à l'hôtel, il ne pouvait pas venir à l'hôtel. Donc, on se voyait juste le week-end parce qu'il travaillait. C'était difficile. Et en plus en centre maternel, il faut se voir encore que le week-end. Je ne sais pas comment cela fonctionne. Il est là tous les jours avec moi maintenant. Donc, super!

M. Bernard STEPHAN: Est-ce que vous confirmez Peter?

Actes colloque FNCP 2014 - « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

**Peter** : Moi, de toute façon, je n'étais pas d'accord pour être séparé, de l'enfant, même enceinte, je voulais rester avec eux. Et c'est pour cela qu'on a rencontré Aire de Famille.

M. Bernard STEPHAN : Et Priscilla, est-ce que vous diriez la même chose sur le fait de pouvoir, que le centre parental ait pu accueillir votre compagnon ?

Priscilla: Oui. De toutes les façons, je n'aurais pas été en centre maternel. Clairement, j'aurais préféré même rester chez ma mère qu'en centre maternel parce qu'il faut la stabilité, il faut les deux parents. Moi, j'ai toujours dit, moi j'ai grandi sans père. Donc, j'ai toujours voulu construire ma vie du début à la fin de la grossesse et même après, avec mon compagnon. Et c'est vrai qu'au début, si on est toute seule en centre maternel, la femme va rester jusqu'à trois ans loin de son compagnon et l'enfant de son papa. Mais en tout cas, on installe nos règles avec notre enfant. On a notre complicité. Le papa, il ne peut pas être là le soir, c'est-à-dire au moment du coucher, ce qui est super important pour l'enfant. Et c'est vrai qu'être avec le père, tout le temps, c'est sûr, il y a des conflits, c'est difficile. Mais pour l'enfant, c'est le mieux. Parce qu'il y a papa, il y a maman. Moi, je sais que c'était ça qui comptait. Donc, soit nous étions accueillis ensemble, soit je restais chez maman.

On a besoin d'un soutien, on a besoin que le papa soit là, tout simplement. Et dès qu'on a été accueilli, on a été super bien accueilli. C'est vrai que surtout Aline qui est là, qui m'a énormément aidée. Elle est là. Elle m'a soutenue dans des moments très, très, très difficiles. Donc, c'est vrai qu'elle nous a fait avancer sur beaucoup, beaucoup, beaucoup de choses. Des choses, c'est-à-dire, des choses toutes bêtes, des papiers qu'on n'arrivait pas à faire au début. Au jour d'aujourd'hui, moi qui suis partie du centre parental, j'ai fait tout pour me débrouiller toute seule comme une grande. Avec mon conjoint à la maison, j'ai un deuxième enfant. La stabilité est là. Donc, c'est cela qui a joué.

M. Bernard STEPHAN: Vous avez passé combien de temps au centre parental?

**Priscilla**: 3 ans, 3 ans et demi à peu près. Cela ne fait pas longtemps que nous sommes sortis du centre parental.

M. Bernard STEPHAN: Est-ce que vous pourriez dire qu'il y a eu des étapes ? Quelles ont été les étapes pour vous ? À partir de l'accueil jusqu'à aujourd'hui.

**Priscilla**: Mes étapes, comment dire; au début, on est encore enfant. On met au monde un enfant. Et petit à petit, on devient femme, on devient maman. Et les étapes, je ne sais pas comment vous dire cela, directement. Je n'ai pas les mots. C'est difficile. Donc, les étapes oui, c'est enfant, maman et...

M. Bernard STEPHAN: Vous diriez femme?

**Priscilla** : Oui, femme. Il faut être une femme pour être une maman.

M. Bernard STEPHAN: Et vous Mélissa, vous pourriez dire, quelles ont été les étapes que vous avez vécues? Vous disiez « C'était magique au début ». Est-ce qu'il y a eu des difficultés? Est-ce que vous les avez dépassées? Comment?

**Mélissa**: Oui, il y a eu des difficultés avec le papa de mon fils. Nous avons chacun de vrais caractères. Donc, avant d'arriver au centre parental, j'étais chez ma mère. Et lui, Morgan, le papa de mon fils, était à la rue... cela faisait 6 ans qu'il était à droite à gauche. Quand je l'ai rencontré, Morgan était vraiment à la rue, Il dormait dans les caves, dans les halls. Il a même dormi dans mon hall parce que j'avais honte de dire à ma mère que mon copain était à la rue et que j'avais un copain. Elle savait que j'en avais un, mais qu'il était à la rue, non. Donc. je pense que si je lui avais dit, elle l'aurait très mal pris. Elle aurait parlé. Donc, quand on est allé voir l'éducateur de Morgan (moi, je n'avais pas d'assistante sociale) il nous a parlé du centre parental. Je disais à Morgan, ce n'est pas vrai, cela n'existe pas, ce n'est pas possible. Je travaillais, j'étais enceinte de 4 mois, je travaillais à C & A. Il m'a appelé, il m'a dit « Oui, il y a un truc qui s'appelle Aire de Famille ». Je suis partie regarder sur internet, il y avait un reportage qui montrait une famille, qui n'est plus là d'ailleurs. Enfin, je me disais « Ce n'est pas possible de rentrer dans ce truc. On met des années à v rentrer. Ce n'est pas possible ». Et Morgan dit « Si, t'inquiètes, mon l'éducateur, il est super bien. Il va nous faire des rapports sociaux, tu vas voir, cela va passer ». Et moi, dans ma tête, c'était pff... J'avais une voisine à moi qui déménageait. Elle était dans un 12 m — et elle connaissait super bien la propriétaire de l'immeuble. Elle m'a dit « Si tu veux, si tu n'as vraiment rien, on va un peu te loger là-dedans ». Mais voilà, c'était 12 m — pour 600 euros. Et c'était à Issyles-Moulineaux. J'ai dit « 600 euros, je ne peux pas ». Je me souviens de ce jour-là : Morgan m'appelle et me dit « Tu vois, c'est un certain M. VAN DER BORGHT qui nous a appelés et qui nous propose un rendezvous ». Ce jour-là, j'ai appelé au moins 6 fois, personne ne décrochait à Aire de Famille. J'ai dit « Morgan, ce n'est pas vrai ». Puis M. VAN DER BORGHT nous a rappelé un petit peu plus tard, vers 17 h, 18 h, je me souviens bien. Et il a dit « Je vous propose un rendez-vous ». C'était deux jours après. Nous étions à l'heure au rendez-vous, alors que d'habitude on n'est pas à l'heure au rendez-vous.

Corinne: Moi, j'avais appelé à 20 h. Je ne savais pas que c'était des bureaux. Je suis restée.

Actes colloque FNCP 2014 – « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

**Mélissa** : Ah oui ? Après, il y a eu les rendez-vous, le deuxième rendez-vous puis le troisième. Au troisième rendez-vous, nous avons visité l'appartement, c'était magique.

**Corinne** : Ils nous apprennent aussi à faire connaissance avec notre enfant avant qu'il soit né par des séances d'haptonomie. Aussi, on voit des psychologues.

**M. Bernard STEPHAN**: Est-ce que vous pourriez, par exemple, quand vous dites « Il y a des séances d'haptonomie ». Qu'est-ce que cela a changé ? Qu'est-ce que cela a produit pour vous ?

**Corinne**: Quand je suis arrivée, j'étais enceinte et j'étais dans une très grande détresse. Je savais que c'était foutu, que j'allais rester à l'hôtel avec le bébé. Donc, je ne faisais pas trop attention. J'étais enceinte, mais j'avais beaucoup d'autres préoccupations. Je me demandais comment j'allais faire. Est-ce que j'allais rester à l'hôtel ? Au centre maternel ? Qu'est-ce qui allait se passer ? Et quand je suis arrivée à Aire de famille, c'est là

que j'ai commencé à faire connaissance avec mon enfant petit à petit. J'avais carrément, plus de tête, tellement j'avais eu des soucis. Avec les séances d'haptonomie, j'ai commencé à apprendre, à comprendre que vraiment j'étais enceinte et que le bébé était là, présent. Mais j'ai accouché par césarienne aux 8ème mois, nous n'avons pas eu le temps de découvrir vraiment l'accompagnement haptonomique.

M. Bernard STEPHAN: Quand le bébé est né. Qu'est-ce qu'il vous a apporté, votre bébé? Qu'est-ce que vous a apporté Tiago?

Corinne: À moi?

M. Bernard STEPHAN: Oui. Pardon, la question vaut pour vous trois, pour vous quatre, pardon.

Pricilia: Du bonheur tout simplement.

**Melissa**: Oui, du bonheur. Moi, depuis que j'ai mon petit, je ne sors plus. Enfin, je reste avec lui en fait. Même avec le papa, j'ai du mal à le laisser. Je sais que c'est un problème. Des fois, cela crée des conflits. Je n'ai plus les copines que j'avais avant d'être enceinte ; elles ne sont plus là. J'ai ma mère et il y a Corinne aussi. Oui, j'ai tissé des gros liens avec elle. En fait, je me rends compte que quand on a un bébé jeune, et que les autres, les copines ne sont pas mères, elles ont d'autres vies, et nous, on a notre vie. Chacun de son côté quoi... Enfin, personnellement, je n'arrive pas à confier mon enfant quelque part pour sortir. Je n'y arrive pas.

M. Bernard STEPHAN: Alors justement, Bernard GOLSE disait tout à l'heure que — et Didier HOUZEL aussi — que c'était important d'avoir une vie avec l'enfant bien sûr, mais aussi sans l'enfant. Comment vous réagissez à ce propos-là, à ce qu'ils disent?

**Pricilia**: C'est vrai, mais c'est dur. C'est dur parce que j'ai déjà essayé. À l'anniversaire d'une copine, je suis restée à peine 2 heures chez elle. Je suis rentrée vite, c'est dur. Une fois, ma mère m'a demandé de le laisser, et moi de sortir. J'ai pleuré ce jour-là, j'ai dit « Ce n'est pas possible ». Alors que je sais qu'avec ma mère, j'ai confiance, mais c'est dur.

**Corinne**: Aire de Famille, ce n'est pas un centre maternel. Du coup, ils aident aussi des pères, parce que les pères, ils ont tendance à se laisser aller, parce qu'il y a la mère. Et du coup, Aire de Famille les aide aussi à commencer à prendre conscience qu'il faut qu'ils s'y mettent aussi. Parce qu'ils peuvent se laissent aller quand on est à Aire de Famille.

**Melissa** : C'est vrai, qu'on voit plus souvent les femmes que les hommes à Aire de Famille. Ils ont du mal eux, quand même. Enfin, ils ont du mal à s'exprimer.

M. Bernard STEPHAN: Comment vous expliquez cela?

Melissa: Je ne sais pas. Ils sont machos. En tout cas, le mien, il est macho. Ah oui. Le mien là...

M. Bernard STEPHAN: Est-ce que vous diriez qu'il a aussi changé?

Melissa: Oui.

M. Bernard STEPHAN : Et en quoi a-t-il changé ?

**Melissa**: En son comportement, parce qu'il avait des problèmes de justice. Comme il était à la rue, il se battait beaucoup. Et le fait d'arriver à Aire de Famille, d'avoir un enfant, tout a changé. Il ne sort plus, il est souvent avec nous, il dit « Sa famille... » Enfin, même sa propre famille l'a « abandonné ». Sa famille aujourd'hui, c'est moi et le petit.

**Corinne**: Les papas, ils ont quand même du mal à se mettre dans le bain tout de suite. Franchement mon compagnon, il s'est mis dans le bain, il n'y a pas si longtemps, et mon fils va avoir 3 ans.

M. Bernard STEPHAN: La parole lui sera donnée tout à l'heure parce que...

**Peter** : Par rapport à quoi ?

M. Bernard STEPHAN: Peter, qu'est-ce que vous diriez de ce que dit Corinne?

Peter: Oui, c'est vrai, on a du mal à s'y mettre, mais ce n'est pas pareil quoi.

**Corinne**: Enfin, j'ai remarqué que les papas, ils s'y mettent quand l'enfant commence à marcher, quand il commence à dire « Papa ». Oui, c'est à ce moment-là qu'ils s'y mettent vraiment. Quand il est encore tout bébé et qu'il faut le porter, mettre des couches, donner le biberon...

M. Bernard STEPHAN : On a peur de lui faire mal.

Actes colloque FNCP 2014 - « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

**Corinne**: Mais je ne comprends toujours pas, pourquoi, nous les femmes, on a toujours l'instinct maternel très tôt, très vite même. Et les hommes, ils mettent toujours du temps. Je ne comprends pas. Alors qu'on a presque

le même âge. Je ne sais pas. Des fois, je lui dis « Je travaille, tu travailles. Moi aussi, c'est mon premier enfant, mais regarde si j'étais comme toi, je ne serais pas là à rester comme cela ».

M. Bernard STEPHAN : Peter, vous avez... Vous pouvez répondre à cette interrogation de Corinne ?

**Peter**: Ben, je ne sais pas si c'était une interrogation ou une affirmation donc... Non, je l'avoue, j'ai des torts et tout cela, mais je le dis aussi que c'est dur.

**M. Bernard STEPHAN** : Alors, Aurélie, vous écoutez ces propos très attentivement. Est-ce que vous avez des remarques ou des questions à poser aux participantes et aux participants à la table ronde ?

Aurélie MARTIN: J'ai du soutien en tout cas. Des remarques, oui, c'est vrai que nous avions discuté déjà ensemble. Vous aviez pu mettre en évidence la question des étapes et peut-être aussi la façon d'y faire face. Je vais reformuler et puis vous pourrez, je pense, donner un peu vos expériences. Moi, j'avais ressenti qu'être au centre parental aidait à grandir comme vous l'exprimiez Priscilla, de grandir en tant que personne dans le couple. Il y avait aussi cette approche bienveillante, cette écoute sans vous mettre la pression sur un idéal et que du coup, la réalité des choses que vous viviez, c'était plutôt une approche où les choses étaient dédramatisées par rapport, peut-être, à d'autres types de suivi social où on vous disait « Ben non, il faut faire ceci. il faut y arriver » et tout ca.

M. Bernard STEPHAN : On a envie de vous entendre là. À partir de la remarque d'Aurélie.

Melissa: Oui, à la base nous avons déjà des rendez-vous. Normalement, un rendez-vous une fois par semaine au minimum.

#### M. Bernard STEPHAN: Avec?

Melissa: Avec Aire de Famille, le psychologue. Et sauf que, voilà, ce n'est pas un rendez-vous où ils ouvrent, des livres comme son mari disait, qu'ils ne connaissent pas en fait. Ils vivent avec nous la chose et on vient quand on veut. On a le rendez-vous qui est fixe. Sûr, on y va, on discute, on parle. À ce moment-là, on est tous les trois. Comme elle disait « Souvent, le mari a du mal à venir ». Du coup, c'est le moment où il est obligé d'être là. Au moins comme cela, il y a un moment à trois ou à quatre des fois. C'est vrai qu'on peut y aller tous les jours sans problème. On discute quand cela va, quand cela ne va pas. On parle, voilà. On peut aller prendre des conseils, on peut avoir du soutien. Ce n'est plus comme ça maintenant... On se pose le matin en fait, on boit notre petit café, c'est familial en fait. On n'a pas de contrainte vraiment.

**M. Bernard STEPHAN**: Mais par rapport à d'autres entretiens que vous aviez eus avant avec d'autres : travailleurs sociaux, des assistantes sociales, assistants sociaux.

Pricillia: Mais ce n'est la peine! Désolé du mot, mais ils s'en foutent totalement on dirait. On leur parle, et cela rentre, cela sort aussitôt. Ils vont poser une autre question, des fois, qui n'a rien à voir. Tandis qu'à Aire de famille, c'est vrai qu'ils sont ouverts comme on dit. Ils vivent la chose avec nous en fait. Ils la vivent avec nous. Moi, personnellement, c'est ce que je ressens. Ce que j'ai ressenti, surtout, comme je disais toujours, jamais sur un piédestal, mais avec Aline, énormément. C'est l'accompagnement qui m'a fait changer en fait — je vais dire les choses comme cela — qui m'a vraiment fait changer puisqu'au début, j'étais quelqu'un de très, très, très méchante pour une fille. Non, mais c'est vrai. Et ils arrivent à vous adoucir, à vous dire les choses, pas comme vous voulez les entendre tout le temps, en fait. Ils ne vont pas dans votre sens des fois. À Aire de famille, ils vous disent « cela va. Cela, cela ne va pas ». Même si cela ne vous plaît pas. Pour vous faire avancer en fait. Et voilà, c'est ouvert. C'est comme une famille d'un côté. On pourrait dire comme cela, c'est une deuxième famille. Pas une première, une deuxième. C'est vraiment important... Il faut vraiment plus de centres parentaux, vraiment pour d'autres personnes, parce que cela fait vraiment avancer en fait.

**Corinne**: Moi qui ai connu des assistantes sociales, il y avait plein de tragédies. Je me suis dit « Je vais encore subir des pressions », parce que quand j'étais avec d'autres assistantes sociales « Ben oui, il faut faire ça. Au boulot, est-ce que tu as obtenu ton rendez-vous ? As-tu fait ceci ? Cela ? » Quand je suis arrivée à Aire de Famille, j'avais encore ce stress des assistantes sociales. On comprend là où tu es, OK. Et là, ils m'ont dit « Non, du calme, il n'y a pas de pression, prends tout ton temps. Tu fais les choses comme elles viennent, si tu les sens ou pas ».

Pricillia: C'est un accompagnement, en fait, un vrai accompagnement.

Corinne: Oui.

Pricillia: Ce n'est pas un suivi, c'est un accompagnement.

Actes colloque FNCP 2014 – « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

M. Bernard STEPHAN: Et vous faites la différence entre les deux mots: suivi et accompagnement.

**Corinne**: Accompagnement, on va les voir, on a besoin d'un CV. On vient les voir, ils nous aident. On a besoin, comme j'ai déjà discuté, on va les voir et ils nous aident. On va les voir pour le petit, ils nous aident pour le couple. On discute en fait. Donc, ce n'est vraiment pas une contrainte d'y aller.

Melissa: Pas tous les jours un plaisir.

Pricillia: Mais il y a des hauts, il y a des bas, comme dans une famille.

Corinne: Il arrive qu'on ait envie d'y aller, c'est toujours ouvert. C'est familial quoi.

**Melissa**: Et moi, je précise, il y a 6 mois que ça se passait comme ça. Maintenant, cela ne se passe plus comme ça, malheureusement.

Corinne: Ah oui, c'est certain.

**M. Bernard STEPHAN**: Mais vous disiez tout à l'heure que ces personnes au centre Aire de Famille ne vous disaient pas forcément des choses très plaisantes parfois.

Pricillia: C'est vrai.

M. Bernard STEPHAN: Et alors, en quoi cela vous a fait avancer? C'est-à-dire, est-ce que...?

Priscilla : On se braquait au début.

M. Bernard STEPHAN: Ah!

**Pricillia**: Moi, personnellement, je me braquais. C'est vrai, hein, M. VAN DER BORGHT, on sait de quoi on parle!

M. Bernard STEPHAN: Vous direz la même chose Corinne et...?

Corinne: Pardon, je n'ai pas entendu.

**M. Bernard STEPHAN**: Dans cet accueil, vous dites, c'était très chaleureux, magique, on vient quand on veut. Et c'est bien, on est écouté, etc. Et quand les personnes qui vous ont accueilli, qui sont là, vous disent des choses qui ne sont pas forcément très agréables à entendre.

Peter: On sait que c'est un mal pour un bien.

M. Bernard STEPHAN: C'est-à-dire?

**Peter**: Qu'on va avancer au lieu de reculer ou de rester sur place! Cela nous met des limites, en fait. Avant, on était sans limites. On pouvait faire ce qu'on voulait, on sortait. Voilà que maintenant, on a avancé, on travaille, on fait ce qu'il faut pour notre famille.

M. Bernard STEPHAN : Qu'est-ce que vous diriez des liens que vous avez tissés avec votre enfant dans votre couple et avec d'autres ? Comment vous pourriez décrire ces liens aujourd'hui ?

**Peter**: Je pense comme Corinne a dit tout à l'heure, je ne m'occupe peut-être pas assez d'eux, mais j'ai quand même des gros liens avec mes enfants. Et cela se sent, je le ressens, et je pense qu'ils le ressentent aussi. Même ma femme, si elle dit cela, je pense qu'elle le ressent aussi.

**Corinne** : Même s'il ne change pas la couche et tout, c'est un très bon père.

Melissa: Mais le papa a besoin plus de temps sachant qu'il n'est pas enceint. Déjà, les 9 mois, c'est un gros changement. Sa femme change, se transforme. Donc, il lui faut du temps pour assimiler. Donc, il faut qu'il soit là dès le début, pour voir l'enfant naître, pour essayer de tisser des liens. Cela ne vient pas tout de suite. Mais cela vient après, peu à peu dans les 3 ans. Moi, j'ai vu la différence, s'il n'avait pas été là, 3 ans c'est énorme. Parce qu'au jour d'aujourd'hui, ils sont très fusionnels. Au début, c'était dur. Il n'a pas eu de neveu, il n'a pas eu de nièce, il n'y a pas eu d'enfant de son côté. Du coup, cela a été directement, l'enfant, il est né, il l'a eu dans les bras et il ne savait pas quoi en faire. Et petit à petit, c'est par le suivi qu'on a eu aussi qui fait qu'il a pris confiance en lui. Et maintenant, c'est un vrai papa. C'est devenu un papa. Ce n'est plus un homme qui a eu un enfant, c'est un papa. C'est pour cela, 3 ans, c'est peu.

M. Bernard STEPHAN: Corinne, vous disiez que Peter était un bon père. Alors, en quoi c'est un bon père?

Corinne: Il joue beaucoup avec lui. Il achète plein de trucs qui ne servent à rien!... Tous les jours, il ramène un truc. Le petit, il va être content aujourd'hui. Demain, cela va traîner dans sa chambre. Et le lendemain, il en ramène un autre. Et maintenant, il commence plus à m'aider à faire du rangement. Au début, quand il a commencé à changer, et je me suis dit « Oh, c'est peut-être, pour me demander quelque chose » ? Après, j'ai dit « Non, il change, c'est bien ».

**M. Bernard STEPHAN**: Mélissa, qu'est-ce que vous pourriez dire des liens? Qu'est-ce qui a changé dans ces liens? Comment vous pourrez décrire ces liens aujourd'hui avec votre compagnon, votre bébé, votre enfant, pardon et peut-être avec d'autres encore.

**Mélissa**: Moi, je trouve que cela l'a adouci beaucoup, beaucoup. Son fils, c'est tout pour lui en fait. Cela se voit que c'est tout pour lui, il est devenu limite une tapette. C'est une tapette parce que, par rapport à son fils, il a toujours peur qu'il lui arrive un truc. Oui, enfin, si vous le voyez, on ne dirait pas, mais voilà, c'est ainsi.

**Corinne** : Ce n'est pas facile de vivre en couple parce qu'au début, on se voyait, chacun était de son côté. On se voyait le week-end. Je peux vous dire que ce n'est pas facile les premières années.

Peter : Ce n'est pas facile aussi une fille enceinte, c'est compliqué.

Corinne : Après, c'est là qu'on voit vraiment que ce n'est pas facile. Et après, cela se travaille.

**M. Bernard STEPHAN**: Alors, si je peux me permettre d'ajouter un point parce qu'on avait préparé cette table ronde par une rencontre. Et Morgan, votre compagnon Mélissa avait dit quelque chose de très fort que je me permets de redire. Il avait dit qu'il avait découvert que son bébé n'était pas une peluche.

Mélissa: N'était pas une...?

M. Bernard STEPHAN: Une peluche.

Mélissa : Ah, une peluche. Oui, heureusement !

M. Bernard STEPHAN: Alors, peut-être qu'il est temps d'entamer un débat, un échange. Aurélie, vous avez peut-être aussi, vous pouvez intervenir pour peut-être lancer le débat avec la salle puisqu'il est prévu qu'il y a un échange. Tout à l'heure Bernard GOLSE parlait de lien. Ce lien, c'est aussi la parole qui nous relie.

Aurélie MARTIN: Je voudrais revenir sur deux, trois petits points qui me touchent. Justement dans tout ce que vous venez de dire, dans tous les échanges que j'ai pu avoir avec Brigitte et Frédéric, c'est que je trouve que dans cette approche du centre parental, dont parlait tout à l'heure, Mme OUIRIAU, la bienveillance. Je trouve qu'il y a un changement de paradigme, qui est qu'on passe d'une posture qu'on entend beaucoup dans le travail social, qui est la bonne distance qu'on va aussi entendre dans le travail à l'hôpital, etc. Je trouve que dans cette expérience, on commence à arriver à une bonne proximité. Je trouve cela vraiment intéressant, mais je n'ai aucune expertise. Je vous parle avec le cœur, et je trouve que c'est cela ce qui est permis au centre parental. Ce qui est illustré, ce que vous illustriez tous ici, c'est aussi cette dimension de faire famille ensemble. C'est vrai que dans les échanges qu'il y avait eu lors de cette préparation, comme dans une vie de famille, il peut y avoir des conflits de valeur sur des choses parce qu'il y a aussi des aides matérielles. On va se dire « Par rapport à telle personne, ce n'est pas pareil ». Donc nous n'avons pas tous les mêmes valeurs et nous allons apprendre à construire ce collectif. Du coup, j'ai l'impression qu'il y a cette construction de couple et que, travaillant au niveau de l'ASE, nous avons aussi réfléchi sur : qu'est-ce qui pouvait donner envie de travailler, à protéger l'enfant avec ses parents ? Parce que c'est quand même un postulat complètement inverse du postulat classique de l'ASE qui est « Il y a danger, on se sépare ». Mais à partir de tous ces échecs, j'aimerais bien vous entendre aussi tous là-dessus. Nous savons bien qu'un retour de placement et de toute façon, tout au long de la séparation, cela va être très compliqué parce qu'on ne la supporte pas la séparation. Ou alors, on s'y fait trop bien à la séparation de l'enfant d'avec ses parents! Ce que vous avez vécu au début, c'est aussi un petit peu ca. C'est de se dire « Si les parents sont séparés, peut-être qu'on va trop bien s'habituer à la séparation ». Et quand il va falloir refaire famille tous les trois ensemble, cela ne marchera pas parce qu'on a pris une autre dynamique. Enfin, on est encore plus dans une situation « extrême » et plus compliquée. Nous savons bien que le placement, c'est aussi un petit peu cela pour les enfants.

Je vous parle plus mon quotidien du coup, puisque nous avons réfléchi et travaillé dans le Cher sur des façons de protéger sans séparer. C'est aussi, ce que je voulais souligner tout à l'heure, cette importance aussi de la dédramatisation. Je voudrais dire aussi des choses auxquelles je réfléchissais qui est plus inscrit dans le travail éducatif et la noblesse du quotidien. Pour moi, on est loin du travail théorique et conceptuel, on est dans... et c'est bien en cela que c'est grand et magique, car du coup, on va être dans la réalité. Dédramatiser le quotidien, cela arrive à tout le monde. Concernant les problèmes de couple, à un moment donné, cela peut aller moins bien, mais on ne va pas non plus se soumettre à une attente, à un niveau idéal. Comme le disait Jean-Paul DELEVOYE tout à l'heure, se soumettre à cette société de la performance où il faudrait tous être les meilleurs. Ce modèle-là, nous voyons bien qu'il est en passe de se transformer. Effectivement, le centre parental est une première marche vers cette société d'épanouissement où vous vous construisez en tant

qu'individu, en tant que famille. Donc voici quelques réflexions qui me sont propres. Maintenant, j'attends de partager et d'échanger avec vous. À vous la parole.

**M. Bernard STEPHAN**: Eh bien, vous avez la parole. Soit pour une question, soit pour une intervention assez concise si possible pour que l'échange puisse être le plus fructueux possible. Vous pouvez interroger les intervenants, faire des remarques. Didier HOUZEL.

#### M. Didier HOUZEL

Aurélie MARTIN: Oui, tout à fait. Puisqu'il y avait dans le titre du colloque l'idée d'institution aussi des espaces de rencontre ouverts aux institutions. Ce que vous dites finalement, c'est on sent bien le contre-pied à prendre. Pour moi qui anime une équipe se dire comment, il est de notre responsabilité dans l'institution d'animer cette dimension collective et de prendre soin les uns des autres ? On va voir que les parents ne sont pas la causalité, on va faire alliance, mais il faut aussi que dans l'institution, il y ait cette dimension de soutien, d'appui, pour les équipes, pour les collègues et justement, pour penser, pour ouvrir la pensée, et pour protéger en même temps. Ce qu'on va chercher, et vous l'avez montré en termes de sécurité et de sécurisation, c'est justement d'entourer cette nouvelle famille qui grandit. Nous avons cette responsabilité-là en tant que dirigeant de l'incarner et de la mettre en mouvement, en vie dans les institutions. Alors à ce moment-là, ce n'est quelques choses auxquelles je crois, c'est le passage dans le concret, le quotidien.

M. Bernard STEPHAN : En somme, ce que vous dites Aurélie ce que les professionnels, ont aussi besoin d'être aidés.

**Aurélie MARTIN :** Oui, c'est le même mouvement, c'est-à-dire qu'ils ont besoin de prendre appui et le cadre souple et sécurisant. Le cadre, nous en avons besoin pour être créatifs pour pouvoir prendre des risques, il faut que la base, elle tienne.

#### M. Bernard STEPHAN: Madame!

Mme Geneviève LAURENT: Oui. Bonjour. J'ai été très sensible à tout votre discours et aussi celui d'Aurélie sur ce que vous venez de dire au sujet du type de l'intervention: ouvrir des espaces pour permettre la rencontre. Ce qui me frappe beaucoup, c'est sûrement l'enjeu de nos services et de nos structures à l'heure actuelle de travailler plus sur l'ambiance que sur les procédures. Alors cet héritage — pour moi qui dirigeait d'autres structures où il y avait des parents et des bébés — c'est un retour un petit peu en arrière. Mais plutôt que dire un retour en arrière, c'est refaire vivre les grands principes d'une psychiatrie très humaniste qui a traversé là le monde après-guerre. La psychothérapie institutionnelle où il était essentiel pour chacun des professionnels de se poser bien sûr la question de l'accueil, de l'ambiance, mais aussi de « Qu'est-ce que je fais là ? » « À quelle place suis-je ? » Et de la place que j'occupe qui n'est pas la fonction que j'occupe, mais ma place de sujet « Qu'est-ce qui va en être des gens accueillis ? » Je trouve que le concept de centre parental avec l'accueil de ces pères évite au moins que l'institution se pose en position de tiers et c'est un petit peu ce qu'a dit Bernard GOLSE. C'est-à-dire que d'une certaine façon, le tiers, il est présent, réel, vivant, les pères sont là. Comment nous allons avoir à travailler autour de l'accueil avec cette triade ? Merci.

Je me présente : je suis Geneviève LAURENT et je ne sais que faire une chose : diriger des CAMS et je suis là en tant que représentante de l'Association Nationale des Équipes de Soin Précoce.

M. Bernard STEPHAN: Merci Madame. Une autre intervention? N'hésitez pas si vous voulez réagir. Allez-y! Mme Dany MARCY: Bonjour, je suis à la direction de l'enfance et de la famille du Pas-de-Calais donc représentante plutôt l'administration. Je voulais savoir, comment, puisqu'il n'y a pas de base juridique à l'existence aujourd'hui des centres parentaux, comment vous avez été encouragées par votre département à partir de cette voie d'expérimentation? Est-ce que vous avez un portage politique? Quel est le contour administratif de votre action?

Aurélie MARTIN : C'est à moi que vous posez la guestion ?

Actes colloque FNCP 2014 - « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

Mme Dany MARCY: Oui, c'est à vous Aurélie que je m'adresse.

Aurélie MARTIN: En fait très simplement, nous sommes en train de construire le centre parental à partir de l'idée de protéger l'enfant avec ses parents. Nous sommes en cours de construction du centre parental avec une association. Un portage politique fort que nous avons inscrit dans le schéma départemental 2014-2019. Nous démarrons donc. Pour l'instant, nous sommes en phase de recherche pour le construire puisqu'il n'y a pas de support. Nous avons l'engagement des élus, je dirais même que s'il n'y avait pas l'engagement de l'État pour la question du père, nous nous sommes lancés à construire les choses. Nous nous sommes donnés pour l'instant un cadre très, très ouvert pour tenter. Par contre, ce que nous avons déjà construit dans le fait de

protéger l'enfant avec ses parents, est une forme de service de placement à domicile. Le centre parental viendra après. Dans le Cher, nous n'avons pas beaucoup de problèmes de logement donc les familles ont souvent un logement. Nous pouvons déjà intervenir dans un logement existant et tout ce travail qui est fait en centre parental comme une réinscription de la famille dans son environnement, de trouver les ressources pour que des petits plots de sécurisation soient un peu posés partout, afin de ne pas être la seule boussole. Cela se fait aussi avec ce service qui va à domicile donc, c'est un peu la même chose. Pour ce type de service, la loi de 2007, elle ouvre tous les possibles. Donc pour moi, ce n'est pas un frein qu'il n'y ait pas encore de base juridique. Ce n'est pas un frein quand on a la volonté et quand il y a l'envie. Par contre, ce serait drôlement aidant, pourquoi même baliser des choses et que là où sur les territoires un peu plus frileux, on sache vers où on va.

**M. Bernard STEPHAN** : Merci Aurélie. Anne DEVREESE, qui est vice-présidente donc de l'ANCP voudrait prolonger votre propos.

Anne DEVREESE : Juste pour répondre donc à Dany MARCY et pour effectivement confirmer ce que dit Aurélie. Dans l'association, il y a plusieurs types de situations. Globalement, effectivement quand il y a une volonté politique du département, on trouve des solutions. Le plus souvent dans le cadre d'expérimentation en 2002, mais cela pourrait aussi être des accords un peu tacite, voire même des situations un petit peu complexes. Vous avez raison de le faire, mais faisons comme si cela n'existait pas. Ce qui met d'ailleurs souvent en difficulté les institutions qui portent ce type de projet dans la mesure où le père est quand même vécu comme clandestin, même si on le refuse et que cela a été toujours, d'après nos collègues qui travaillent dans ces institutions les conséquences réelles dans la prise en charge quand on a le sentiment de faire cela en plus de ce qu'on devrait faire. Donc oui, il serait infiniment plus commode qu'au moins au titre du code de l'action sociale et des familles même si, et là-dessus, Aurélie a raison, il y a plein de types de possibilités d'accompagnement des familles, y compris dans le cadre du nouveau dispositif. N'empêche qu'il serait beaucoup plus commode que dans le cadre du code de l'action sociale et des familles, on puisse admettre la possibilité de protéger l'enfant avec ses parents et non plus seulement juste la mère isolée avec le tout petit. Cela serait beaucoup plus commode. Et dans tous les cas, ce contre quoi nous luttons aujourd'hui et j'insiste parce que cela a été très implicitement dit par Aurélie, c'est contre l'idée qui consisterait à penser que la mère et l'enfant seraient de la compétence du département au titre de la protection de l'enfance et le père au titre de l'état dans le cadre du logement social. Pour nous, c'est vraiment exactement ce contre quoi nous luttons. Nous avons eu l'occasion de le dire à la DGCS parce que le soutien de l'État est le plus pratique au regard des compétences actuelles. C'était de considérer que la mère et l'enfant sont payés par le département pour faire très trivial et le père pareil. Nous pensons toujours que dans le champ de la protection de l'enfance, toutes les compétences doivent être mobilisées. L'État, son droit régalien, le département au titre de la protection de l'enfance, mais jamais en clivant au sein même de la famille les financements. Que l'État abonde en budget de champ parental, cela nous paraît tout à fait logique. Pourquoi pas même d'ailleurs en facilitant le logement des familles, mais jamais en prenant en charge le père alors que par ailleurs, la mère et l'enfant seraient différenciés. Donc cela est vraiment l'état actuel de nos débats. Nous avons l'espoir, j'en profite pour le dire que grâce à la proposition de loi DINI-MEUNIER grâce à ce qu'on appelle un véhicule législatif. Grâce à ce véhicule législatif — c'est ce que disait d'ailleurs Fabienne QUIRIAU et la CNAPE nous soutient dans ce projet — puisse enfin être considérée la possibilité d'accompagner l'enfant au regard de ses besoins avec ses deux parents et que peut-être, cela puisse être une modification de l'article L222-5 du code de l'action sociale et des familles. Cela fait partie des toutes petites modifications que peut-être, il serait bon de faire aujourd'hui.

M. Bernard STEPHAN: Merci beaucoup. Frédéric.

Actes colloque FNCP 2014 – « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

**Pricillia**: Moi, j'ai juste une chose à dire. On a été deux pour concevoir l'enfant, pourquoi ne pas être deux pour l'élever ? Tout simplement.

M. Frédéric VAN DER BORGHT: Pour faire lien avec ce que vient de dire Pricillia, Anne et puis le Professeur HOUZEL et ce que disait aussi Geneviève Laurent sur la question du cadre, ce qui est neuf dans le centre parental tel qu'il ait été compris, c'est que cela donne une légitimité pour les professionnels de travailler, de soutenir l'accordage des deux parents et donc la conjugalité. Ce qui a été un peu tabou pour souvent. Cela est extrêmement important et parce que comme disait le Professeur HOUZEL, il faut sortir de la causalité linéaire. Si un enfant tout petit ne va pas bien, c'est à cause de la mère. On sait bien que c'est beaucoup plus plurifactoriel. Le centre parental nous pousse à quitter la pensée classique cartésienne qui a sa valeur à un certain niveau, pour entrer dans la pensée du complexe. Je pense que c'est cela aussi qui explique si vous

voulez, la difficulté a passé à un autre niveau, il y a un seuil à passer. Nous sommes occupés à le passer ensemble.

M. Bernard STEPHAN : Merci beaucoup Frédéric. Une intervention.

Claude BARTHÉLÉMY: Oui, bonjour, Claude BARTHÉLÉMY. Je travaille à l'accueil parental de Toulon. Je me permets de prendre la parole pour un peu témoigner sur notre fonctionnement et répondre à la question de Madame, concernant comment un accueil parental... Nous ne disons pas centre parental, mais accueil parental. Le Conseil général nous avait sollicités, à la suite de l'appel à projet, pour un hôtel parental, chose qu'on a essayé rapidement d'évacuer parce qu'on est tout sauf un hôtel. Donc, le centre parental qui a été créé dans le Var est un peu sur le modèle d'Aire de famille, mais qui est aussi différent. C'est un petit peu dans la fédération qu'on se retrouve, autour de nos différences aussi, pas tant sur les valeurs, etc. Au contraire, nous avons rédigé une charte qui nous rassemble sur des valeurs communes. Il y a des différences. Nous par exemple, sur le centre parental de Toulon, compte tenu de la demande, nous accueillons aussi des familles qui ont des enfants jusqu'à 6 ans. Ce sont toujours de très jeunes couples. Des familles un peu de tout type comme on en retrouve aussi dans la société actuelle, c'est-à-dire des familles déjà recomposées où effectivement, il y a un travail familial, intrafamilial à faire qui est encore plus complexe. Je voulais dire aussi que la bienveillance des centres parentaux, c'est donner la possibilité de travailler avec la famille là où elle en est. C'est-à-dire ses relations avec sa propre famille, ses propres parents; donner la possibilité que ces familles puissent accueillir leurs parents lors de la naissance du bébé, etc., des choses qu'on retrouve dans très peu d'institutions qui permettent quand même de pouvoir accompagner la famille avec toute sa complexité, les relations avec les grands-parents, les relations avec les amis... Et tout cela ne peut se faire que dans un cadre qui est posé, et qui à la fois qui donne suffisamment de souplesse pour pouvoir vraiment soutenir la famille là où elle en a besoin, à ce moment-là. Donc, très peu d'interdits, par exemple, chez nous hormis les chiens et encore, mais il n'y a quasiment pas d'interdits. Les règles de vie, nous en avons discuté de nombreuses fois ensemble. Ce qui permet aussi de pouvoir travailler avec la famille les bases d'une sécurisation interne. Ce n'est pas l'institution qui fixe le cadre de fonctionnement de la famille.

M. Bernard STEPHAN: Merci beaucoup pour cet écho. Madame.

Aline Osman ROGELET: Bonjour, je suis Aline Osman ROGELET. J'ai en fait accompagné pendant un certain temps la question de l'accueil des familles, puisque j'ai travaillé pendant très longtemps à la FNARS en tant que chargé de mission famille, accueil, hébergement d'urgence et relogement. Ce que je souhaitais dire, c'est que finalement, l'accueil des familles en tant que tel est très récent puisque ce n'est qu'en 1974 que la loi a permis d'accueillir la famille entière. Et que dans ce que j'entends, je trouve très important de s'interroger comme on l'avait fait et c'est vrai sur la place de l'homme et la place du père. Et c'est vrai que, je regarde Brigitte, parce qu'on a eu grâce à la présence de Brigitte et d'autres personnes, des expériences ont permis de démultiplier les innovations qu'on peut faire dans l'accueil des familles avec enfants, homme, femme réunis, parents entiers. C'est-à-dire que travaillant dans des centres qui accueillaient aussi des hommes seuls, qui eux étaient privés pour de multiples raisons de la présence de leurs enfants, nous avons fait un travail avec plusieurs structures du Nord-Pas-de-Calais sur la place des pères. Et ce travail a été extrêmement important parce qu'on voit bien que la question reste quand même, malgré vraiment l'aboutissement que je trouve merveilleux des centres parentaux, c'est le travail qu'on doit encore faire, au niveau de la société, de la place de l'homme, l'homme père. Je vois cela régulièrement puisque quand on va dans des centres d'hébergement d'urgence accueillant des hommes seuls qui sont privés de leurs enfants, ils nous disent en quoi ils sont malheureux. Et j'écoutais là et j'ai regardé la table et je me disais, c'est vrai que dans le Nord-Pas-de-Calais, ils nous disaient en rigolant les hommes, excusez-moi Messieurs « Nous les hommes, nous sommes des taiseux ». Et ils disaient « Ce n'est pas parce qu'on passe notre thèse, c'est parce que, nous ne sommes pas des machos pas du tout, nous avons plutôt souvent une culpabilité. Nous sommes regardés comme des gens un peu à l'écart et nous sommes donc un peu mis comme des personnes... » Donc, avec l'aide d'autres personnes, d'autres associations en Belgique, au Québec ou ailleurs, nous avons travaillé sur « Comment donner la parole à ces hommes qui étaient malheureux d'être privés de leurs enfants ». Donc cela, c'est la première chose que je vais dire. Et la deuxième chose, c'était de dire que finalement, je trouve cela merveilleux qu'en 1974, on ait ouvert ces choses-là qu'il y a maintenant plusieurs départements qui travaillent sur la mise en place de schémas départementaux avec l'aide de l'État pour mettre en place justement une présence de couple avec enfant puisqu'on est en route une circulaire qui est sortie il y a très peu de temps. Excusez-moi, je suis un peu Alzheimer donc, j'ai oublié le numéro de la circulaire.

M. Bernard STEPHAN: Ce n'est pas grave, on va s'en passer tout de suite.

Aline OSMANN ROGELET: Ce n'est pas grave. Voilà, je voulais dire cela, c'est il y a des innovations. L'ensemble des structures et des fédérations qui travaillent dans cet accompagnement pour que la famille soit enfin, même séparée, dans un système de protection de l'enfance. C'est très important. Voilà ce que je voulais dire.

M. Bernard STEPHAN: Merci beaucoup Madame. Monsieur, vous voulez intervenir?

**Laurent SOCHARD**: Bonjour à tous! Laurent SOCHARD, je suis psychosociologue et responsable du pôle enfance du CNFPT. Je voulais prolonger tout à fait votre intervention Madame et adresser un message de solidarité entre hommes et entre pères. J'ai oublié votre prénom.

Peter: Peter.

Laurent SOCHARD: Parce que je trouve qu'un père dans une institution de l'enfance, cela s'excuse, voilà. Vous avez été le seul à être coupé à la table ronde, à qui on a coupé la parole. On ne vous a coupé que la parole, heureusement. Mais on nous la coupe souvent dans toutes les institutions de l'enfance. Il faudrait faire des monographies des passages des pères dans les maternités. Moi, j'avais dit lors de l'accouchement, vous disiez que vous donnez une place au père, vous me donniez une chaise. Et cela, c'est assez permanent. On peut être éventuellement traité de tapette si on s'y met. Vous voyez il y a quelques choses effectivement à vraiment travailler, on en prend pour notre grade. Et du coup, c'est très compliqué d'élaborer une place si on n'y prend pas garde. Et on peut être très vite invalidé. Il y a un vrai travail à faire là-dessus. Voilà aussi, une petite expérience quand j'étais jeune père. On avait créé un petit truc avec des parents une activité aquatique avec nos enfants dans l'eau, etc. Et puis à un moment donné, on avait créé une activité pour des futurs parents dans l'eau où justement, on travaillait vraiment à accompagner le temps de la grossesse qui est un temps du couple, pas simplement un temps de femme enceinte. Systématiquement, ce temps qu'on avait baptisé futur parent dans le projet était rebaptisé sur le créneau « femme enceinte ». On n'arrêtait pas de le dire et toutes les collègues féminines nous disaient « Mais ce n'est pas grave, ne t'embête pas ». Mais c'est extrêmement grave. Enfin, c'est extrêmement embêtant. Voilà donc, je pense que vraiment jusqu'aux endroits, il y a des endroits... je travaille en ce moment avec des équipes de centre maternel et de MECS où la simple question du père même et de sa présence dans les locaux est vécue comme très dérangeante. Et là, on passe du permanent au pervers et au perturbé. Je fais un peu ces jeux de mots rapides, mais je pense qu'il y a vraiment quelque chose à travailler. Et pour aller dans le sens de Madame, il faudra le travailler au-delà du discours parce que sur le discours, on va tous être d'accord très vite. Mais dans les faits, cela va être très long. Je prends juste l'exemple qu'on a eu au moment du pseudo équilibre du travail domestique entre les hommes et les femmes. On est tous d'accord depuis 40 ans pour dire que les hommes et les femmes, il y a égalité dans le couple. Il n'y a pas absolument d'égalité quand on le regarde de près. Donc, ce discours-là, on l'a tous, moimême je l'ai et ce n'est pas égalitaire. Donc là aussi, méfions-nous du discours, on l'aura tous très vite, mais il y a un vrai travail en profondeur à faire.

#### M. Bernard STEPHAN: Merci. Monsieur.

Actes colloque FNCP 2014 - « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

Élie POUILLAUDE : je travaille à la nouvelle forge, dans l'Oise. Moi, j'étais tout à fait sensible en écoutant les parents dire que l'une des choses manifestement positives des centres parentaux était face à ce sentiment d'isolement et de souffrance, de se sentir accompagné, entendu, soutenu et porté. Je me disais qu'on peut faire un déplacement et que le sentiment que j'ai, moi, c'est que bien souvent, les travailleurs sociaux qu'on rencontre, enfin même les travailleurs du soin dans l'ensemble qu'on rencontre dans les MSF et même dans les CMPP, souffrent eux-mêmes de ce sentiment d'isolement. Ils semblent eux-mêmes souffrir de ce sentiment d'isolement, et que cela attaque leur idéal professionnel enfin, c'est quelque chose qui est évidemment très difficile à vivre, à ressentir. Et je me disais qu'on pouvait aussi déplacer l'exemple de Bernard GOLSE sur le tissage des liens et l'intersubjectivité, et qu'on peut aussi poser la question de comment est-ce que les professionnels entre eux arrivent à tisser des liens, à développer de l'intersubjectivité et évidemment, le développement de cette intersubjectivité entre professionnels soutient la subjectivation même des professionnels. Donc évidemment, ce que je veux dire rejoint ce que disait Madame, sur la question de l'ambiance. Il n'y a qu'à parler avec la psychothérapie seule, bien entendu. Ce dont j'ai l'idée, ce que je constate en tout cas, c'est que lorsqu'on reçoit des situations qui sont difficiles, extrêmement complexes où il y a de l'isolement, où il y a de la souffrance, on ne peut le faire que d'une manière collective. J'entends que le centre parental, c'est quelque chose de très collectif. Mais ce collectif, cela se soutient aussi par des processus institutionnels, par des processus de circulation de la parole entre les intervenants eux-mêmes, des processus d'institutionnalisation de la parole. C'est une question ouverte qui n'a pas peut-être pas forcément de réponse tout de suite, mais j'aurais été sensible à entendre un petit peu que font les centres parentaux donc, de cette

question du collectif. Comment soutiennent-ils ces processus d'institutionnalisation de la parole entre collègues pour pouvoir eux même accueillir les souffrances qui se présentent ?

Aurélie MARTIN : Je ne pourrais pas vous répondre de la place d'un centre parental. Si des collègues de centres parentaux veulent répondre pour éclairer la façon dont eux ils travaillent ce collectif-là, avant que quelqu'un prenne la parole. Hier soir, en jetant comme cela quelques idées sur le papier par rapport à ce que vous venez de dire, je me disais aussi qu'il y a aussi une façon d'approcher les choses. Je ne viens pas du tout du travail social et il y a des choses qui m'ont marquée profondément quand j'y suis arrivée. Cette façon de dire « Voilà il y a des jeux en miroir entre les situations familiales et qu'on va retrouver en miroir dans justement la dynamique de l'équipe, etc. » Je trouve que là, dans le travail justement entre les dynamiques familiales, les dynamiques professionnelles, l'idée d'alliance dont parlait Frédéric, dont plusieurs intervenants en parlaient ce matin justement, l'idée d'alliance, on n'est plus face à face. Et justement, on n'est plus en jeux de miroir. Et je trouve qu'il y a aussi ce changement de place. Ce n'est pas du tout intellectuel ce que je dis puisque c'est très physique, je trouve. Et je trouve que la protection de l'enfance, c'est un domaine très incarné. Du coup, je ne peux pas vous répondre en théorie. Mais dans l'équipe que j'anime, ces espaces, ils sont même physiques et je trouve que c'est ce qui va soutenir justement la pensée. Cela va être du temps bien marqué qu'on va programmer sur l'année où les équipes vont se retrouver, où on va apporter de l'extériorité avec des personnes qu'on pensait des sujets qui vont nourrir la réflexion collective. Et avant, on va faire comme disait Priscilla, on va prendre un petit café et chacun à son tour va amener des croissants. C'est des trucs, mais c'est banal. Mais en même temps, je vois qu'en 4 ans — cela fait 4 ans que je suis à la direction — tout ce que cela a pu changer et comme cela a pu apporter, je pense, dans le regard aussi, dans le travail du quotidien, dans les accompagnements. C'est juste une illustration, je laisse la parole aux centres parentaux.

**M. Bernard STEPHAN**: Alors, on va prendre encore une ou deux interventions, mais comme il faut aussi penser à manger. Déjeuner, et se parler de façon plus improvisée. Il faut aussi penser à cela, mais je vous laisse la parole Monsieur, merci.

Christian LECLERC: Je ne vais pas être très long. Christian LECLERC, je travaille dans la Marne où j'ai créé et animé pendant une quinzaine d'années un espace rencontre parent-enfant. Et on était vraiment, moi le premier, toujours très agréablement surpris par la capacité des pères à finalement s'occuper de leurs tout petits enfants pour peu qu'on leur laisse un espace, un lieu, un moment, un temps. C'était des parents hélas séparés, mais en tout cas, il y avait ce petit garçon que le papa venait voir une fois à peu près tous les quinze jours et il l'a accompagné jusqu'à ce qu'il puisse le prendre chez lui cet enfant-là au niveau des premiers soins, c'est-à-dire: changer la couche, lui donner le petit pot, le suivre quand il commençait à marcher à quatre pattes à droite à gauche, et puis commencer à courir après lui quand il courait dans tout l'espace rencontre, c'était une espèce de grand appartement comme ça. Alors c'est ça. Moi, il me faut des images pour visualiser un peu donc, je voulais demander en premier lieu à Peter, est-ce qu'on ne voit pas si vous avez des appartements ou si c'est des appartements satellites à une structure unique. Est-ce qu'au centre parental, on voit des pères qui courent après leurs petits enfants? Est-ce qu'entre papas, vous discutez de la qualité des couches-culottes ou des choses comme cela? J'avais envie d'entendre un petit peu comment cela se passe au quotidien.

**Corinne**: Justement je trouve...

M. Bernard STEPHAN : Alors la question s'adresse à Peter, a priori.
Christian LECLERC : Je sens que c'est les mamans qui vont répondre.

**Peter**: cela dépend en fait. Moi, oui, si je suis dehors avec mon enfant, c'est sûr j'ai beaucoup d'appréhension au niveau des voitures, et tout cela, oui, c'est sûr que je vais courir derrière. On va jouer ensemble et tout cela, mais après à la maison un peu moins parce que je sais qu'il y a maman.

Christian LECLERC: Donc là et les autres papas, c'est pareil? Eux, ils sont...

Peter: Les autres papas, on ne parle pas trop entre pères.

Actes colloque FNCP 2014 – « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

Christian LECLERC: Vous ne vous parlez pas trop entre vous?

**Peter**: Oui, on parle des petites histoires, mais on se voit en fait quand on est avec les enfants, on se voit, on se rejoint. Les enfants, ils jouent ensemble. C'est comme on disait tout à l'heure : c'est une petite famille.

Christian LECLERC : Est-ce que vous parlez de votre rôle de père ?

**Peter**: En même temps, je ne parle à tout le monde, mais je parle aussi pour moi. Mais je pense, je suis assez présent quand même. Je peux donner plus, mais cela va venir.

Christian LECLERC: À votre façon?

**Frédéric VAN DER BORGHT**: Juste parce que j'ai eu l'occasion plusieurs fois d'être au domicile de Peter et de Corinne. Et je peux dire qu'en tout cas, Peter, dans les moments où Corinne était un peu plus énervée, je crois qu'on peut le dire, Peter reste calme, tranquille et il résiste à ce qui peut flamber un peu entre l'enfant et la maman, tranquillement. Alors, parfois effectivement, c'est bien d'être un peu taiseux quand les choses flambent un peu.

Peter: Mais cela, je sais bien le faire aussi.

**Bernard STEPHAN**: Il y a encore les deux interventions et puis ensuite, on va passer à un autre moment.

Nadège FROGER: Bonjour! Je suis éducatrice spécialisée. Je travaille dans une toute petite association sur Saumur qui accueille des familles donc, tout type de familles : des couples ou des personnes seules avec leurs enfants. Je voudrais revenir sur la question de la posture d'accompagnement dont on a parlé. Mais je voudrais d'abord remercier les familles qui sont venues parler là. Je vous trouve très à l'aise, plus que moi en prenant ce micro. Et pour témoigner peut-être d'une posture que je partage avec la fédération nationale des centres parentaux sur une écoute et un accueil des familles, là où elles en sont plus que là où on voudrait qu'elles en soient. J'ai écouté Guy AUSLOOS, il n'y a pas très longtemps, qui disait « Les travailleurs sociaux ont une passion pour les difficultés, c'est intéressant quand ils se mettent à regarder les compétences des familles ». Donc moi, je viens témoigner aussi du fait que les gens que je rencontre - vous avez parlé de tout ce qu'a pu vous apporter Aire de famille — je voudrais témoigner de tout ce qu'apportent les familles aux professionnels. C'est-à-dire que quand on est dans le tissage de liens et cela fait écho à ce que nous expliquait Monsieur HOUZEL. Quand on est dans le tissage de liens, nous aussi avec les familles, on reçoit aussi beaucoup et on est un moteur mutuel. C'est-à-dire que vous avez témoigné du fait que la vie de couple, c'est difficile. Être parent, c'est difficile. Je suis moi-même maman. Donc voilà, je partage ça. Mais être professionnel, c'est difficile aussi. Et cela va beaucoup mieux quand on partage nos compétences mutuelles. Et cela fait écho aussi avec ce qui s'est dit tout à l'heure. Pour les professionnels, cela peut être difficile d'accueillir des souffrances, mais quand on se met à partager aussi ce qui va bien ensemble, on peut plus facilement travailler ce qui est difficile en somme. Voilà, c'est un petit témoignage que je voulais apporter.

Bernard STEPHAN: Merci beaucoup. Alors, une ultime intervention pour cette matinée. Désolé, mais...

Giovanna VITOLO: responsable unité territoriale dans le département du Nord. Donc, je voulais remercier les familles qui ont pris la parole parce que je pense que dans notre quotidien, on n'utilise pas suffisamment les compétences des familles puisqu'on apprend ensemble. Et donc, dans les exemples, disons qui le vécu qui a été exprimé par les familles, j'ai retenu un certain nombre de choses, disons qu'en termes de fondamentaux donc des valeurs, des compétences aussi bien des familles que des professionnels, de l'espace, du temps. Je pense que le facteur temps est une condition incontournable pour permettre à la fois de sécuriser les professionnels et les familles. Puisque vous le disiez tout à l'heure quand vous voyez des assistantes sociales, elles n'ont pas forcément le temps. J'ai eu la chance de faire l'expérience d'une unité territoriale disons urbaine : Roubaix Centre où effectivement l'équipe est de 75 personnes, avec 440 suivis placement ASE. Disons qu'un flux de populations et de problèmes pas possibles. Une autre expérience que je gère actuellement donc c'est à l'U1 : secteur semi-rural, équipe moins grande avec beaucoup moins de ressources, moins de flux. Dans les deux lieux d'expérimentation donc de l'action collective autour de la parentalité, dans les deux lieux, même dans des conditions différentes, les actions collectives ont pu permettre effectivement aux familles de s'approprier l'espace unité territoriale comme un espace d'aide et d'accompagnement et de construction collective. Malheureusement, dans les conditions quotidiennes de travail pour un certain nombre de structures, comment voulez-vous qu'on fasse le travail de fond, de qualité avec du temps, de l'espace avec volume de gens en difficulté avec des complexités multiples. Mon intervention ce n'est pas pour dire « Il n'y a rien à faire ». Disons que j'ai eu l'expérience sur deux lieux différents où j'ai pu expérimenter ce type de travail. Je pense qu'il y a un minimum de conditions aussi pour sécuriser les professionnels. Et une fois que les professionnels sont sécurisés, on peut effectivement innover, appuyer autrement les personnes en difficulté.

**Bernard STEPHAN**: Merci Madame. Alors, je crois qu'il y a deux personnes qui veulent intervenir, mais de façon concise. Il ne faut pas qu'on oublie de manger.

Annick BORGHETTO: Annick BORGHETTO, donc je suis directrice du centre maternel et du centre parental de la Croix-Rouge à Nantes. Donc, je fais partie de la fédération effectivement nationale des centres parentaux pratiquement depuis le début. Et c'est une aide précieuse, je tiens à le dire, par rapport à notre développement et par rapport à notre façon de penser et de faire sens au travail que nous mettons en place auprès des

familles. Ce que je voulais dire aussi, c'est que les centres maternels ont leur importance. Effectivement, j'en suis la directrice d'un en tout cas, qui est quand même important. Et nous avons aussi des jeunes femmes, des femmes qui ont besoin d'être sécurisées. Des jeunes femmes qui sont en danger aussi par rapport à leurs relations familiales ou conjugales. Mais c'est vrai que nous avons développé ce centre parental à Nantes, et je voulais dire quand on y croit, quand les travailleurs sociaux, quand les directeurs, quand les présidents de nos associations y croient, les conseils généraux y croient. On est parti de l'expérience du centre maternel effectivement, avec cette absence des pères pour certaines et cette demande de pères qui a fait que le Conseil général de Loire-Atlantique a effectivement surfé assez rapidement et nous a donné les financements nécessaires à la mise en place de ces services qui fonctionnent maintenant depuis 2005. Voilà, je voulais le préciser. Les familles, alors je vous remercie beaucoup parce que dans ce que vous avez dit, on retrouve effectivement ce que nous disent les familles. Effectivement, les difficultés à être papa, vous voyez, même si parfois les papas sont vecteurs de la relation de la mère et de l'enfant, cela arrive aussi. Et c'était simplement aussi pour dire que quand on y croit, quand les professionnels y croient, quand les familles nous accompagnent, effectivement les conseils généraux le font. Voilà. C'était juste un témoignage de ce type.

**M. Bernard STEPHAN**: Merci beaucoup Madame. Sur ces paroles, bon appétit et je voudrais vraiment remercier très particulièrement Peter, Corinne, Mélissa, Priscilla, et aussi remercier Aurélie bien sûr et Tiago qui a fait preuve d'un calme remarquable. Et merci à tous, à toutes pour vos interventions, votre écoute. Et nous nous apportons mutuellement. Il est temps de déjeuner et nous nous donnons rendez-vous à 14 h 30 dans cet hémicycle pour une nouvelle intervention et un nouveau moment de ce colloque. Merci.

#### **APRÈS MIDI**

M. Bernard STEPHAN: Bien, je vous propose de regagner vos places pour ceux et celles qui n'y sont pas encore. Nous allons entamer l'après-midi de notre colloque. Il y a déjà eu beaucoup d'échanges ce matin. Et cet après-midi, nous allons entendre deux personnes. La première donc, Jean-Marie LEMAIRE qui est neuropsychiatre. Jean-Marie LEMAIRE est spécialiste en réadaptation fonctionnelle, thérapeute familiale et clinicien de concertation. Jean-Marie LEMAIRE accompagne, en tout cas, est à l'écoute de l'expérience des centres parentaux depuis plusieurs années. Et donc, il va centrer son intervention sur le thème suivant — que vous avez à l'écran — « La famille monoparentale, une fiction destructrice. La polarité des responsabilités parentales, régulateur des compétences professionnelles ». Je lui laisse la parole.

Jean-Marie LEMAIRE : « La famille monoparentale, une fiction destructrice parmi d'autres. La polarité des responsabilités parentales, régulateur des compétences professionnelles ».

#### Quand la métaphore devient lettre morte

Actes colloque FNCP 2014 - « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

Récemment, j'ai vécu une aventure tout à fait anodine. Elle me semble néanmoins intéressante à partager pour introduire notre propos et son titre qui ont déconcerté les organisateurs de ce colloque. Les responsables de cette heureuse initiative ont cependant traité mes propositions avec suffisamment d'indulgence pour que je sois autorisé à m'adresser à vous et à votre esprit critique. Je les en remercie.

À Liège, en Belgique, où j'habite, nous avons, mon épouse et moi, le projet de déménager. J'en parle à une amie qui occupe un appartement très séduisant qu'il me plairait d'occuper après son départ. Elle m'explique que cet appartement est mis en location par la Foncière Liégeoise, un bailleur, et qu'il est réservé « à une famille monoparentale ». Le temps passe, vivant avec mon épouse et notre second fils je ne me sens pas immédiatement appartenir à cette catégorie de familles. Pourtant... une idée me traverse : « Si je voulais vraiment louer cet appartement, je pourrais, sans trop d'effort, me couler dans le moule d'une famille monoparentale et bénéficier des privilèges qui lui sont réservés ». La mère de mon fils aîné est décédée. Nous constituons, lui et moi, une famille monoparentale. Je peux me couler dans le moule, et prétendre à cet appartement auprès de la Foncière Liégeoise. Mais, petit à petit, je m'interroge sur les conséquences que pourrait entraîner le fait de « me couler dans ce moule ». Me revient à l'esprit le 15e Séminaire International de la « Clinique de Concertation » en Italie, dont le titre était « E gli altri ? », « Et les autres ? » Ce titre sous-tend une manière de penser aux conséquences de nos actions qui ne se limitent jamais aux gens qu'elles touchent le plus directement. Il engage à constamment prendre en considération des échelles relationnelles qui

accueillent toute personne concernée, même indirectement, par nos choix. Dans ce cas, le premier « autre » auquel je pense est mon fils aîné qui n'habite plus avec nous. Si je me coule dans le moule attendu pour obtenir cet appartement, et que mon fils aîné apprend que je l'inclus dorénavant dans une « famille monoparentale », comment va-t-il considérer le rapport que nous continuons à entretenir, lui et moi, avec sa mère, comment, chaque fois que j'ai à prendre une décision, pour lui ou avec lui, je continue à me demander si, de là où elle est, elle approuve ou désapprouve notre décision, ou mon attitude ? Et je commence à percevoir combien, si j'en confirme la banalisation, ce moule pose problème.

Cette « anecdote » rejoint progressivement mes préoccupations de thérapeute familial contextuel et de Clinicien de Concertation. Lorsque nous inscrivons des familles dans cette catégorie, le statut que nous leur attribuons se met à résonner comme une pratique très problématique. Si j'accepte, propose ou impose une telle inscription, ne risque-t-elle pas de produire une catachrèse, c'est-à-dire une métaphore morte. Une catachrèse est une métaphore dont l'usage est si courant qu'elle n'est plus perçue comme telle. Il n'y a désormais plus relations possibles entre le terme et ce qu'il métaphorise. Dans Moïse et le monothéisme, FREUD écrit : « La déformation d'un texte se rapproche, à un certain point de vue, d'un meurtre. La difficulté ne réside pas dans la perpétration du crime, mais dans la dissimulation de ses traces. » Ainsi, c'est bien l'effet de « dissimulation des traces » qui rend la qualification « famille monoparentale » problématique.

Un document de septante pages datant de 2003<sup>7</sup> entérine effectivement la famille monoparentale comme un existant. Il y a dès lors risque de catachrèse. Pour prendre un exemple de catachrèse très éloigné de nos préoccupations, je vous invite à penser aux stylos de la marque Pélican. Savez-vous pourquoi un tel instrument a pris le nom de Pélican? Essayons de ressusciter la métaphore! À quelle espèce appartient l'animal? C'est un oiseau. Que porte l'oiseau? Il porte des plumes. Et qu'a-t-il en dessous du bec? Un réservoir. Le Pélican et le stylo sont donc bien deux porte-plumes réservoirs. Mais on a oublié, effacé, cette relation drôle et vivante. N'en va-t-il pas de même pour le « pied-de-biche » et peut-être même pour le « schizophrène » ou le « bipolaire ». À un certain moment, ces métaphores originaires de jeux sémantiques vivants risquent de mourir dans le langage courant. Il s'opère une rupture entre l'objet métaphorisé et l'objet métaphorisant.

Nous courrons ce risque dans l'emploi du terme « famille monoparentale ». Partant des avantages que des personnes en détresse peuvent retirer en se coulant dans ce moule, on entérine du même coup ce statut comme une réalité. Des jeunes gens pourront alors se rencontrer dans une cour de récréation et, discutant avec un camarade, se présenter comme « enfant d'une famille monoparentale ». Ils effaceront dans le même élan la polarité des responsabilités parentales dont ils sont issus et que nous considérons notamment comme un incontournable régulateur des interventions professionnelles sur les enfants d'une famille dont le couple parental s'est séparé et dans laquelle un seul parent assure les responsabilités du quotidien. Comment à propos de chaque choix, de chaque orientation concernant un tel enfant, pourrions-nous risquer de se passer de l'avis de la mère, de celui du père, des loyautés envers la mère et ses origines, envers celles du père et de ses origines. L'enfant, lui, ne peut s'en passer<sup>8</sup>.

#### Bénéficier d'un diagnostic

On peut vite percevoir que, dans un Travail thérapeutique de Réseau qui reconnaît, exploite les champs de recouvrement entre l'intervention sociale (logement, insertion sociale et professionnelle...), la protection de la jeunesse et l'intervention thérapeutique comme champs fertiles, les frontières entre l'« administratif » et le « thérapeutique » sont moins étanches que nous ne pourrions le croire. Un grand nombre de parents qui nous mettent au travail dans les CHRS, dans les services de psychiatrie, dans les services sociaux, ceux qui habitent la rue, les demandeurs d'asile, les personnes en détresses multiples, etc., peuvent bénéficier de leur adhésion au moule de la « famille monoparentale ». Plusieurs d'entre eux ont accepté de le faire par nécessité et d'effacer du même coup les traces de la polarité des responsabilités parentales. Les compensations qu'ils

<sup>5</sup> Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

<sup>6</sup> S. Freud, Moïse et le monothéisme, Paris, Gallimard, 1948, p. 59.

<sup>7</sup> LES FAMILES MONOPARENTALES Perspective internationale N° 42 – 2003 1, Raymonde Sechet, Olivier David, Laurence Eydoux, Anne Ouallet. Université Rennes 2, Dossier d'Étude n° 42 Mars 2003, Dossiers d'études. Allocations Familiales.

<sup>8</sup> Boszormenyi-Nagy I. in "Invisibles Loyalties" : Reciprocity in Intergenerational Family Therapy, New York, Harper and Row, 1973, Brunner/Mazel, 1984.

peuvent en obtenir sont légitimes si, de fait, ces responsabilités ne reposent plus que sur les épaules d'un seul parent dans le concret quotidien. Nous voulons insister sur le fait que devoir palier à l'absence d'exercice de cette responsabilité de la part d'un des deux parents n'en efface pas la trace, voire en renforce le trait. Nous devons éviter de contribuer à effacer les traces de cette nécessaire polarité, même si, paradoxalement, notre travail consiste également à nous montrer disponibles pour accompagner dans leur conquête de statuts compensateurs d'injustices (comme peut l'être celui de « famille monoparentale ») les personnes, les membres de familles en détresses multiples qui vivent seuls avec leur(s) enfant(s).

Les modes de compensation des injustes déficits que vivent « les malades mentaux » posent aussi un problème que nous rencontrons en psychiatrie lorsque nous posons des diagnostics de pathologies psychiatriques sévères dont, disons-nous dorénavant, peuvent « bénéficier » les personnes que nous accompagnons dans des dispositifs de soins. Nous profitons de l'occasion que nous offre cette rencontre pour faire un détour par les réflexions que nous inspirent les diagnostics de pathologie psychiatrique sévère en raison de la grande fréquence du croisement de ces diagnostics avec celui de « famille monoparentale » dans notre pratique en santé mentale<sup>9</sup>.

J'en viens donc à cette expression, dans ma pratique de psychiatre, je parle des « personnes qui bénéficient d'un diagnostic de pathologie psychiatrique sévère » plutôt que de patients, de malades, d'usagers, de schizophrènes... J'emploie dorénavant cette formule : dans mes rapports et dans mes contacts avec nos partenaires de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle : Cela peut créer un certain émoi de regrouper dans une même formule les mots diagnostic et bénéfice. Cette expression remet en question la pratique du diagnostic lorsque, comme c'est trop souvent le cas, elle s'inscrit dans l'automatisme d'un pronostic, ainsi que le consacre par exemple l'expression « Vous prendrez donc des médicaments toute votre vie ». Un tel glissement est dangereux. Si l'on rappelle que la personne doit bénéficier du diagnostic, nous rappellons tout simplement que nous respectons le serment d'Hippocrate, que la démarche diagnostique n'est pas une démarche sans effet propre, qui pour le moins ne doit pas nuire et qui précéderait, sans en faire partie, le traitement. Au contraire, celle-ci fait bien partie de celui-ci et nous voulons réactiver l'attention trop souvent négligée accordée à la personne à qui nous devons attribuer « le bénéfice du diagnostic », notamment celui de bénéficier de compensations équitables d'une société solidaire. Les « personnes qui bénéficient d'un diagnostic de pathologie psychiatrique sévère » est une formule plus longue que le raccourci le « malade » ou le « schizophrène du (de la chambre) 21 ». Mais la formule frappe, étonne, rappelle qu'un processus se construit et que chaque étape a des conséquences sur celles qui la précèdent et celles qui la suivent.

À propos du moule dans le lequel il nous faudrait nous couler, à propos de cette ambition et des dangers de cartel parfait, LACAN disait « Le cartel a subi de nombreuses transformations et son objectif premier en a été modifié, effet interne du travail lui-même. La prétention du "groupe" de répondre à un modèle de cartel était toujours latente. Le cartel idéal, l'idéal du cartel ! Il n'y a pas un cartel, il y a "le" cartel qui se constitue au fur et à mesure des interrogations et des apports de chacun des participants, les mouvements qu'il a subis sont des effets de ce travail. Il n'y a pas de références fixes auxquelles se raccrocher, étrangères au processus lui-même »<sup>10</sup>.

Nous devons donc être vigilant aux termes que nous utilisons, pour ne pas qu'ils deviennent des carcans, pour que les formulations que nous utilisons « laissent à désirer », selon la formule de Lacan, qui poursuit son propos en ces termes : « C'est aussi un autre enseignement à en tirer : il n'y a ni règles ni objectifs préétablis, inamovibles, il s'agit de suivre jusqu'où le travail mène. (...) Je ne savais pas dans quel moule me couler ni à quel idéal me soumettre. (...) Dans le cartel, j'ai été confronté à une position semblable quant à la recherche de cadre et de rambardes connues pour éviter de me risquer dans le désir. »

<sup>9</sup> Ce croisement et ses conséquences sont analysés dans un ouvrage canadien : « Au-delà des troubles mentaux, la vie familiale, Regard sur la parentalité », Marc Boily, Myreille St-Onge, Marie-Thérèse Toutant, Éditions du CHU Sainte-Justine, Centre hospitalier universitaire mère-enfant, 1955, Montréal. Ce croisement entre les interventions sociales, celles de la Protection de la Jeunesse et celles des soins psychiatriques méritait une analyse approfondie dans nos pratiques, pour autant qu'elle évite des interprétations causalistes linéaires et réductrices, fasse le choix d'énoncer les faits et implique les premiers concernés, les membres des "familles monoparentales", dès les premières étapes d'un tel projet de recherche.

<sup>10</sup> Fontana Cristina, Strada Graciela, « Transcription d'un séminaire de Lacan : une expérience de cartel. », Essaim 1/2001 (no7) , p. 161-169

Comment dès lors éviter que ces termes ne soient mortifiants? BOWEN, fondateur de la thérapie familiale décrit dans « La Différenciation du Soi » l'exercice qu'il faisait faire à ses équipes : « Un des exercices avait pour but, à long terme, de déstabiliser l'utilisation du jargon psychiatrique que l'on fait dans les rapports de recherche. Les observateurs se sont vus demander d'utiliser une traduction des termes psychiatriques dans un langage descriptif simple ». On peut apprécier l'ampleur de ce que cela représente. Le but étant d'éliminer des termes composés d'un seul mot, comme « patient ». En faisant cet exercice pour éliminer des mots, comme « déprimé », « schizophrène », « malade », « hystérique », « obsessionnel », « paranoïde », « catatonie », « inconscient », « moi », « ça » « surmoi », « père passif », « mère dominante » et tout le reste. Certains se sont plaints en disant « Vous êtes en train de jouer sur les mots ». C'est toujours un schizophrène de quelque manière que vous l'appeliez. C'est en effet un jeu sémantique, mais il aide les gens à penser et à voir. Car si, dans un premier temps, cela est agaçant et déplacé que d'éviter un terme tel que « patient », il peut arriver que cela devienne naturel. Il peut se passer la chose suivante, c'est que cela devienne naturel et juste d'éviter ce terme et déplacé de l'employer. Nous avons institué alors un nouveau langage plus précis. »<sup>11</sup>

Et bien sûr, lors des « Cliniques de Concertation »<sup>12</sup>, ce travail s'effectue avec les familles par qui nous avons été mis au travail. Considérant que l'énergie, la force qui nous fait travailler ensemble, nous, professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle, vient des membres des familles, nous leurs sommes, dès lors, redevables de donner vie au travail thérapeutique de Réseau. Et si nous reconnaissons que nous leur sommes redevables, des effets de cette force convocatrice, la moindre des choses, est qu'ils soient présents quand nous travaillons non plus autour d'eux, mais « avec eux », non pas à cause d'eux, mais « grâce à eux ». (Le simple fait de changer « autour » en « avec » et « à cause » en « grâce à » permet une fluidité des rapports avec les membres des familles qui nous surprend et nous surprendra encore longtemps.) D'une certaine manière. l'intrusion des familles, des membres des familles dans nos réunions professionnelles, nous aide à vérifier si nous concrétisons effectivement ces pratiques au cœur de nos actions, ou bien si nous nous contentons de nous auto-valider dans la déclamation et la proclamation de principes éthiques détachés de nos interventions. Si nous ne nous contentons plus de proclamer la participation des membres des familles au plus profond de nos pratiques d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle, mais la mettons en acte, alors, « L'organisation du travail d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle sera thérapeutique puisque celle-ci ne sera plus séparée du travail d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle. »<sup>13</sup>. La mettre en acte veut dire aussi la mettre en parole!

Quand une famille nous rejoint dans un centre parental pour travailler avec nous, avec tous ceux qui les y ont accompagnés et ceux qui les accompagneront après leur séjour dans le dispositif thérapeutique d'une « Clinique de Concertation », nous nous efforçons de construire ensemble un langage et une ambiance qui autorise chacun des participants sans distinction à interrompre le déroulement pour dire « Stop ! Qu'est-ce que cela veut dire ce truc-là ? Qu'est-ce qui se trame ici<sup>14</sup> ».

Nous insistons sur l'emploi du terme « Travail thérapeutique de Réseau » pour souligner la portée thérapeutique du dispositif collectif mis en place dans les « Cliniques de Concertation ». Ce que Murray BOWEN demandait à l'échelle d'une équipe, dans les frontières de son service, de son institution, nous nous obligeons à le pratiquer à l'échelle territoriale, avec les membres des familles et avec nos collègues, partenaires, du Conseil Départemental, de la MDPH, de l'ARS, de l'Éducation Nationale, des associations, des bénévoles avec lesquels nous travaillons.

<sup>11</sup> Bowen Murray , « La différenciation du soi: les triangles et les systèmes émotifs familiaux », Paris, ESF éd. 1988, 196 pages (traduction modifiée)

<sup>12</sup> Voir le site de la « Clinique de Concertation » : www.concertation.net,

<sup>13</sup> J.-M. Lemaire, « Clinique de Concertation et système : à la recherche d'un cadre ouvert et rigoureux », in Génération, Paris, mars 2003, n°28, pp. 23-26.

<sup>14 «</sup> Qu'est ce qui se trame ici ? » : Un direct ouvert aux publics animé par le Docteur Jean-Marie Lemaire dans le cadre de "Trames et territoires" : une action du Mouvement pour une Psychiatrie Démocratique dans le Milieu de Vie avec la collaboration de l'Institut Liégeois de Thérapie Familiale.

Exposition au Mad (Musée d'Art Différencié) avec l'aide du Service de l'Éducation permanente Direction générale de la Culture de la Communauté française, de la Région wallonne, de la Ville de Liège, de la Province de Liège - service Culture, Liège, Mars 2008.

Il est fréquent de devoir consacrer une partie considérable du temps dévolu à une « Clinique de Concertation » (1 h 30 min) pour reconstruire ce qui a été détruit dans les rapports réducteurs et instrumentalisant qu'ont rencontrés les membres d'une famille dans leurs contacts précédents avec des interventions multiples morcelées et compartimentées. En effet, si nous retenons l'hypothèse selon laquelle une consécration du terme « famille monoparentale » peut produire une « fiction destructrice », il faut activer, raviver et créer d'autres fictions. Des fictions plus vivantes, plus praticables. On pourrait gagner beaucoup de temps s'il ne nous fallait pas déconstruire ce qui a été figé par des opérations réductrices limitées à la classification des déficits et des pathologies de ceux du clan auquel nous appartenons pourtant, celui des professionnels.

#### • La polarité des responsabilités comme ressources thérapeutiques

Les centres parentaux, mais aussi les CHRS qui sont spécifiés homme/femme et les centres maternels, sont des terrains extrêmement fertiles pour mettre en culture le Travail thérapeutique de Réseau. N'oublions pas l'École, les C.M.P., les C.M.P.P., qui, trop souvent, alors que la polarité des responsabilités parentales reste encore praticable, la gomment trop souvent en sélectionnant des contacts avec un seul des parents. C'est sur ces terrains fertiles que nous pouvons et devons pratiquer une priorité d'égard pour les générations futures. On y travaillera assez souvent obligés d'accepter provisoirement une polarisation des responsabilités parentales, parfois poussée à l'extrême. La polarité du couple parental peut être telle qu'il nous faudra protéger concrètement une mère des violences d'un père. Le dispositif peut, à un certain moment, nécessiter l'établissement d'une distance provisoire pour maintenir le lien. Une distance, ou une proximité suffisante, mieux, la juste proximité, pour maintenir le lien.

Il est fréquent que, dans ces situations, la polarité intrafamiliale entre les deux parents soit exportée dans le réseau où se formeront deux clans, celui des alliés de l'un et celui des alliés de l'autre. C'est l'extension à la famille et au réseau de ce que l'on a parfois appelé dans les hôpitaux « l'effet Stanton et Schwartz », hérité des noms de deux cliniciens qui avaient mis en évidence, dans un article de 1954 resté célèbre 15, une exportation des conflits intrapsychiques des personnes hospitalisées au sein de l'équipe soignante.

Par ailleurs, le fait qu'il puisse exister une polarité, voire une rivalité intrafamiliale entre les deux parents doit être pris en considération avec bienveillance, n'en sommes-nous pas tous et toutes le résultat dans notre capacité de résister aux modes de pensée simplificateurs et réducteurs. Cette polarité pourra agir comme un régulateur nécessaire lorsque des compétences professionnelles adoptent et cristallisent des interventions substitutives vis-à-vis de l'un des deux pôles en tension et usent du pouvoir institutionnel pour imposer leur modalité d'intervention sur l'enfant.

Lorsque les conflits de pouvoir nés dans la constellation familiale sont exportés dans la constellation institutionnelle et professionnelle, si nous y prenons garde, ils pourront devenir régulateurs des interventions substitutives totalitaires. Et dans ce sens, ces conflits de pouvoir, souvent considérés comme un manque de cohérence du réseau institutionnel et associatif, peuvent être considérés comme l'amorce d'un travail thérapeutique, par transfert d'un conflit impraticable dans la constellation familiale vers un conflit qui devrait rester praticable dans la constellation institutionnelle et professionnelle. Ce dispositif viendra nourrir notre démarche thérapeutique dans les « Cliniques de Concertation ».

Car c'est notamment ici que la « Clinique de concertation » a ses prétentions thérapeutiques. Elle considérera que si des conflits de pouvoir destructeurs existent à l'intérieur d'une famille, une fois exportés dans le réseau des professionnels il deviendra possible de les mûrir et de les pratiquer au bénéfice de l'enfant, pour autant que la trace des polarités n'ait pas été effacée par une expression telle que « la famille monoparentale ».

En effet, souvent, alors qu'il est impossible de remettre directement en présence les polarités familiales en raison de tensions et de conflits impraticables, il peut rester praticable de mettre en présence certaines polarités professionnelles qui ont été activées par les polarités intrafamiliales. Lorsqu'une maman et un papa ne peuvent plus dialoguer, ceux qui accompagnent l'une et l'autre ne devraient-ils pas être en mesure de le faire en leur présence si possible ? Dans une « Clinique de Concertation », la mise en évidence de ces polarités et le travail au départ de conflits praticables créent une ambiance qui favorise la reconstruction des liens. Le Clinicien de Concertation, garant de ce dispositif thérapeutique complexe et conflictuel, commence toujours par explorer les articulations entre les composantes institutionnelles, associatives et professionnelles

<sup>15</sup> Stanton et Schwartz "Excitation pathologique et désaccord latents entre membres du personnel hospitalier", in *The Mental Hospital,* Basic Books Inc. Publishers, New York, 1954

du réseau activé par la situation familiale. Nous sommes invités à penser à l'envers, par les effets <sup>16</sup>. À l'aide du « Sociogénogramme »<sup>17</sup>, nous commençons par explorer les effets dans le réseau des difficultés de la famille. Nous nous intéressons d'abord à ce qui est périphérique, aux cercles les plus éloignés de l'impact de la pierre dans une eau calme. Puis, de « Proche en Proche », nous suivons les traces des activations du réseau d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle, nous progressons vers le « Génogramme », une représentation de la famille et de ses polarités. Lorsque le « Sociogénogramme » rejoint une complexité suffisante représentant les articulations du réseau « des gens qui vivent ensemble » avec celui « des gens qui travaillent ensemble », il devient possible de faire voyager les nœuds conflictuels vers des espaces où ils peuvent mûrir et devenir occasions de dialogues significatifs et consistants.

Dès lors les « Cliniques de Concertation » proposent des matrices pour la reconstruction des liens, des « matrices de l'intersubjectivité ». « Ceux qui sont paralysés dans des conflits de pouvoir peuvent faire l'expérience d'évoluer vers des émulations des compétences, vers des partages de responsabilités, voire des émulsions de créativité ». Ils peuvent, par une contamination constructive, dans un « contexte extensif de confiance » <sup>18</sup>, en faire profiter celui, ou ceux, avec lesquels ils sont mis au travail.

Au terme de cette réflexion, il nous semble souhaitable que l'on puisse se rappeler, lorsque nous rencontrons ces familles que nous renonçons à qualifier de « monoparentales », qu'il s'agit de familles dans lesquelles un parent porte seul l'exercice d'une responsabilité, mais qui garde la trace de celles de deux parents à l'origine de la conception et du projet de l'enfant. Le parent isolé porte seul une responsabilité polarisée, et se posera toujours dans le difficile exercice solitaire de sa responsabilité la question de l'approbation, ou de la désapprobation, d'un autre parent qui n'est peut-être pas physiquement présent. C'est ce que le vocable « famille monoparentale » risque de faire oublier, d'effacer. S'il est primordial de reconnaitre ce qui fait honneur à un parent seul dans l'exercice de ses responsabilités envers son enfant, il ne faut pas, du même coup, effacer le fait qu'il porte dans sa solitude les responsabilités polarisées d'au moins deux personnes. À cet égard, ajoutons enfin qu'un vocable consacrant la famille pluriparentale serait moins problématique.

#### Pour conclure

Lors de l'ouverture du troisième Congrès international de la « Clinique de Concertation », qui s'appelait « Comment se faire sujet ? », Patrice MANIGLIER s'exprimait en ces termes : « Pour casser la relation d'objectivation et de surplomb qui existe entre le professionnel et l'usager, on mêle ensemble plusieurs savoirs hétérogènes. Des savoirs hétérogènes placés dans un même espace et concernant un même "objet" finissent par ne plus pouvoir se rapporter à leur "objet" comme à quelque chose qui serait sur un autre tout autre plan qu'eux. Leur "objet" finit par apparaître à son tour comme un sujet de savoir, comme détenteur d'un savoir propre, ne serait-ce que celui qui fait tenir ensemble tous ces savoirs hétérogènes ». Ainsi le dispositif du Travail thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » sert à mettre en évidence comment une famille parfois en détresse multiple, mais toujours complexe, peut être reconnue pour maintenir cette capacité que, parfois, nos responsables politiques n'arrivent pas à nous imposer : celle de travailler ensemble entre professionnel de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle.

C'est bien cela que concrétise la « Clinique de Concertation » sur les différents territoires où elle s'installe, où elle progresse. Elle s'attache à travailler dans un réalisme anthropologique, qui prend notamment ses sources dans l'esprit de Spinoza, régulièrement repris par notre collègue Marie-Claire MICHAUD, nous invitant à « partir des choses comme elles sont, et pas comme on voudrait qu'elles soient ». Et lorsqu'une famille en détresse multiple, quelle que soit sa composition actuelle, exerce sa force convocatrice dans les réseaux complexes de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle, lorsqu'on en reconnaît sa juste valeur activatrice, lorsqu'on évite les qualificatifs réducteurs du type « famille monoparentale », « père passif », « mère dominante » et tout le reste... qui effacent la reconnaissance d'une nécessaire polarité, d'une vivante ambiguïté à l'origine de nos modes de pensée, on peut se mettre à travailler là où c'est possible et amorcer

<sup>16</sup> V. Despret "Penser par les effets. Des morts équivoques » Études sur la mort, 2012, n°142, pp. 31-49.

<sup>17</sup> Voir le site de la « Clinique de Concertation » : www.concertation.net

<sup>18</sup> Lemaire J.M., Despret V.: "Collective Postraumatic Disorders, Residual Resources, and an Extensive Context of Trust (Creating a Network in refugee Camp in Former Yougoslavia) », International Journal of mental Health, Vol. 30, 2; 22 – 26, 2001.

progressivement l'évolution des conflits de pouvoir en émulation de compétences, en partage de responsabilités, voire en émulsion de créativités.

**M. Bernard STEPHAN**: Merci beaucoup. Je suis très impressionné par la lisibilité de votre propos comme celui des pédopsychiatres de ce matin. J'ai le sentiment, n'étant pas professionnel du travail social, de pouvoir en même temps y inscrire ma propre expérience de tout autre domaine. Et je vous remercie vraiment de cette capacité à rendre chacun et chacune porteur de son expérience, éclairé par vos repères, votre capacité justement à rendre votre propos lisible. Et donc, comme LEMAIRE l'invite, je crois que la meilleure façon de prolonger c'est de dialoguer, c'est de rebondir sur vos propos. Et la parole est à celle ou celui qui veut la prendre. C'est l'après-midi, on a parlé du surplomb, mais il ne faut pas que cela plombe les échanges.

**M. Jacky BRETON**: Il faut un volontaire alors je vais me jeter dans ce débat. Pardon ? Oui, on est en train de me souffler qu'il faut que je me présente. C'est vrai, oui. Je suis tellement impressionné par les lieux et puis ce surplomb, c'est le côté dominateur un petit peu, non pas de celui qui prend la parole, mais celui qui l'occupe. Donc moi, je m'appelle Jacky BRETON. Je me demande comment je vais rentrer dans le sujet. Je vais peut-être simplement vous raconter une histoire que j'ai raconté il n'y a pas très longtemps. J'espère qu'elle vous intéressera, elle est brève, je vous rassure. Mais il me semble que cela va un peu dans le propos. Et si cela n'y va pas, je vous demande votre indulgence à tous.

Il y a quelques années, en arrière, il y a très longtemps, il existait ce qu'on appelait des dispensaires. Ces dispensaires étaient animés par des gens bénévoles comme il y en a encore aujourd'hui, Dieu merci. Et même si Dieu n'existe pas et il était quand même le bienvenu, de temps en temps. Et là, en l'occurrence, il était là, effectivement, pour permettre à des gens de donner la pleine mesure de leur humanité. Arrive une dame, avec un petit garçon de 4-5 ans, 6 ans peut-être et puis qui demande à l'infirmière ce qu'elle pense de son bébé, enfin, de son petit garçon. Elle l'examine, l'infirmière, et puis elle finit par lui dire « Bon ben, manifestement, il demanderait à être un peu mieux nourri, un peu mieux traité, etc. » Et puis peut-être que le propos est un peu violent, mais toujours est-il que de dame dit « De toute façon, je n'ai pas les moyens. Je n'ai pas l'argent. Je ne peux pas ». Et puis, elle est prise d'une crise de désespoir parce que le petit garcon aux yeux bleus, effectivement, il a des origines qu'on n'a pas du mal à comprendre. Et elle est là, on ne peut plus et puis elle dit à l'infirmière « Ben madame, je vous laisse le bébé parce que le bébé, je ne peux pas le garder ». Alors, elle dit « Mais ce n'est pas sérieux, etc. » Et elle laisse le bébé sur la table et elle s'en va. Et l'infirmière, bien sûr... c'est ma mère. Pardon ? Enfin, voilà, c'est ma mère. Tout ça, c'est pour dire qu'on est un petit peu comme des instruments de musique lorsqu'on tombe, bien sûr, on peut se relever, on peut repartir à nouveau. L'instrument de musique, il jouera toujours, mais jamais comme il aurait dû jouer normalement. C'est pour cela qu'il est important de veiller sur cette santé des enfants qui sont traumatisés. Donc moi, j'ai envie de vous dire que tout cela n'est pas définitif, bien sûr. Alors, on m'a demandé de porter témoignage, je porte témoignage parce que la suite a été un petit peu moins grave peut-être. Toujours est-il que j'ai été dans la vie de tous les jours, d'abord un apprenti électricien consciencieux. J'ai été boxeur. À une vingtaine d'années, oui, je sais bien qu'il n'y a pas de gros rapport, mais peut-être que vous le trouverez parce que je pense ça, c'est ce qu'on m'a demandé de faire aussi, d'une certaine manière, indirectement peut-être, mais j'ai pu monter une entreprise. Ce qui veut dire qu'on a un tissu républicain qui fonctionne. J'ai pu aussi rencontrer une femme, avoir trois enfants, monter une ville. Ce n'est pas rien, 600 habitants, 17 000 aujourd'hui. C'est un de mes anciens paroissiens qui est là près de moi. Et puis, cette ville, je me suis occupé aussi de l'aménager. C'est-à-dire que j'ai été président de l'établissement public d'aménagement. J'étais vice-président du conseil général. Ce qui veut dire que quand on a des démarrages un peu catastrophiques comme ça, on peut avoir aussi une vie presque normale. Alors, j'ai dit « Presque normal » parce que cela s'est fait avec beaucoup de difficultés, à 20-25 ans, j'étais incapable d'aligner trois phrases. Vous êtes en train de constater que cela s'est quand même bien amélioré. Mais il n'empêche qu'il y a toujours des moments de grande solitude et puis aussi des moments de grande rencontre. J'ai rencontré quelqu'un tout à l'heure qui était dans une situation personnelle un peu compliquée aussi, qui a dû s'expliquer ce matin dans cette enceinte et qui est sorti de là-dedans en ayant fait une rencontre qui lui a paru la plus émouvante et la plus intéressante parce que quelque part, on a laissé passer des choses qui nous appartiennent à nous. Les gens qui ont eu cette difficulté de départ, une certaine clairvoyance de cœur, et une certaine envie des autres, assez paradoxalement.

Et puis, je vais conclure sur une image que j'ai trouvée très belle, il n'y a pas très longtemps, devant la télévision. Je suis désolé de parler de télévision qui n'est pas la référence, mais quand même. Un footballeur a expliqué qu'il avait une grande famille, ses parents étaient à la tête d'une famille de 12 gosses, il y avait trois femmes. Cela rejoint un peu l'histoire de la famille monoparentale de tout à l'heure. Et ce garçon, au milieu de

ce terrain où il y a 50 000 personnes autour, expliquait que le plus grand moment de sa vie, c'est lorsqu'il a trouvé, quasiment immédiatement, où se trouvait sa famille, son père. Et il a dit « Il était debout et il m'a regardé avec fierté ». C'est peut-être la seule chose que je regrette, c'est de ne pas bénéficier de ce regard-là. Alors, je souhaite d'encourager tous ceux qui sont autour de vous à avoir ce regard de bienveillance parce que je pense que c'est cela qui nous fait vivre et les uns et les autres.

(Applaudissements)

**M. Bernard STEPHAN**: Merci Jacky. Vous avez compris que ce n'était pas mon curé, mais le Maire de ma ville, l'ancien Maire. Même si tu étais enfant de chœur. Et ce qui m'a beaucoup touché, c'est qu'effectivement, Jacky ait pu, du coup, rencontrer les Peter, Corinne, les résidentes de ce matin. Et ils m'ont dit combien, ils avaient été émus de te rencontrer.

M. Jean-Marie LEMAIRE: Alors, ce qui m'intéresse le plus, c'est le point de départ, si vous voulez, c'est-àdire, le dispensaire, c'est-à-dire des lieux qui ont, au niveau des compétences spécifiques. On pourrait dire qu'au niveau dire des compétences spécifiques, elles sont relativement basses. Et peut-être qu'on a, là-bas, quelque chose qui est souvent satellisé dans les écoles de travailleurs sociaux, etc. ou dans les écoles de médecine. Il y a tout ce savoir spécifique qui est hétérogène les uns vis-à-vis des autres. Et puis, il y a des lieux comme cela où on a des compétences non spécifiques, des savoirs non spécifiques. Le dispensaire, par exemple, me semble un haut lieu de compétence non spécifique. Et je crois qu'il y a, par exemple, au niveau de la formation, des travailleurs sociaux dont je fais partie. Il y a des carences énormes au niveau de l'apprentissage et de l'enseignement des compétences non spécifiques. C'est-à-dire que bien souvent, elles sont satellisées dans... Mais vous verrez, cela c'est le côté humain. Alors qu'au niveau des compétences non spécifiques, il existe des approches techniques des compétences non spécifiques et les satelliser dans l'humain ou dans l'intuition, etc., me semble insuffisant parce que si nous ne les avons pas, les compétences spécifiques chutent brutalement et mettent le professionnel dans une situation d'insécurité totale. C'est-à-dire que si jamais, on ne focalise que sur ces compétences spécifiques, à ce moment-là, il est la cible du reproche des autres compétences spécifiques. Et enfin, on connaît le phénomène de la « patate chaude », l'aide dit que le soin n'a pas fait son travail, qui dit que la justice n'a pas fait son travail, etc. Et donc, il y a une nécessité, là, à créer des lieux de formation aux compétences non spécifiques. La Clinique de concertation a cette prétention. Et i'ai réagi au dispensaire puisque quand on a travaillé entre 93 et 96 dans les camps de réfugiés en Yougoslavie donc, c'était les premières interventions psychosociales que l'on faisait dans les situations de guerre, on a travaillé là-bas pendant 3 ans. Cela a fait l'objet d'une publication à laquelle nous a aidés Antoinette CHAUVENET, chercheur au CNRS. On a écrit le livre « La Clinique de la reconstruction », c'était en 96. La Clinique de concertation n'existait pas, mais ce bouquin contient, en fait, les prémices de la Clinique de concertation. Et quand nous travaillons, on s'est rendu compte que le lieu dans lequel nous pouvions travailler sur les détresses multiples, c'était les salles d'attente des dispensaires. Donc, on n'était pas dans les... mais c'était dans les salles d'attente que nous étions présents. À l'époque, on n'avait pas encore rencontré, ce Monsieur PAPADOPOULOS, d'origine chypriote qui travaille à la clinique, et quand on s'est rencontré, on s'est rendu compte qu'il y avait des intuitions qui manquaient de formalisation, qui étaient bien présentées. Donc, dans votre récit, le dispensaire, certainement me semble un haut lieu de compétence non spécifique, un peu comme le lieu d'accueil des centres parentaux puisque les cliniques de concertation quand on les pratique dans un centre d'accueil parental, on les pratique, en fait, dans la salle d'accueil avec le personnel qui est là et qui prend le téléphone et qui continue à travailler pendant que l'on travaille avec la famille.

M. Bernard STEPHAN: Merci. D'autres réactions, questions? Allez-y! Le micro.

Actes colloque FNCP 2014 - « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

**Mme Myriam NADJI**: Bonjour, Myriam NADJI, je travaille à Marseille. Je voulais vous demander de nous expliquer le lien que vous faites entre mon régulateur et compétence, à un moment où on parle plutôt de valorisation des compétences. Cette association m'étonne un peu.

**M. Jean-Marie LEMAIRE**: C'est que je pense qu'il y a compétition entre un papa et une maman. Enfin moi, personnellement, j'ai deux fils. Et j'ai toujours essayé d'être le meilleur. Et j'ai toujours essayé de... voilà. Et puis j'ai une sœur, j'ai toujours essayé d'être le préféré de ma mère et que la famille est un haut lieu de compétition et que si jamais nous avons — comme l'a dit très justement, concrètement, physiquement présent les deux parents — et bien sûr, il y avait une insistance pour la présence du papa, plus souvent absent, je pense qu'il y a — et on l'a vu — qu'il y a une compétence, pardon, qu'il y a une polarité, qu'il y a une rivalité, si

vous voulez, de ce celui qui sera le parent le mieux aimé de l'enfant. Et je pense que cela peut être un régulateur vis-à-vis de service qui serait une démarche de substitution, c'est-à-dire que si jamais le service est là dans des substitutions que je ne veux absolument pas ni condamné, dans des substitutions qui sont nécessaires pour autant qu'elles aient une échéance, c'est-à-dire que l'on se fixe des moments, jusqu'à quand il sera nécessaire dans une démarche de substitution. Dans un pourcentage, je dirais, important de substitution.

Alors, si on a dans la cellule familiale, cette compétition, si vous voulez. Alors, à ce moment-là, je pense qu'elle peut être régulatrice et qu'elle peut modérer l'enthousiasme substitutif que pourraient avoir certains services. Et quand je dis « certains services », c'est moi le premier. Si jamais, je vois un enfant qui est en détresse, le premier mouvement, si vous voulez, cela peut être de... et heureusement, j'aurai un régulateur qui saura que la maman ou le papa essaiera de faire alliance avec moi. Si je n'ai qu'un seul des deux parents, je n'aurai pas ce régulateur. Notre service n'aura pas ce régulateur. Le réseau n'aura pas cette possibilité d'être lui-même dans des conflits de pouvoir qui sont un départ pas toujours heureux, dans les conflits de pouvoir, mais que l'on peut considérer comme l'amorce d'une émulation de compétence, d'un partage de responsabilité.

M. Bernard STEPHAN: Alors, il y a une personne là-haut. Il faut juste que le micro parvienne à la personne qui est plus haut là-bas. Pardon, vous vouliez intervenir. Excusez-moi.

**Intervenante** : Pouvez-vous nous expliquer plus précisément votre action de clinique de concertation dans un centre parental ? Voilà, je suis médecin de PMI dans le 9<sup>e</sup>.

M. Jean-Marie LEMAIRE: Oui. L'activation d'un centre parental me semble être le résultat d'une mise au travail très complexe du réseau. Donc, lorsque nous traçons les effets d'une famille en détresse multiple, d'un couple de jeunes parents et que nous traçons précisément tous les relais que cela a nécessités. Avant l'arrivée du centre parental, on a une complexité très grande et elle précède l'arrivée dans le centre parental. Lorsqu'on organise dans un centre parental, une clinique de concertation, dans ce qui précède et j'emploie ce terme-là très précisément, dans le travail qui précède, donc ce n'est pas une préparation, c'est déjà la Clinique de concertation, on va faire le relevé très précis des trajectoires. Cela fait référence à ce que faisait DELIGNY avec les enfants, dans les Cévennes. Regarder, observer les traces qui sont laissées par les parcours. Et donc, je me souviens de familles qui étaient au bord du canal Saint-Martin ou aux Bois de Vincennes, des choses comme ça. Ils rencontrent précisément le nombre de rencontres qu'ils ont pu faire, heureuses ou malheureuses, qui ont laissé des bons ou mauvais souvenirs. Et donc, quand on fait ce tracé de toutes les étapes qui ont précédées l'arrivé au centre parental qui, on l'a entendu, peut-être vécu comme une arrivée dans un havre de paix, quelque de chose de miraculeux, mis en contraste de ce qui a été vécu précédemment, eh bien, on va accompagner la famille dans un travail d'invitation de toutes ces personnes.

Alors, quand on est dans cette phase qui précède le travail de clinique de concertation, bien sûr, la famille a une priorité pour sélectionner les personnes qu'elle souhaite inviter. Et on lui donne cette priorité. On a des expressions un peu standard qui « Venez avec toutes les personnes dont vous estimez la présence utile ». Et donc, ils vont inviter ceux qui étaient derrière un quichet où ils ont été bien reçus. Mais nous leur demandons, en contrepartie, que nous aussi, nous ayons cette possibilité, c'est-à-dire que nous aussi, professionnel, ils nous donnent cette liberté d'inviter toutes les personnes dont nous estimons la présence utile. Et par exemple, ceux qui étaient derrière les guichets, ou eux estiment avoir été mal reçus. Et donc, il s'agit de réunir tous ceux qui ont participé au parcours. Et c'est NIETZSCHE que nos ennemis contribuent plus à la constitution de notre personnalité que nos amis. Et donc dans cette construction de la Clinique de concertation, on va être attentif à ce que ni les membres de la famille ni les professionnels n'aient un pouvoir absolu sur cette force convocatrice. Et j'insiste beaucoup pour dire que ce n'est pas un travail de présentation parce que cela c'est déjà une Clinique de concertation. C'est-à-dire de s'en rendre compte comment un réseau est nécessairement un réseau polarisé dans lequel on pourrait, et parfois on l'entend, distinguer les bons et les mauvais. Et ça, c'est quelque chose, je pense, qui n'est pas praticable. Tout le monde a contribué à ce que cette possibilité du centre parental existe, et donc, on doit pouvoir y accueillir toutes les personnes qui y ont contribué, quelle que soit la manière dont ils y ont contribué. Cela peut être une phase, cette phase qui précède la Clinique de concertation peut être une phase très délicate dans lesquels les professionnels... Jusqu'à présent, j'ai moins rencontré de véto ou d'expression violente vis-à-vis des professionnels qu'entre les professionnels euxmêmes. Les conflits les plus destructeurs que j'entends dans les réseaux qui fonctionnement de manière morcelée, c'est de professionnel à professionnel.

En général, les familles ont une forme de réserve qui nous apprend, d'ailleurs, le tact et la délicatesse. On peut s'inspirer de la manière dont les familles parlent des gens qui les ont accompagnés. Et donc, la Clinique de concertation va passer par une lettre d'invitation. Et dans ce cas-là, c'est quelqu'un du Centre parental qui va accompagner la famille, qui n'a pas comme nous du papier en tête, qui n'a pas comme nous, une imprimante, etc. Donc, on devient un peu le secrétaire de la force convocatrice de ces familles. Ce qui surprend beaucoup les professionnels, encore à l'heure actuelle, c'est qu'une lettre d'invitation qui vous parviendrait serait signée par les membres des familles. Alors, je ne sais pas si vous en seriez surprise. Mais nous avons des professionnels qui sont totalement déconcertés par le fait que cette reconnaissance formelle de la force convocatrice leur arrive sous forme de lettre signée par les grandes personnes de la famille elle-même. Et puis, il y a des gens qui sont de l'autre côté, c'est-à-dire qu'on a entendu l'accueil en centre parental, c'est une étape du processus. Et on a plusieurs fois posé la question des étapes. Et donc c'est une étape, et cette étape, elle va être suivie par des processus d'insertion professionnelle et des choses comme ça. Et donc, on va aussi inviter ceux qui participent à travailler à l'après centre parental. Et puis, à un moment donné, on fixe une heure, une date et un lieu pour se rencontrer. Tout ce que je vous décris là-bas, je dirais que c'est la part principale de la Clinique de concertation. Après, quand on a fait tout ça, gérer l'heure et demie, les deux heures pendant lesquelles, on va travailler, c'est un peu sauter sur le chariot de la victoire parce que tout s'est déjà passé. Et vous avez des modalités de travail, par exemple, qui recommandent que jamais un professionnel ne fasse cette démarche de participation sans avertir ses responsables de service. Donc, il y a toujours, il y a pour le moment des gens de Lille qui sont sur un projet comme ça. Et on se rend compte que très rapidement, il y a des interrogations qui viennent des responsables de service et des interrogations qui sont extrêmement intéressantes parce que c'est elles qui peuvent consolider, pérenniser ce travail. Si ce n'est pas suffisamment clair, n'hésitez pas à demander un complément.

**M. Bernard STEPHAN**: Juste préciser que dans les invitations, ce n'est pas uniquement la famille. Il peut y avoir des débats entre les professionnels et la famille. Je me souviens d'Hamidou, par exemple, on lui avait proposé d'inviter aussi son employeur. Et il ne voulait surtout pas parce qu'il avait peur, je ne sais pas quoi. Et donc, on a tenu bon quand même et son employeur est venu. C'est un employeur d'une entreprise d'insertion. Et finalement, les effets ont été tout à fait étonnants parce que son employeur l'a vu d'une autre manière, dans sa vie familiale. Et surtout, il l'a aidé à financer son permis et aujourd'hui, Hamidou a son permis.

M. Jean-Marie LEMAIRE : On me l'a dit la semaine dernière.

Actes colloque FNCP 2014 – « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

M. Bernard STEPHAN: Oui, il y avait... Allez-y!

**M. Jean-Marie LEMAIRE**: Dans ce que j'avais entendu, je me réjouissais de votre question, mais bon... (Rires). Je ne veux pas vous...

M. Bernard STEPHAN : Oui pardon, monsieur, vous vouliez intervenir, et on a oublié donner de vous donner le micro.

Intervenant: Du coup, je vais formuler quelque chose. Je me posais la question donc, la famille monoparentale, une fiction destructrice. Je me disais qu'en fait, finalement, la famille monoparentale par rapport à ce qu'on disait ce matin, elle était issue de notre culture chrétienne parce que vous aviez entendu, vous étiez là ce matin, ce tableau où est représentée Marie avec Jésus sur ses genoux, j'imagine, puisqu'il disait que même les genoux de la mère de Marie, Anne, c'était un peu enchevêtré. Donc, le père, Joseph, finalement dans l'iconographie chrétienne, il n'est quand même pas trop présent. Des fois, il figure un peu comme ça, c'est vraiment le figurant dans les églises, mais il y a Dieu qui surplombe tout cela, mais on ne sait pas trop à quoi s'en tenir. Donc, finalement, la famille monoparentale, cela nous va relativement bien. Moi, il y a une famille qui me pose plus de questions en tant que travailleur social, mais je voulais justement vous poser la question en termes d'élément et de fiction destructrice, c'est la famille recomposée parce que cela ce n'est quand même pas terrible, une famille recomposée.

M. Jean-Marie LEMAIRE : Oui. Ça, cela suivrait une phase de décomposition, cela ne va pas.

**Intervenant** : Dépassement de la date de péremption, oui, c'est terrible quand même.

M. Jean-Marie LEMAIRE: Donc voilà. Mais vraiment, celle de la monoparentale m'a touché davantage. Mais, j'ai des réactions aussi, à peu près pareilles, par rapport à cette famille recomposée qui est devenue d'ailleurs un terme; je pense qu'il y a des bouquins de thérapie familiale qui ont cela dans leur titre. Et cela m'embarrasse beaucoup. Par rapport effectivement à cette famille monoparentale, d'il y a 2014 ans, il me semble qu'elle crée toujours des débats. Donc, celle-là me semble quand même assez productrice de débats

contradictoires. Mais on aurait beau envoyer une lettre d'invitation aux protagonistes, on n'aura que leurs représentants.

M. Bernard STEPHAN : La procréation comme on pouvait dire, la procréation assistée par Dieu.

M. Jean-Marie LEMAIRE: Oui. Il y a quelque chose qui m'a fait hésiter dans les retours que j'ai eus par rapport au choix du titre. C'est que des familles qui avaient bénéficié de ce... comme j'aurais pu le faire ou je pourrais encore le faire pour obtenir mon appartement, c'est que je regretterai que des familles qui ont fait ce parcours comme famille monoparentale se sentent critiquées par mon propos. Quand j'ai eu des réactions par rapport au titre, je me suis dit « Si jamais il y avait des familles qui, à un certain moment de leur parcours, ont porté cette... cela m'embarrasserait qu'ils se sentent du coup, visés par ce qui n'est pas du tout mon propos ». Par contre, je pense que si jamais je les rencontrais, j'essaierais de voir un peu comment cela ne leur correspond pas non plus. Il est 3 h 30 et...

M. Bernard STEPHAN: Alors, une ultime intervention.

M. Jean-Marie LEMAIRE : Oui, bien sûr, moi je suis...

Actes colloque FNCP 2014 - « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

Intervenante: Juste une petite intervention. À un moment donné, dans mon parcours professionnel, la famille monoparentale a été extrêmement valorisée. Elle était valorisée parce que justement, on a créé, vous le savez. en 1974, une allocation spécifique pour accompagner les familles monoparentales. Et cela m'avait marquée parce que c'était à un moment où moi, j'étais complètement renversée par les bénéfices qu'apportait la question de la famille et la monoparentalité. Alors, je vais donner deux exemples. C'est qu'on a vu, à ce moment-là, par exemple, dans des endroits où on avait des problèmes de relogement. On a vu les gens avoir du logement bien mieux et plus facilement que d'autres familles. En plus, la famille monoparentale, il fallait qu'on soit absolument dans la garantie qu'elle soit vraiment bien monoparentale, qu'il y ait quelques personnes vivent avec. Et moi, j'étais très choquée par ces balayeurs de la CAF qui rentraient et qui ouvraient les placards et qui regardaient, ouvraient les lits pour regarder si vraiment la famille était bien, vraiment dans la monoparentalité. Un peu plus tard, on a re-bougé sur des choses. Et il y a eu, à un moment donné, quelque chose de très important, c'est la reconnaissance, parce que j'étais, d'abord, très spécialisée dans l'accueil des familles victimes de violence, de la monoparentalité de famille vivant femme avec une femme. Et donc, j'ai fait l'objet, sans le savoir de détournement de déclaration puisque la famille monoparentale étant séparée par deux femmes qui vivaient ensemble étaient, à ce moment-là, non reconnue. Alors, ce que je veux dire, c'est que la monoparentalité, c'est quelque chose qui est complètement, à un moment donné, qui a re-bougé. Et cela m'a vraiment, extrêmement marqué. Plus tard, alors je ne sais pas pourquoi, quand les familles monoparentales cherchaient un logement, on n'a plus eu cette facilité d'en trouver. C'est-à-dire que la guestion de l'image gu'on a de la famille monoparentale bouge énormément au cours des années. Donc ça, c'était une chose que je souhaitais dire parce que c'est vrai que la famille monoparentale, c'est quelque chose qui, en ce moment, est regardée d'une certaine manière.

M. Jean-Marie LEMAIRE: Je n'aurai aucun problème au fait que des parents, que l'on puisse parler des parents qui portent seuls la responsabilité des deux parents. Mais cela veut dire qu'ils portent seuls une responsabilité polarisée et que se pose toujours la question de l'approbation, de la désapprobation d'un autre qui n'est peut-être pas physiquement présent. Donc, je n'ai aucun problème à ce qu'on reconnaisse ce qui fait honneur à un parent seul, avec son enfant, mais il porte la responsabilité de deux personnes. Ce dont on a parlé ce matin.

**M. Bernard STEPHAN**: Merci beaucoup, Jean-Marie LEMAIRE pour vos interventions, vos réponses aux questions. Pardon. Excusez-moi. Je suis désolé, il y a une personne qui voulait intervenir. Je ne l'ai pas vu. Allez-y, madame. Je ne voudrais pas vous couper la parole.

Intervenante: J'ai un peu tardé. Oui, juste un tout petit... Merci beaucoup pour votre intervention très riche, très féconde. Peut-être une petite réaction. J'étais embarrassée et gênée à la lecture de l'intitulé de votre intervention et je m'étais demandé pourquoi. Il me semble quand même que le terme « fiction destructrice » peut être vécu comme violent par les familles et les personnes qui vivent cette situation parce que c'est une réalité pour certaines d'entre elles. Et c'est une réalité qui, souvent, est subie et non choisie. Donc, je pense que c'est cela qui me gênait un petit peu. Je voulais quand même juste rappeler... Alors, en sortant du registre de la psychologie, pour revenir sur un champ purement économique qu'aujourd'hui, on a 20 % des mineurs qui vivent dans des ménages sous le seuil de la pauvreté. Mais quand on regarde les mineurs qui vivent dans une famille monoparentale, on monte à 37 %. Enfin, c'est quand même la figure contemporaine de la pauvreté et de la pauvreté des enfants. Et je pense qu'il faut aussi le garder à l'esprit. C'est une réalité malgré tout.

- **M. Jean-Marie LEMAIRE** : J'ai fait un an de formation à la thérapie familiale dans l'école de la provocation et il m'en est resté quelque chose.
- M. Bernard STEPHAN: Merci en tout cas pour votre intervention, vos interventions, pardon. Je voulais juste avant d'entamer la dernière phase de ce colloque, vous dire que beaucoup de questions ont surgi et qui n'ont pas trouvé de réponses. Peut-être les questions, d'ailleurs, n'ont pas été formulées à propos du centre parental, du fonctionnement d'un centre parental. Et je voulais vous dire simplement que le livre qui s'appelle « Protéger l'enfant avec ses deux parents » avec un sous-titre « le centre parental : une autre voie pour réussir la prévention précoce ». Ce livre est à votre disposition à l'entrée du colloque. Et vous pouvez là trouver, pas toutes les réponses, mais des repères en tout cas pour voir, lire, comprendre comment fonctionne, comment peuvent fonctionner des centres parentaux. Donc, le livre est de Brigitte CHATONEY et Frédéric VAN DER BORGHT.

On a beaucoup parlé déjà du savoir, des compétences, des expériences, de la nécessité de croiser ces compétences et ces savoirs et de prendre en compte les savoirs des familles. C'est précisément l'objet de l'intervention de Laurent SOCHARD qui va venir, qui est déjà à la tribune, pardon. Et Laurent SOCHARD est psychosociologue. Il est membre du Comité national des avis déontologiques et éthiques. Il est aussi responsable du pôle de compétence enfance du centre national de la formation personnelle territoriale. Je n'ai pas fait de fautes ?

M. Laurent SOCHARD: Fonction publique territoriale.

Actes colloque FNCP 2014 – « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

M. Bernard STEPHAN : Centre national de la fonction publique territoriale.M. Laurent SOCHARD : Du centre national de la fonction publique territoriale.

M. Bernard STEPHAN: Pardon.

M. Laurent SOCHARD : Ce n'est pas grave.

**M. Bernard STEPHAN**: Mais je précise parce qu'il y tient, et il vous expliquera peut-être pourquoi, que Laurent SOCHARD intervient ici, à titre personnel, non pas aux titres de ses responsabilités que j'ai énumérées, mais à titre personnel. Et donc, le titre de son intervention, du moins la question qu'il veut traiter, c'est « Comment faire avec le savoir des usagers, construire des alliances avec les familles, freins et leviers ? » À vous la parole.

M. Laurent SOCHARD: Merci M. STEPHAN. Bonjour à tous. Oui, cette précision, simplement, voilà. Pour dire que j'interviens à titre de mes recherches personnelles. Ce sera ancré évidemment dans les pratiques que j'ai entre autres avec le CNFPT, mais je n'engage ni le CNAD aujourd'hui, ni le CNFPT dans mes propos. C'est à l'invitation de Frédéric, d'Anne et puis de Brigitte que je suis là pour partager des réflexions. Notamment, Frédéric m'a demandé, en fait, de rester un peu frais, c'est-à-dire d'entendre plein de choses et puis d'essayer de faire des liens. Donc, en fait, j'ai essayé de recomposer des choses, peut-être je me perdrai à des moments, vous m'en excuserez, j'ai composé un puzzle, mais sur le moment.

Par quoi commencer, du coup ? Peut-être par une petite vignette clinique. Si peut-être vous dire, avant que comme justement Frédéric m'a demandé un truc un peu impossible de ramasser plein de choses alors que j'ai plein de trucs à dire, j'ai emmené des doudous. J'ai emmené des doudous parce que je me suis dit, à cette grande tribune, je vais être un petit peu seul, à des moments. Donc mes doudous à moi, cela va être les mots des autres pour me sentir moins seul, j'aime bien être accompagné. Comme j'ai grandi, ce n'est plus des peluches. C'est des poètes, c'est des écrivains, c'est des philosophes, c'est des penseurs, et c'est leurs mots. J'ai emmené plein de citations, en fait. Puis j'ai fait, au fil de la journée, une sélection. J'en ai enlevé plein puis j'en ai gardé certaines où je me disais « Si on tisse un fil avec ça, on pourra parler de comment faire avec le savoir des usagers ». Et on pourra parler des freins et des leviers que j'ai pu entendre aujourd'hui.

Une précision également. Moi, je parle à partir de travaux plutôt avec les parents d'enfants placés, vivant la grande pauvreté. C'est à cet endroit-là, moi, que je suis situé dans mes travaux, mes pratiques sociales. En fait, on va commencer peut-être par essayer de faire mentir. Je pense qu'aujourd'hui, on est là pour ça, pour faire mentir Rainer MARIA RILKE que j'aime beaucoup. Et je pense qu'il est temps que les pauvres ne soient pas aussi silencieux que les choses, mais ils sont réduits au silence aujourd'hui. Ils le sont encore beaucoup trop.

Alors, du coup, plutôt que la parole d'un grand philosophe, la parole d'un papa. Je vais partir de là. « L'assistante sociale, elle me voit la maison, mais pourquoi elle ne vient pas me voir quand j'emmène mon gamin à la pêche ou au foot ? » cela c'est du savoir. Alors, on peut parler de beaucoup de formes de savoirs. Il

y a les savoirs savants, il y a les savoirs théoriques, etc. Et puis, il y a les savoirs que la théoricienne du Caire Donna HARAWAY appelle les « savoirs situés ». J'appellerai cela les « savoirs de derrière les fagots ». Et je pense qu'aujourd'hui, il faut qu'on soit en capacité d'entendre des « savoirs de derrière les fagots ». C'est-àdire que faire avec le savoir des usagers. C'est ce que j'ai appris, en tout cas, et découvert avec eux. Il ne faut pas s'attendre à ce que les savoirs des usagers aient la même forme que nos savoirs théoriques, élaborés, avec des références, etc. Ils n'apparaîtront pas comme ça. Donc, il faudra qu'on arrive à lire ce qu'il y a comme savoir là-dedans. Alors, cette phrase banale, on va essayer de voir ce qu'elle pourrait receler de savoir. Alors, elle n'a pas été prononcée comme ça. Il a fallu trois jours de travail avec un père, dans un groupe qu'on appelle une « co-formation ». En fait, j'organise des « co-formations » au centre national de la fonction publique territoriale où des cadres de l'ASE se forment avec des parents d'enfants placés, à égalité, en réciprocité. Les parents ne sont jamais là pour témoigner de leur grande difficulté, mais pour nous dire ce qu'ils ont, eux, compris des relations qu'ils ont avec les services sociaux, etc.

Et derrière cette phrase-là, finalement, il y a beaucoup de choses. Il y a la question, évidemment, que j'ai soulevée tout à l'heure du père, des mères et puis de la féminisation de nos métiers. Ce père, quand on retravaille avec lui sur ce qu'il veut dire là, finalement, il nous dit « Mais dans la visite à domicile, les deux professionnelles féminines parlent à ma femme ». Moi, je suis à côté. Je vois bien puisque je ne suis pas à l'aise avec la parole. Je vois bien. Après, je lis les rapports qu'on dit sur... enfin, je lis ce qu'on dit sur moi. Et ce qu'on dit sur moi, c'est que je suis absent, pas là, enfin voilà, trop discret, effacé, plein de choses. Il dit « Je comprends qu'elles le disent en ayant vu cela, mais qu'est-ce qu'elles ont vu de moi ? » Donc là, il a un savoir de l'injustice, de l'injustice sociale. Il a un savoir de la réduction de savoir à simplement ce qu'on aurait entrevu. Enfin voilà, il a des savoirs qui vont pouvoir nous permettre de regarder différemment les choses.

Un autre petit exemple qui m'a été reporté par un Directeur Enfance Famille. Ce directeur Enfance Famille appréciait dans sa carrière, assez régulièrement, de faire des consultations d'accès aux dossiers. Et voilà, parce qu'il trouvait que c'était un bon analyseur. Et effectivement, c'était un très bon analyseur de beaucoup de situations d'aide sociale à l'enfance. Donc, il reçoit un jeune qui doit avoir 25-26 ans, quelque chose comme ça, et qui veut revenir un petit peu sur son parcours de placement. Il accompagne ce jeune-là à lire un certain nombre de documents. Et le gamin, à un moment donné, enfin ce jeune adulte, qui avait été un gamin, dit « Mais pourquoi on n'arrête pas de dire que mon père n'était pas là ? Qu'on me demandait si j'étais abandonné ? » Vraiment, le père était... Il dit « Mais moi, mon père... » — alors, je vais encore reparler du foot, excusez-moi — « Moi, mon père, je le voyais tous les dimanches au foot ». Et là le directeur Enfance Famille lui dit « Personne ne savait ça, cela s'est fait tous les dimanches » enfin, tous les dimanches où le gamin jouait, en tout cas, dans le village, et personne ne l'a su. Donc la question, il y a les savoirs de l'autre et puis, il y a ce qu'on croit être des savoirs, il y a toute notre ignorance surtout qu'il faut regarder, à mon avis. Voilà donc, c'était une petite illustration de notre savoir.

Je vous ai mis cela parce que sur la question des savoirs, j'ai cru quand j'étais petit ce que Socrate en disait « Le savoir c'est d'abord j'ignore mon ignorance ». Les quatre stades du savoir, on apprenait cela en philo, en terminale « J'ignore mon ignorance », « Je sais mon ignorance » (prise de conscience), ensuite, « J'ignore mon savoir » (l'ai des savoirs que je ne les connais pas bien), et après « Je sais mon savoir ». Et ça, quand i'étais plus jeune, je disais « Ca. c'est super ». Et donc, si tu as des savoirs, à un moment donné, c'est comme le podium, tu es arrivé et tu peux effectivement surplomber avec les savoirs. Et puis, j'ai découvert, c'est pour cela que je mets cette image derrière moi. J'ai découvert qu'au fond, plus on monte, plus cela descend. Et du coup, j'ai lu un jour Blaise PASCAL qui disait « Le savoir est une sphère qui en grandissant multiplie ses contacts avec l'inconnu ». Et c'est dans cette perspective-là, du savoir que, enfin je pense que d'ailleurs, beaucoup d'intervenants ont été, est dans lequel il faudrait qu'on puisse se situer. On a beaucoup parlé des intentions aujourd'hui et puis cela a été un débat avec des gens, de ce midi. Donc, je vais essayer de reprendre cela aussi. Il y a une triade qui m'est venue, en fait elle m'est venue hier, mais elle se perfectionne aujourd'hui. C'est que quand on pointe les difficultés du système de protection de l'enfance, il y a la question des intentions qui sont toutes bonnes, en général. Et si on ne travaille qu'avec les intentions, le monde irait très bien. Mais il y a la question des résultats donc, il me semble que ce qui n'est l'intention de personne, absolument, est le résultat de tous. Et du coup, il en va de la responsabilité de chacun de regarder ces résultats en face. Pourquoi cette triade-là ? Parce que l'intention, c'est le registre des valeurs. Les résultats, c'est le registre de la réalité. Et la responsabilité, c'est la question éthique qui nous oblige à ce que nos valeurs ne recouvrent pas la réalité, mais que la réalité qui n'est pas toujours terrible fasse disparaître le registre des valeurs. Donc, on est condamné à errer et c'est la responsabilité qu'on a à ne pas désespérer. Je pense que

Fabienne QUIRIAU l'a dit ce matin « Il faut des équipes qui y croient ». Mais cela ne veut pas rien dire du tout. Parce que je vois, moi, beaucoup de collègues, aujourd'hui, qui sont dans une logique de... On peut se laisser happer à la désespérance. Il y a peut-être une responsabilité éthique, aujourd'hui, à ne pas désespérer quand on est dans un certain nombre de situation. Sinon, ce n'est pas qu'on coule avec les gens, c'est qu'on les fait couler, et nous-mêmes en coulant. Bon voilà, quelques éléments d'introduction.

Je voudrais vous parler des « co-formations », ces lieux où on fait dialoguer à égalité des parents d'enfants placés, et puis des personnes, et puis des professionnels. En vous disant, un petit peu, ce que j'ai appris avec les personnes. Le philosophe CIORAN disait « Si on pouvait se voir avec les yeux des autres, on disparaîtrait sur-le-champ ». Et là aussi, Fabienne QUIRIAU disait, ce matin « Il faut accepter de bousculer ses représentations ». Et je vais juste vous illustrer la façon dont on travaille cette question-là avec les parents d'enfants placés. On travaille avec des techniques de photo-langage. On fait choisir aux personnes qui vivent la grande pauvreté des images qui vont leur permettre de dire, pour eux, ce que c'est un professionnel ou ce que représente pour eux le mot « service social ». Et pour service social, une année, le groupe de personnes a ramené une photo de personne jouant à un jeu de croquet. Le jeu de croquet, vous savez, on envoie avec une petite canne des boules de bois dans de petits arceaux. Et ils nous disent « Voilà, le service social, pour moi, c'est cela ». Vous, professionnels, vous êtes les joueurs et nous, on est les boules de bois. Donc, prendre conscience vraiment qu'au-delà de notre intention, la représentation qu'ont ces personnes de la vulnérabilité du pouvoir qu'on a sur eux, c'est quelque chose qui souvent choque les professionnels, mais qui est salutaire.

Ce que j'ai appris aussi avec ces personnes en situation de pauvreté, c'est d'accepter d'entendre les significations qu'ils mettent sur les choses et surtout la facon dont ils décodent les mots. Une illustration, nous, dans le secteur de la protection de l'enfance, on veut travailler sur la question de l'adhésion. Donc, il y a des professionnels qui étaient arrivés face aux groupes de personnes en disant « Comment on peut recueillir votre adhésion? » Voilà, c'est les choses qui nous intéressent, il y a eu la loi de mars 2007, etc. Et puis là, à un moment donné, un monsieur nous dit, et là aussi, il a fallu deux, trois jours, avant qu'il ne se décoince làdessus parce que cela l'agaçait ce mot et on l'avait bien vu. Donc, on lui a posé la question, à un moment donné, il a été en confiance suffisamment pour le dire. Il dit « Pour moi, une adhésion, c'est quand je prends le journal du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, je le paie et je le recois tous les jours. Ou quand j'inscris mon gamin au club de foot. Je paie l'adhésion, mais moi là, je ne comprends pas ce que vous dites. Je ne veux pas ça. Je ne suis pas abonné aux services sociaux ». L'adhésion, pour lui, c'est un abonnement. C'est des choses toutes bêtes alors, il y en aurait des centaines de mots comme ça. La confusion permanente entre nous. Nous, on arrive avec le mot « humilité » et je l'ai eu plusieurs années de suite avec des gens différents, ils entendent « humiliation ». C'est tellement fort la question de l'humiliation que quand nous, on leur dit qu'on a compris qu'il fallait qu'on arrive avec humilité, ils sont plusieurs à dire « Mais on a travaillé ensemble, mais vous continuez à parler de nous humilier ». Vous voyez donc, il y a vraiment une grande modestie à avoir là aussi dans ce travail. Je pense que ce stage également. Je regarde si j'ai des doudous qui pourraient nous permettre de... non, pas encore. Ce stage nous permet de reconnaître la violence institutionnelle et les effets iatrogènes de nos interventions. La violence institutionnelle, c'est un gros mot et cela peut choquer des fois, parce que cela a l'air d'être une accusation, mais elle se joue de façon très ordinaire, cette violence ordinaire. C'est la multiplicité des conseils, on en discutait ce midi avec quelques personnes là dans le hall. C'est la multiplicité des conseils qui vont tomber sur une maman, de porter plutôt l'enfant comme cela ou n'être pas assez... On disait, ce midi, une dame qui nourrit son enfant en donnant le biberon de face et cela ce n'était pas bien. Mais la professionnelle du lendemain va dire « Vous l'avez trop collé à vous ». Et comment du coup, à un moment donné, les intentions bienveillantes de chacun d'éduquer invalident complètement la personne, la mettent dans une posture d'être simplement le réceptacle d'injonctions qui viennent des autres et d'être en incapacité de devenir ce qu'elle a à être simplement spontanée dans une relation avec son enfant. Donc, c'est des petites accumulations qui ne sont l'intention de personne. Mais il faut vraiment y réfléchir.

Et puis dans ce stage, on parle souvent aussi du retour de l'enfant en famille. Il y a une fois, le retour de l'enfant en famille qui parait impossible pour ces personnes, à un moment donné. Et on avait utilisé la métaphore de l'horizon. La métaphore de l'horizon, c'est-à-dire que « le retour de l'enfant famille, c'est mon horizon » disait une maman « C'est mon horizon ». Mais je me mets en mouvement vers l'horizon. Mais qu'est-ce qui fait l'horizon ? Plus je marche, il recule. Voilà et j'ai le sentiment de marcher vers l'horizon. On me dit « C'est l'horizon à atteindre ». Chaque année, on refait le point. Il me semble que j'ai fait des progrès. J'ai fait tout, qu'est-ce qu'on m'a dit dans le bon ordre. Et puis, à nouveau, il y a quelque chose. Donc, cela raconte des choses, là aussi d'une incompréhension de la part de ces personnes. Et violence institutionnelle et effets

iatrogènes, les effets iatrogènes, c'est les effets indésirables induits par l'intervention elle-même. Et là, il y a beaucoup de débats, aujourd'hui, sur la question du délaissement parental. Hier, on était en co-formation. Hier, là encore, à Angers, il y a une maman qui comprenait des choses parce que les professionnels expliquaient pourquoi ils n'avaient pas le temps, l'appeler la famille à tel endroit, pourquoi fallait que ça, ils transmettent au juge, pourquoi bêtement, etc. Elle, elle n'y comprenait rien, mais là, comme on prenait le temps d'expliquer, elle dit « Mais pourquoi tout cela ? Nous, on pourrait comprendre qu'on ne puisse pas le voir tout de suite notre enfant. Enfin, il y a des choses qu'on pourrait comprendre. Mais comme on a rien du tout et qu'on n'y comprend rien, qu'on n'a pas de réponses, que les moments où on nous voit, c'est uniquement, nous on pose des questions, mais c'est uniquement, nous on donne des conseils sur ce qu'on devrait faire, pas faire, etc. ». Du coup, elle dit « À un moment donné, on finit par abandonner, on finit par penser qu'on n'est pas fait pour être parent et on laisse tomber ». C'est-à-dire qu'il y a un mécanisme de défense qui s'installe pour survivre psychiquement qui pourrait être celui, à un moment donné, de dire « Je ne peux plus. Je ne peux plus vivre ça. Ils finissent par me persuader que je ne suis pas fait pour être parent. Et après, on va parler de « délaissement parental ». Je ne méconnais pas les questions, les troubles de l'attachement, etc., mais je pense qu'il y a à interroger quelque chose de ce côté-là.

Et puis, d'autres savoirs que transmettent les personnes en situation de pauvreté. Une illustration, c'est la question de la peur. On a des débats, souvent, sur la question de la peur entre professionnels et puis ces personnes. Et les professionnels habités de bonnes intentions disent « Mais la peur, c'est un sentiment. Il faut qu'on puisse s'en débarrasser. Si on vous rassure, cela devrait aller. Donc, on va installer une relation de confiance, etc. » Et il y a une militante, à un moment donné, militante, cela veut dire, une personne qui vit ellemême des situations de grande pauvreté, qui dit « Non, ce n'est pas un sentiment ». Et là, je la cite « La peur, c'est de par vie, en fait, la peur. C'est quelque chose qui est inscrit dans notre histoire. C'est dans ce sens-là qu'on dit que ce n'est pas qu'un sentiment. Vivre dans la misère, c'est vivre dans la peur ». Donc, la peur, pour cette personne, c'est un savoir d'expérience. Ce n'est pas un sentiment, donc là aussi, un savoir qui nous vient des usagers.

Je voudrais maintenant faire un lien avec deux, trois choses — à partir de ce qu'a dit M. DELEVOYE ce matin — à propos d'une société d'individu. Il nous disait « Finalement, on est une société où le social disparaît petit à petit au profit d'une société d'individu ». Et je voudrais pointer là aussi quelque chose qu'on oublie souvent dans nos métiers. On est très porté sur les analyses plutôt psychologiques et moins sociologiques ou anthropologiques. On est dans un temps d'effacement de la question sociale au profit de la responsabilité individuelle. Et ça, c'est une dérive de la pensée libérale, au sens, y compris philosophique. C'est une dérive de la pensée libérale. Jacques DONZELOT, le sociologue, le pointait déjà dans sa police des familles en 1977. Cette affaire-là donc, ce n'est pas nouveau. C'est vraiment un processus assez long. Et le pense que le mésusage, aujourd'hui, du terme « parentalité » en est un symptôme. Quand on travaille avec les personnes qui vivent la grande pauvreté, ils nous disent « À un moment donné, il faut dépsychologiser les analyses ». On entend que des choses sur ce qui nous arriverait, nous. C'est-à-dire qu'à un moment donné, il n'y aurait que des individus, il n'y a plus de contexte sociologique, socioéconomique. D'où la citation ici de Catherine SELLENET qui analysait un certain nombre de rapports d'évaluation « Si la symptomatologie est décrite avec soin, il faut en revanche faire un véritable effort de décryptage pour retrouver au gré des comptes rendus le profil socioéconomique des parents. Par là même, les symptômes ne sont référés qu'à l'individu et non aux conditions socioéconomiques d'existence ». Emmanuel LEVINAS, le philosophe, le dit d'une autre façon que je trouve aussi très belle « Sans ce souci de la réalité, la vraie réalité des conditions de vie parentale et pas que de la parentalité, l'histoire s'escamote, la misère du monde est soit survolée, soit évitée dans les passages sous-terrain de l'âme, creusée sous les fondations des quartiers réservés des pauvres. Ce qui n'est pas une insuffisance de cœur, mais une déficience conceptuelle d'une philosophie ».

Quand je dis que la parentalité est peut-être un symptôme de cela, il faut que je distingue deux champs sur la question des savoirs. Et je pense peut-être que, d'ailleurs, le débat sur famille monoparentale était en lien avec cette question-là. Les savoirs appartiennent aux champs épistémiques ou épistémologiques, peu importe la distinction. Et puis, à côté, il y a tout un champ qui est celui des représentations, des opinions, des idéologies, des choses pas très scientifiques, pas très stabilisées, qu'on va appeler, enfin que les sociologues appellent « le champ doxologique ». Et le malheur de nos métiers, me semble-t-il, c'est beaucoup de choses qu'ont été stabilisé dans le champ. Épistémologique que je ne méconnais pas, apporté par l'ensemble des sciences humaines que ce soit la psychologie, la psychanalyse, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie tombent à un moment donné dans le champ doxologique, qu'elles se transforment, se réifient en norme, se réifient en

idéologie, se réifient en conduite à tenir. Et cela a été le destin, malheureusement, du terme « parentalité » à bien des endroits. Cela ne veut pas dire que j'invalide ce terme. Si on le remet dans le champ épistémologique, il a une validité. Dans le champ doxologique, je le trouve aujourd'hui que c'est une catastrophe. Mais ce n'est pas de la faute à ceux qui l'ont pensé, d'accord. Et peut-être sur la famille monoparentale, enfin c'est comme cela que j'ai compris le débat, je ne sais pas si c'est comme cela que M. LEMAIRE voulait le dire. Je suis assez d'accord avec lui sur « Attention à ne pas constituer cela comme un objet de recherche, les familles monoparentales », parce que cela contribue à faire exister une réalité et à la chosifier. Maintenant que des gens dans le champ doxologique, c'est-à-dire dans le champ du quotidien du Coran, se représentent les choses comme cela avec leurs mots, et que pour eux c'est du sens de construire une histoire à partir du fait de dire « Moi, je suis issu d'une famille monoparentale », cela n'a pas du tout la même signification. Donc, le malheur, me semble-t-il, sur la question de nos savoirs, c'est que souvent, ils sont nés dans le champ épistémologique, dans le champ d'une construction rigoureuse des savoirs et de l'utilisation déterminée des savoirs, et qu'ils tombent dans le champ doxologique, ils deviennent des normes. Il me semble que nos usagers, enfin en tout cas les personnes qu'on rencontre, vivent cela au quotidien.

Donc, je pense qu'il faut dépsychologiser les analyses et recontextualiser, remettre du contexte politique, du contexte socioéconomique sur les choses. C'est Robert CASTEL, dès les années 80, qui alertait déjà sur le psychologisme et le psychanalysme, sans absolument... Il ne cherchait pas à invalider les théories psychologiques et psychanalytiques. Ce qu'il s'agit ici de remettre en question, c'est quand elles sont utilisées de façon hégémonique, et quand ont les érige en principe d'occultation de la question socioéconomique, en principe d'occultation de la question politique. Et si je ne me trompe pas, voilà, j'ai sélectionné cette petite phrase dans le but de la constitution du 27 octobre 1946, article 10 « La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement ». Rappelons-nous que c'est quelque chose qui fonde notre République. Il y a peut-être un petit quelque chose qui cloche là-dedans. Je pense que vous vous en étiez rendu compte. Mais c'est important peut être de se le redire parce que, sinon, on oublie d'ouvrir le champ de notre regard, et puis du coup, on pense qu'il n'y a que des individus et qu'il n'y a que des psychopathologies. Et voilà. Et on ne travaillerait qu'avec ça. Parce qu'effectivement, je pense aussi, on ne peut tellement rien faire de cette question-là, socio-économique. On est tellement réduit à constater les dégâts, aujourd'hui, pour ne pas désespérer, peut-être qu'on se replie là-dessus. Alors qu'au fond, je pense que c'est une impasse.

Et sur la question de la parentalité, juste dire également que c'est un sociologue suisse qui s'appelle Arnaud FRAUENFELDER qui a fait un certain nombre d'études sur les représentations que nos métiers avaient de la parentalité. Et il finit par parler, lui, de sociocentrisme. Je le cite « Coach et fin psychologue disponible toujours prêt à négocier attentif aux désirs de l'enfant, mais sachant poser les cadres de façon maîtrisé, le style éducatif du bon parent s'inscrit dans une transformation de la famille initié dans les années 60. Élaboré par et pour les classes moyennes, qui se développent alors dans les métiers du social et de l'humain, ce modèle de savoir éduquer est celui que les agents d'encadrement des familles promeuvent auprès des fractions les plus précaires des milieux populaires au travers de conseils et injonctions. Ce refoulement des inégalités sociales et culturelles actuelles va avec une certaine dose de sociocentrisme ». Il parle de tension de classes autour du monopole de la définition légitime de la bonne parentalité. Donc, voilà.

Et les parents, j'ai travaillé aussi outre avec ATD Quart Monde avec les universités populaires de parents de l'ACEPP (l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels) et des parents devenus chercheurs ont eux-mêmes conclus aussi sur cette question qu'il fallait dépsychologiser des choses. Là encore, sans invalider... je le dis vraiment, je ne vais pas invalider... je suis psychologue à la base, mais je ne veux pas invalider. Mais invalider l'hégémonie, en tout cas, de l'ériger en principe d'occultation. Et ces parents là, dans l'université populaire de parents, nous ont dit « On est complètement perdu parce qu'on nous dit soyez fermes... ». La phrase principale qu'ils entendent c'est « Vous ne donnez pas assez de cadres ». Quand ils donnent du cadre ce qu'ils entendent c'est « Mais il faut discuter ! » Et voilà. Et cet espèce de... et on ne sait plus quoi faire de cette affaire-là. Donc je pense que là, il y a un petit travail de réflexion à mener.

Alors maintenant, peut-être sur le rapport au savoir. Comme je parlais de savoir de derrière les fagots, je ferais une hypothèse volontiers avec vous. Qu'est-ce qu'il y a ? Ah oui! C'est que cela vous fais... oui. Je vous laisse les lire. Mon hypothèse, au fil des années, c'est que le savoir... je n'ai pas vu cela tout de suite. J'ai cumulé plein de verbatim comme on dit pour faire savant. C'est à dire des citations de tout ce que j'ai entendu avec ces grands exclus. Et souvent, on ne travaille pas qu'à définir « cela veut dire quoi un professionnel ? » Mais aussi « C'est quoi la pauvreté pour vous et pour nous professionnels ? » Et chacun dit avec ses mots. Et voilà

ce qu'ils nous disent « Être pauvre c'est passer ton temps à voir des gens qui sont payés pour te voir ». Et alors là vous entendez ? Et imaginons-nous dans cette situation. Là aussi il y a du savoir. Imaginez ce que cela peut représenter de passer sa journée à voir passer des gens et nous disaient c'est un dossier. On est un cas. « Au fond être pauvre, c'est dire oui quand on pense non ». Celle-là, je la trouve excellente. Combien de fois on demande aux gens de dire oui ? « Vous avez compris ? » « Oui ». Et nous vivons des choses qui sont trop pour l'homme. « La misère c'est regarder passer la vie et ne pas être dedans ». Qu'est ce qui caractérise ce type de phrase ? Il n'y a pas de concept. Il y a des mots du quotidien. « Concision », parce qu'ils sont très économes de mots par rapport à nous. « Fulgurance », « Raccourci » au bon sens du terme. Cela nous fait apparaître des choses. On prend un raccourci quoi. Ce n'est pas un raccourci dans le sens d'une réduction. C'est vraiment un raccourci qui relie un univers de sens à autre chose. Et qui nous fait comprendre. Ce sont des métaphores du point de vue stylistique. En plus, c'est des formules qui ne seraient pas reniées par un poète. Donc, je pense, une partie en tout cas, ce n'est pas systématique dans les discutions qu'on peut avoir avec les grands exclus, mais une partie de ce que peuvent amener des gens qui n'ont pas des concepts en tête, c'est une portée métaphorique de leurs propos.

Et alors, il y a la citation d'Albert CAMUS qui permet de soutenir ce propos là « L'intérêt pour moi de cette portée métaphorique, me semble-t-il, c'est qu'elle vient faire pièce à l'objectivation mortifère ». Quand le savoir vient recouvrir et englober l'autre. Parce que là, dans la métaphore, il y a toujours de l'équivoque. On peut comprendre quelque chose ou autre chose. On peut comme ça. Donc, il y a à la fois du savoir, mais qui n'est pas plombant ou surplombant. Donc, cela peut faire pièce aux mots, qu'on a nous, qui peuvent être un petit peu enfermant. Et je m'appuierais sur le philosophe Paul RICŒUR. Du coup, j'ai essayé d'approfondir ce qu'était la métaphore et son intérêt en pédagogie. Paul RICŒUR dit que dans la métaphore, il y a une véhémence ontologique en ce qu'elle fait apparaître des domaines inexplorés de l'existence. « Véhémence ontologique » cela veut simplement dire qu'il y a un jaillissement de l'être. Cela dit quelque chose. C'est une parole de vérité. Alors, pas de vérité au sens justement épistémique, mais de vérité là au sens du vécu. Cela a un effet de sens par rapport à un effet d'objectivité.

En ça, mon hypothèse, c'est que cela vient toucher les professionnels. Enfin, moi je le vérifie dans le travail que je fais avec ces professionnels. Hier, à la conclusion du stage, il y a les professionnels qui disaient « Je ne sors pas indemne de ce stage. Et puis surtout, j'ai été touché en entier ». Et ils disaient, « Pas touché dans ma sensiblerie, mais touché dans tout mon être, dans tout mon corps ». Comme s'ils étaient reliés soudain, pas qu'à l'aspect cognitif, mais aussi à ce qu'ils sont en tant que corps. C'est Aurélie MARTIN qui parlait ce matin d'incarner. In carne c'est dans la chair. Il y a de la viande. On est un corps. On n'est pas de purs esprits. Et je pense que là, il y a quelque chose aussi qui est très intéressant à entendre dans la métaphore parce qu'elle vient nous toucher bien ailleurs que dans le registre cognitif. D'ailleurs, RICŒUR corrobore ici l'intuition d'Aristote sur la valeur instructive de la métaphore face à l'inenseignable disait Aristote déjà qui valorisait la métaphore.

Alors, du coup, rapport au savoir des personnes (des usagers ou des personnes précaires). Notre rapport au savoir à nous, il est plutôt du côté de l'objectivation. Donc, j'ai proposé cette petite chic note que nous fait encore le philosophe CIORAN qui est tellement pessimiste que, du coup, il en devient amusant : « Être objectif, c'est traiter l'autre comme on traite un objet, un macchabée, C'est se comporter en croque-mort », Là. il le dit de façon métaphorique aussi tout le risque du savoir mortifère. Je crois qu'il y a eu des choses dites un peu ce matin sur cette question du savoir mortifère aussi. Donc, il est vraiment nécessaire je pense. Comment faire avec le savoir des usagers ? Déjà, pour le laisser apparaître, c'est de remettre en question notre propre rapport au savoir. Il ne s'agit pas nier l'importance des savoirs théoriques qu'ont construit les sciences humaines, mais de s'interroger sur la place à leur donner. S'ils sont, ces savoirs, absolument nécessaires et fondateurs pour construire une pensée, ce ne serait pas qu'on pense le contraire. Je pense, par contre, qu'il est essentiel de les relativiser, voire de les mettre de côté à l'endroit de l'axe unique, à l'endroit de la rencontre. Moi dans mes études — c'est arrivé en licence — j'ai fait un stage en psychothérapie institutionnelle. Et puis après, j'ai commencé à travailler dans les travaux d'été. Et puis après, à débuter comme jeune professionnel. Et en psychothérapie institutionnelle, j'ai compris à un moment donné, que le savoir que j'ai essayé d'accumuler, les interprétations, il fallait que je les mette au placard et à l'endroit de la rencontre. Après, je peux les reprendre parce que cela m'aide à décoder, cela m'aide à comprendre, mais à l'endroit de la clinique, le savoir, il joue souvent le rôle de par angoisse. Hop! J'ai compris quelque chose. Comme je ne sais pas faire avec ce qui vient, je recouvre cela de savoirs ou d'interprétations souvent mal pensés. Donc, les savoirs ne doivent pas être des par angoisse ni des expédients pour régler notre sentiment de culpabilité, ni des filets

dans lesquels on capturerait l'autre. Donc, pour moi, plus on accumule du savoir, plus on fait reculer le champ de l'incertitude. Il y a un rapport inverse entre l'augmentation du savoir et l'augmentation de la certitude. On pourrait penser que plus j'ai de savoir plus j'ai de certitude, cela c'est si je confonds les champs épistémiques et les champs doxologiques, plus on a de savoir, plus je pense qu'on peut faire reculer les certitudes qui vont complètement nous couper de la relation, nous couper de l'axe unique. Et Edmond JABÈS, le grand philosophe de la judéité le dit à sa façon « La certitude est région de mort, et l'incertitude, vallée de vie ».

Du coup, sur ce rapport au savoir, moi je vous inviterai, en tout cas c'est comme cela que j'essaie de penser les choses, à travailler trois registres autonomes et complémentaires à partir des trois grandes questions critiques que formulait Emmanuel KANT. Je ne suis pas très kantien, parce que je le trouve un peu idéaliste, mais on ne peut pas quand même méconnaître son apport, soyons très modestes à l'égard de ce grand philosophe. Donc, je m'appuierai sur lui. Il propose trois grandes questions critiques qui ont structuré toute son œuvre ; et dont il dit, finalement « C'est une anthropologie de pensée avec ces trois grandes questions ». Les trois grandes questions, c'est des questions extrêmement simples : Que puis-je savoir ? Question épistémique ; critique de la raison pure. Que dois-je faire ? Question éthique. Qu'est-ce que je peux faire ? Critique de la raison pratique et fondement de la métaphysique des mœurs. Et puis, que m'est-il permis d'espérer ? Donc, le problème de la finalité, de la transcendance. Dans quoi j'inscris mon action ? C'est donc critique de la faculté de juger. Que puis-je savoir ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ? Il faut qu'on travaille avec ces trois registres-là. Là encore, sans les confondre. Si on arrive à les distinguer, on va pouvoir articuler les choses. Si on les confond, si le savoir, là encore, vient prendre la place de la réponse au « Que dois-je faire ? » On va mettre le savoir à un endroit où il n'a pas à aller. Et on va faire un abus de pouvoir. Je n'ai pas encore prononcé le mot « pouvoir » et dans le champ de la relation, il est évident qu'on arrive à notre corps défendant, et cela c'est toujours très dur quand on travaille avec les personnes en situation de difficulté, d'entendre à quel point elles nous vivent comme des gens ayant du pouvoir.

La jeune femme l'a dit ce matin « Oui, l'assistante sociale, il va encore falloir que je... ». Enfin, vous voyez, on n'est pas assistante sociale pour entendre ça. Et pourtant on entend ça. Et ça, il faut l'entendre. Donc, il faut revoir la façon de travailler, de penser à partir de là. Donc, que puis-je savoir ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ? » aujourd'hui ? On pourrait dire à quoi cela sert ? D'ailleurs, Aurélie, j'avais présenté cette réflexion-là et je me souviens c'était dans votre groupe, me semble-t-il, que des professionnels m'avaient dit « Mais vous négligez que m'est-il permis d'espérer ? » Parce que moi j'articulais « Que puis-je savoir ? Que dois-je faire ? » Et des professionnels m'ont dit « Mais attendez, c'est vachement important que m'est-il permis d'espérer ? » Et c'est vrai que c'est très important parce qu'on est dans un temps où on est tous dans le brouillard, où tous les savoirs sur lesquels on travaille encore et toutes les idéologies sur lesquelles on rêve encore, ont été construites au XX<sup>e</sup> siècle, elles commencent à être très invalides, très remises en question.

Jean-Paul DELEVOYE a aussi eu des propos tout à fait justes là-dessus, qui me faisaient penser à ce que raconte François DUBET, je crois dans la construction des sociétés en 2009. François DUBET dit « On est en train de changer de modèle de société. On a pensé une société de l'intégration, où il y avait de grandes institutions dans lesquelles les gens s'intégraient ». Il y a des modèles et on puis rentre dedans du coup. Donc, on va insérer les gens, on va les intégrer. Et aujourd'hui, on entre dans une production de la société qui est immanente, avec des logiques de réseaux. Alors, les deux coexistent évidemment, ce n'est pas... Un vieux modèle et puis un nouveau, mais, est en train d'émerger. Et c'est cela le temps de la transition qui fait qu'on est tous perdus. C'est qu'on pense encore avec des grands systèmes, des grandes idéologies, et y compris des grandes rêveries liées à nos grandes machineries théoriques. Et alors qu'au fond, la société, elle est en train de se produire de façon réticulaire, c'est-à-dire en réseaux. Que les gens s'autoproduisent, produisent des significations qui ne sont pas pensées par des grandes idéologies.

Donc, que m'est-il permis d'espérer ? Il faut aussi qu'on se remette dans cette question, de se dire « Dans quel horizon je travaille ? Dans quoi, j'inscris mon travail ? Dans quelle finalité ? Quelle société, quand même, je suis en train d'essayer de construire justement ? Donc, plutôt que de désespérer de ce qui est en train de tomber, il y a peut-être quelque chose à jouer, là, d'intéressant justement, et de réinvention de la société. Voilà pour quelques réflexions, comme ça, sur les rapports au savoir. Maintenant peut-être quelques raisons d'espérer, je n'ose pas dire préconisations parce que cela fait très prétentieux. J'ai pensé à une chose à laquelle je n'avais pas pensé avant de venir, mais en entendant là aussi les témoignages de ce que nous on dit ces parents ce matin "À Aire de famille, on arrive comme on a envie. C'est toujours ouvert. On m'a dit tu peux

te poser". L'air de dire, il y a de l'accueil quoi! Il n'y avait pas d'attente. J'ai noté, c'est bon, on arrive comme on a envie. C'est toujours ouvert. Ça vous fait penser à quoi ? Il n'y a pas un mot qui vous vient ? L'hospitalité. Je crois, je suis allé un petit peu à Aire de famille, j'ai eu la chance de vous rencontrer là-bas et puis d'assister à une clinique de concertation. Il y a de l'hospitalité à Aire de famille. Et là je vais vous parler du philosophe DERRIDA qui est souvent un petit peu difficile à comprendre, mais moi je n'ai pas tout compris d'ailleurs. Je n'envisage pas de faire de grands... Mais DERRIDA a dit sur l'hospitalité "Il faut distinguer dans l'hospitalité, les lois de l'hospitalité" qui sont les lois juridiques à un moment donné sur un territoire, en Europe, en France, etc., les lois de l'hospitalité, qui d'ailleurs aujourd'hui sont de moins en moins hospitalières pour accueillir les étrangers et les sans-papiers. Comment Frédéric a fait pour obtenir les papiers ? On ne sait pas. Mais il a dû travailler, sans doute, avec les lois de l'hospitalité. Faire avec ces lois qui sont très dures. Mais DERRIDA nous dit "Quel que soit la société dans laquelle on vit avec des lois de l'hospitalité très ouvertes ou très fermées" on ne peut pas accueillir toute la misère du monde, vous vous souvenez de tout c'est... » — « Il y a la loi de l'hospitalité, intangible, fondatrice des rapports humains dans la rencontre de l'étranger ». Et là, j'ai pensé, je me suis dit « Mais c'est ça, c'est la loi de l'hospitalité. On t'accueille comme tu es ». Et là, c'est la loi de l'hospitalité. Donc, redécouvrir l'hospitalité ce serait sans doute quelque chose... L'hospitalité, voilà, c'est intéressant parce qu'il y a une équivoque sur le mot « hôte ». Quand on est hospitalier, on est l'hôte de quelqu'un. Mais ce qui est intéressant c'est que celui qu'on accueille, c'est notre hôte, mais nous, on est aussi l'hôte de celui qui accueille. Et il y a une vraie étrangeté là. D'un rapport qui devrait être « Moi j'accueille je suis chez moi » et l'autre, il est étranger, il arrive. Donc ça, je peux le distinguer dans la différence. Puis soudain, les mots viennent nous dire qu'il y a une vraie réciprocité. Je suis l'hôte, tu es l'hôte, chacun est l'hôte de l'autre, et pas l'otage, mais bien l'hôte. Et ça, c'est tout à fait intéressant. Cela fait penser « Finalement, l'invitation qu'il y a derrière, si on lâche prise avec nos savoirs, si on est dans la logique du lâcher-prise » comme dit Guy AUSLOOS. Guy AUSLOOS, cela a été cité ce matin à la compétence des familles « Tant qu'à haut processus, essayer de ne pas savoir, être en capacité de lâcher-prise ». Si on est capable de lâcher-prise, on est capable du coup dans l'hospitalité, d'arriver à ce que dit ARAGON dans son poème magnifique « J'arrive où je suis étranger ». Donc, il nous faudrait pouvoir arriver où on est étranger. Il y a quelque chose là qui nous permet, d'ailleurs, de découvrir quelque chose pour nous même. Et c'est cela qui est intéressant. Et cela fait lien, évidemment aussi, avec ce qui a été dit sur la juste proximité plutôt que cette fameuse bonne distance qui est une illusion. Donc, retravailler la question de l'hospitalité pourrait être intéressant.

Qu'est-ce qu'on pourrait faire aussi à partir de ce que j'ai entendu ? Je pense que réinstituer de la pensée cela a été dit ce matin. Fabienne QUIRIAU a parlé de référence clinique. Il faut des références cliniques, il faut des équipes solides. Et effectivement, il me semble, pour observer un certain nombre de pratiques dans des colloques ou sur des terrains, que ce qui marche — je ne sais pas ce que cela veut dire ce qui marche —, mais là où les gens sont souriants et se disent « cela vaut le coup de bosser », c'est quand il y a des équipes qui sont dans une dynamique de recherche. Si ces équipes disent « Il y a un truc qu'on ne savait pas, mais on s'est mis au boulot tous ensemble ». On a, par contre, choisi des références théoriques solides, mais qui ne nous on a pas permis justement de dire « Super on a trouvé ». Au contraire « Super on va chercher ». Là, cela devient intéressant. Et ça, cela doit être soutenu effectivement, plusieurs d'entre vous l'on dit, par les managers. Donc, il y a aussi une urgence à réconcilier le management et la clinique, qui aujourd'hui se vit de façon clivée. Donc là, il y a un vrai travail pour l'encadrement intermédiaire.

Et puis, j'ai mis deux phrases à la fois d'une philosophe « Renoncer à penser, c'est renoncer à être un homme ». Et puis Paolo FREIRE, la pédagogie des opprimés au Brésil « S'il n'y a que théorie, c'est blablabla, s'il n'y a que la pratique, c'est de l'activisme », me semble-t-il, pour voir beaucoup de conseils généraux dans mes murs où on fait disparaître les lieux de pensée, les lieux de réflexion parce qu'ils coûtent trop chers et qu'ils sont improductifs. On risque, à des moments, de confiner les gens dans de l'activisme. Et quand on est dans l'activisme, on n'est pas loin du passage à l'acte.

Autre préconisation, mais je vais en passer parce... Voilà. Pour aider un être, je dois certainement comprendre plus que lui, mais d'abord comprendre ce qu'il comprend. Là, c'est une préconisation que nous donnait déjà Sorène KIERKEGAARD. Mais c'est exactement ce que disent des auteurs comme Carl LACHARITÉ, Jean-Pierre GAGNÉ, qui travaillent sur le développement du pouvoir d'agir au Québec. L'importance dans le développement du pouvoir d'agir, de pouvoir problématiser la situation à partir des mots et des problèmes vécus par les gens, ils disent « La façon dont nous, on le formule a absolument peu d'intérêt ». C'est la façon dont les gens formulent le problème qui leur arrive qui va être un ferment du travail pour nous. Donc, là aussi, on a des savoirs, mais à l'endroit de la rencontre, on les met en sourdine.

Je reviendrais quand même là-dessus « Toute douleur déchire ; mais ce qui la rend insupportable, c'est que celui qui la subit se sent séparé du monde ; partagée, elle cesse au moins d'être un exil » disait Simone DE BEAUVOIR. Et je pense qu'on a un travail à faire aussi avec les usagers dans la création de collectif et pas seulement de groupe de parole. On confond trop les groupes de parole qui ont une utilité là encore. Il ne s'agit pas de méconnaître leur utilité parce que cela peut faire du bien, effectivement, à des gens d'être dans un groupe de parole, et de pouvoir élaborer sur un certain nombre de situations, de voir qu'on est plusieurs à vivre la même chose, et puis de mieux comprendre ce qui nous arrive avec notre enfant ou avec notre conjoint, etc. Mais il faut aussi qu'on crée des collectifs qui permettent ce que j'appelle « le trajet de l'intimo-social ».

Paolo FREIRE parlait de partir de la situation subjective, ensuite, de construire du collectif, donc en groupe, mais du collectif, on passe au social. On est plusieurs à vivre des choses qui sont toutes différentes, mais au fond, qui ont des points communs. Est-ce qu'on est capable de les nommer ? Donc, de commencer à avoir du savoir. Pas simplement de dire « Oui, c'est un peu pareil. Moi cela me fait du bien de le savoir ». Mais de passer à une logique du social « Je peux nommer ce qui m'arrive du point de vue de l'injustice sociale, du point de vue d'une généralisation qui me permet de comprendre que ce qui m'arrive, ce n'est pas lié à moi, à ma psychologie, à mes défauts, mais c'est lié aussi à un contexte de société. Et à partir de là, je peux devenir un acteur ». Donc, conscience collective, conscience sociale qui peut déboucher sur une conscience politique. Et là, moi, je trouve que c'est en train de frémir. On est à l'aube de guelgue chose. Enfin, c'est cette année, vraiment, que je vois dans des colloques — utilisons le terme usager, les génériques — présents dans ces lieux-là qui prennent la parole. Il faudra qu'on arrive à dépasser le stade du témoignage. C'est déjà très bien. Mais il faudra qu'on arrive à dépasser le stade du témoignage c'est-à-dire qu'on sent que ces pères — je pense à ce jeune père, si cela l'intéresse — ils disent quoi avec d'autres jeunes pères, et que ce soit eux qui nous disent : c'est quoi la parentalité d'un jeune père ? Quand on est dans la rue. C'est à eux de le dire. À nous après, sociologues, psychosociologues ou je ne sais quoi, de les accompagner dans les logiques de recherches, actions, etc. Mais d'être plutôt le catalyseur de leurs savoirs plutôt que celui qui capte leur verbatim et qui fait l'analyse. Là aussi, il y a un enjeu pour les milieux de la recherche, et c'est en train, un petit peu de se réfléchir, on commence à voir frémir des choses de ce côté-là. Et si je dis qu'on doit aider les personnes à faire ce trajet-là, de l'intimo-social, je pense qu'au fond, il faut aussi que nous, on soit en capacité, pour retrouver un élan collectif, de faire ce trajet-là.

Les professionnels, aujourd'hui, se sont un peu désunis, se sentent un petit peu accablés par le management, par les normes, par les procédures. Si on a des espaces de paroles qui leur permettent, effectivement, de se relier à la question sociale, à la question politique - pas forcément après pour prendre des cartes de militants, etc. -, mais essayer de comprendre le monde dans lequel on est, et pas simplement de subir des situations sociales qui ne font que défiler et qui sont effectivement très alarmantes, on va être dans une spirale de pessimisme, dans une spirale de désespérance. Donc, je pense que ce trajet-là, quand on le fait avec les personnes, il se fait aussi en nous. En tout cas, les professionnels avec lesquels on fait les co-formations en témoignent souvent. Il y a des gens qui disent « Finalement, ce stage, il m'a relié à moi-même ». On ne sait pas trop ce que cela veut dire « être relié à soi-même », mais cela veut dire qu'il y a des éléments de valeur, qui soudain, des éléments de personnalité, de ce pourquoi on était fait, et ce pourquoi on avait choisi ce métier, se relier avec des éléments de savoir, et puis avec des éléments d'expérience. Et soudain on devient plus entier, et on devient relié aux autres. Donc, je pense qu'il faut aussi qu'on puisse se sentir un peu plus reliés.

Et puis, je nous inviterai à ce que j'appelle « Le paradoxe de la visée et du résultat ». Le paradoxe de la visée et du résultat, c'est d'être capable de comprendre que pour qu'il y ait de l'émancipation, pour qu'il y ait de la parole qui surgisse, pour qu'il y ait de l'autonomie qui arrive, finalement, à un certain moment, c'est important de ne pas l'aviser. C'est important, finalement, de faire des choses avec des gens. Là aussi j'ai discuté avec certains d'entre vous ce midi. Il y avait des expériences comme celle-ci : on va se promener avec les gens, on va faire des déambulations, on va découvrir un quartier, on découvre des choses différemment, et on n'y met pas des intentions thérapeutiques, des intentions orthopédiques, on est simplement dans du vivre ensemble, dans du faire avec. Et il se passe des choses, et on se fait confiance, et on s'abandonne à ce risque-là. Il faut que les institutions le permettent. Mais c'est cela que j'appelle le paradoxe de la visée et du résultat. C'est que finalement, là qu'il se passe plein de choses pour les gens. Parce que justement, on n'a pas visé ce résultat-là. Et je reprends ce qu'on a découvert, on en avait l'intuition, mais on l'a vraiment vérifié dans le programme des universités populaires de parents. On part avec des parents à partir de lieux d'accueil parentaux. Certains dans des quartiers d'habitat social plutôt avec des gens précaires, mais aussi avec des parents de classe moyenne, en tout cas des non-sachants, des non-scientifiques. Et ils se posent des questions, ils élaborent ensemble, et

Actes colloque FNCP 2014 - « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

48

le chercheur n'est là que pour les accompagner méthodologiquement. Il n'est pas là pour mettre le savoir à la place des gens. Il les aide à construire leur grille d'entretien, il les aide à penser leur problématique. Mais c'est vraiment les gens qui se font devenir chercheurs. Et puis ils travaillent sur des sujets de décrochage scolaire, la relation avec les enseignants, la relation avec les services sociaux. Chaque équipe de parents choisit son sujet. On travaille toute l'année. Du coup, des mamans se mobilisent. Soudain, des choses se décalent parce qu'il faut qu'elles viennent à des séminaires de travail, des séminaires de recherche où on fait se rencontrer toutes les universités populaires de parents qui sont aux quatre coins de la France. Donc, cela décale les choses à l'intérieur du couple. Les enfants qui voyaient une mère au foyer regardent cette maman différemment. Le père, du coup, sans doute, qui prend un peu plus sa place, etc. Enfin, il y a plein de choses qui se passent. Des personnes qui n'ont, peut-être jamais quitté une Villetaneuse prennent le train et puis montent à Paris, etc. Donc, il se passe plein de choses finalement. Et puis surtout, ces personnes cherchent ensemble et se rendent compte qu'elles ont plein de choses à dire et c'est évident.

Le paradoxe de la visée des résultats, évidemment, c'est qu'on voit assez rapidement dans ces groupes-là des gens du point de vue de l'emploi, du point de vue d'un certain nombre de problématiques sociales, avoir une résolution, alors, pas magique, ni rapide, etc., mais une assez bonne résolution pour un certain nombre de choses, tout simplement parce qu'on n'a pas visé cela pour elles. On n'a pas dit on va se mettre à chercher à ce que vous ayez un travail, on va ensemble se mettre dans une posture de citoyens, de chercheurs et il va se passer des choses. C'est cela le paradoxe de la visée des résultats, c'est que dans nos métiers, si effectivement on vise les choses on les empêche d'advenir, parce que du coup, c'est un autre qu'on a en face et ce n'est pas une matière façonnable. Et l'autre résiste effectivement, donc voilà. Il faudrait toujours un peu regarder de travers, savoir qu'on vise un peu cela, mais se lâcher la grappe, en tout, cas en termes d'objectif. Je pense qu'on y gagnerait beaucoup. Également, je pense avoir entendu des choses autour de la nécessité de la contradiction, aujourd'hui, dans le rapport qu'on a avec les usagers de la protection de l'enfance, je pense qu'il y a quelque chose aujourd'hui qu'on ne sait pas assez faire : c'est d'accepter la fécondité de la contradiction, la fécondité de la contradiction et de valoriser les conflits d'interprétation. On est capable de le dire pour les enfants, un enfant il se construit en disant « non ». Et ça, on l'a tous à la bouche et on le répète, etc. Et dès lors qu'on est avec des adultes, alors qu'en plus s'ils sont adultes, on voudrait d'emblée qu'ils adhèrent à l'idée qu'on a parce qu'on avait compris les choses, alors qu'il n'y a rien de plus intéressant que de partir de la contradiction et de la valorisation de ces conflits d'interprétation. Oui, j'ai pensé à cela parce qu'en fait le mot « altérité » a été prononcé à un moment donné ce matin. Et l'altérité, c'est vrai que c'est un gros mot que je trouve très beau effectivement. Cela parle de l'autre, mais du coup, il y a un autre mot beaucoup plus banal, beaucoup plus quotidien qu'on n'aime pas beaucoup. Alors que c'est la même chose, c'est l'altération. Il n'y a pas d'altérité sans altération. Donc, si j'ai ou si mon équipe ou si nous avons un projet pour l'enfant, un projet pour la famille, et qu'on lui demande d'y adhérer sans qu'il l'altère, il n'y aura pas d'autre. On a des fois des demandes un petit peu magiques : comment adhérer ? Alors des fois, je dis « Si vous voulez que des gens adhèrent à vos projets, achetez de la colle ». On n'a pas à adhérer aux choses, on a à les altérer, à se les approprier, à y mettre sa pâte. Un enfant, il peut mettre peut-être un dessin dans le projet pour l'enfant, il va le glisser, c'est symbolique. Qu'est-ce qui... il va peut-être raconter quelque chose, etc. Ce n'est pas simplement des cases à remplir de notre projet à nous, très centré sur les mots de l'administration et la façon dont l'administration traverse ces choses. Donc, comment altérer, voilà. Si on veut qu'il y ait de l'autre, il faut qu'il y ait de l'altération donc, il faut qu'on accepte effectivement que des choses qu'on pensait toutes belles soient altérées. Or, peut-être que derrière on sera désaltéré. Je pense justement, parce que, cela nous rafraîchira. Je ne sais combien de temps il me reste, je pense qu'on est, c'est fini. Du coup, un mot de conclusion. Ouiconque se propose d'éduquer les adultes, moi je garde cela comme une question toujours ouverte, pas du tout comme une accusation sur les métiers qui sont dans les logiques d'éducation dont je suis. Quiconque se propose d'éduquer les adultes, se propose en fait de jouer les tuteurs et de les détourner de toutes activités politiques, je crois qu'il faut... enfin moi, je travaille toujours avec cette affirmation d'Hannah ARENDT comme une question absolument pas comme une incertitude, je la trouve compliquée, mais je l'aime bien parce que justement, elle me fait un peu caler. Je me dis « Qu'est-ce qu'elle veut dire par là ? » Et du coup, cela me met toujours au travail, et puis voilà. Sur le rapport au savoir Emmanuel LEVINAS nous disait « Rencontrer une personne veut dire être tenu en éveil par une énigme » voilà et donc, c'est ce que je nous souhaite à tous d'être tenus en éveil constamment par des énigmes et non par du savoir. Merci à vous!

**M.** Bernard STEPHAN: Merci à Laurent SOCHARD. Vous nous avez tenus en éveil. Je sais que pour certains d'entre vous, il y a des horaires qu'il faut respecter, je pense, de départ de train, donc, je vous souhaite un bon retour pour celles et ceux qui s'en vont. Et merci de votre participation, de votre écoute. Mais nous allons poursuivre par un court échange avec Laurent SOCHARD. Merci pour votre apport très impliqué et donc aussi impliquant, et Monsieur, vous vouliez intervenir.

Intervenant: Oui, c'est plus une remarque. Déjà, j'ai emmené un doudou, j'ai emmené un doudou, j'ai emmené mon doudou moi, de mon côté. C'est, après les interventions comme la vôtre, je suis un peu perplexe, je repense à cette phrase de Umberto ECO « Autrefois, j'étais dans le doute maintenant j'en suis plus si sûr ». Au-delà de ça, j'étais au début de votre intervention un petit peu fâché, bon là, cela m'a un peu passé, mais je pense que c'est important. Alors, je fais le lien avec l'intervention de Monsieur LEMAIRE, c'est important d'avoir des fictions. Il y a des fictions juridiques qui sont... il y en a plein de codes civils et elles envoient aux chapitres, il y a des fictions sociologiques, des fictions sociales. Elles permettent par exemple d'obtenir des prestations sociales pour les parents isolés. Je pense qu'effectivement, la question de la famille monoparentale, elle n'est pas intéressante pour les travailleurs sociaux parce que les travailleurs sociaux, eux, ils travaillent avec des parents isolés, pas avec des familles monoparentales. Mais par contre, je trouve que vous, vous allez dire présentation des travailleurs sociaux, qui me laissent un peu perplexe. Et je repense à ces pères qu'on n'aurait pas vu jouer avec leurs enfants sur les terrains de foot. Et moi, ma vision qui suit un travail social quand je suis un cadre dans un service de protection de l'enfance, je vois passer 10 à 20 situations par semaine, d'histoires de famille. À chaque fois, j'ai cette question « Le père, alors tu l'as contacté, il est où, etc. »

Les travailleurs sociaux qui travaillent comme cela avec ces familles en difficulté, ce n'est pas un troupeau d'hippopotames embourbés qui n'arrivent pas à trouver le terrain de foot où le père joue avec l'enfant. En fait, c'est le contraire qui se passe, c'est que partout on cherche les terrains de foot et on trouve les terrains de foot, mais dessus il n'y a pas de père qui joue avec les enfants. Et que la vraie question qui se pose à nous, au quotidien, après, il faudrait pouvoir... bon les hommes que vous donniez, il est intéressant dans le sens où il y a une autre. Il y a une fiction qui est celle de celui qui aurait bien voulu qu'on le voie jouer au foot avec son père. Mais je peux vous dire que, ils sont très difficiles à voir, dans les situations qu'on suit, ces fameux pères, pour peu qu'ils soient nommés, qu'ils viennent jouer au foot. Il y en a bien sûr, mais ils sont rares.

M. Laurent SOCHARD : On prend d'autres questions ou je réponds ?

M. Bernard STEPHAN: Comme vous voulez.

M. Laurent SOCHARD: Non, mais vous avez raison. J'espère que j'ai raison aussi un petit peu. L'idée avec cet exemple-là, c'est de se dire « Qu'est-ce qu'on sait ? », simplement interroger, qu'est-ce qu'on sait ? Qu'estce qu'on voit ? On voit si peu du temps de la vie des gens, cela ne veut pas dire qu'on ne voit rien. Mais on voit si peu du temps de la vie des gens, et je pense qu'en plus, on crée un certain nombre de situations. Oui, c'est réducteur sans doute de le dire comme cela, mais on crée un certain nombre de situations, qui font que la situation en elle-même conditionne le comportement des parents. On a beau le savoir, enfin voilà, le systémicien le dit depuis très longtemps. On a beau le savoir, n'empêche que c'est compliqué à déjouer cette affaire-là qui fait que, on a à la fois une commande institutionnelle, d'évaluation, d'expertise, de dire quelque chose de ce qu'on a vu, en plus d'autant, non, à un système qui traversait par un grand sentiment de culpabilité et la grande peur de ne pas voir des choses qui seraient graves, mais en même temps, ce qu'on voit, est pour une part le résultat de l'interaction qu'on produit. Et ça, il faut se le redire quoi ? Et que du coup, il y a un certain nombre de choses qu'on ne voit pas, qu'on peut apprendre, en travaillant justement avec des usagers en grande difficulté, mais non pas, en travaillant avec eux à partir de leur situation individuelle, mais en créant des espaces artificiels où on les réunit, artificiels au sens où ce n'est pas leur vie ordinaire. On les réunit pour qu'ensemble, ils nous disent un certain nombre de choses sur ce qui les fait tenir, sur comment ils structurent leur vie, sur les réseaux de solidarité, etc. Et à partir de là, on se rend compte effectivement, qu'il y a des choses qu'on n'a pas vues, qu'on ne voit pas et qu'on ne pourra pas voir. Donc, c'est garder cela à l'esprit, pour garder une porte ouverte et que le rapport qu'on fait, il garde sa valeur, mais il garde aussi sa modestie quoi, et sa possibilité d'ouverture. C'était cela qui a été signifié dans le...

M. Bernard STEPHAN: merci, une autre intervention d'Anne DEVREESE.

Actes colloque FNCP 2014 – « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

Anne DEVREESE: Non, juste en réaction, Laurent, heureusement, qu'on ne sait pas tout.

M. Laurent SOCHARD: Ben oui!

50

Anne DEVREESE : Sinon, on serait dans un système totalitaire, je pense, et puis cela nous laisse comme cela la possibilité, le docteur LEMAIRE nous l'a confirmé. Enfin de faire l'expérience du fait de ce qu'on sait d'eux, c'est les gens qui nous le laissent voir et que c'est eux, par eux qu'on l'apprend et cela nous laisse la possibilité de leur demander tout un tas de choses, et qui nous répondent pas surtout, heureusement, que j'allais dire, ceci dit ce que tu dis est confirmé par une action recherche dont je ne m'en souviens plus qui l'avait conduit, mais qui m'avait frappé. C'était sur des jeunes qui avaient été suivis par la PJJ pendant un certain nombre d'années, c'était une étude qui avait été conduite dans le sud. Et c'était une recherche action qui a été conduite par des professionnels, qui avaient succédé à des professionnels avant, et qui, bien des années plus tard, mais genre 20-30 ans plus tard, revenaient voir les jeunes qui avaient été suivis précisément, qui n'étaient plus jeunes, qui étaient parents, etc., et qui venaient leur dire, aidez-nous à mieux travailler avec les générations suivantes et dites-nous, comment vous aviez vécu ce qui s'était passé pour vous ? Qu'est-ce que vous en aviez tiré? Globalement, c'était plutôt positif, c'est-à-dire qu'il y avait une certaine reconnaissance, un propos assez positif de la relation qu'ils avaient construite avec les professionnels de la PJJ à l'époque qui, le sentiment assez dominant qui les avait vraiment aidé, mais alors la découverte stupéfiante de tout un monde qui avait été complètement ignoré des prédécesseurs, et d'ailleurs essentiellement, moins peut-être d'ailleurs dans les liens entre parents, etc. que dans les réseaux de solidarité et dans les liens entre pères. En fait, les vrais lieux de résilience, les vrais lieux leviers de socialisation cela avait été, d'ailleurs dans des espaces un peu tabou, comme par exemple l'église, une mosquée pour un autre ou un groupe de copains pour d'autres, qui était d'ailleurs plutôt dans les représentations des jeunes, des espaces vers lesquels ils n'avaient pas le droit d'aller, ou guitter des espaces très confidentiels ou très clandestins, mais qu'ils ont vécu comme étant, pour eux en tout cas, des vrais leviers de résilience. Donc oui, on ne sait pas tout, ce qui se passe en dehors de nous est sans doute aussi important que ce qui se passe avec nous, peut-être plus, j'espère. Et du coup, cela nous oblige à cette position un peu basse qui facilite bien des choses et qui, pour le coup, nous permet d'en savoir plus, même si on ne sait pas grand-chose. Donc ça, moi je voulais le confirmer, mais au début si je voulais prendre la parole c'était pour dire que j'étais contente que tu aies parlé de la peur, et si je ne me trompe pas, tu as évoqué le fait que, je ne sais pas si c'était un père ou mère de famille, te disait que la peur n'était pas qu'une idée ou qu'une représentation.

## M. Laurent SOCHARD: Une mère.

Anne DEVREESE: Et que c'était un savoir empirique, si j'ai bien noté. Je l'ai noté parce que c'est quelque chose qui me parle, c'est une préoccupation que j'ai. Je pense que la peur, les peurs partagées sont parmi les freins les plus puissants au travail qu'on conduit avec les familles. Et j'ai apprécié que tu le poses comme cela parce que j'entends beaucoup, en ce moment, et pas plus tard que... Il y a quelques jours, j'entendais un élu d'un département qui, tant sans doute très sincèrement, était très ému et très préoccupé du fait que les gens vivent l'aide comme une menace, et le posaient comme un problème de communication. Et d'ailleurs c'était évoqué, comme devant être réglé par la voie de la communication, comme si la question de la peur se... alors, sans doute il y a quelque chose de l'ordre de la communication qui se pose. Tu l'as évoqué avec la question sémantique, la question du vocabulaire. Mais réduire la peur à un problème de communication, cela me paraît stupéfiant. Moi je le dis parce que je pense que les gens ont raison d'avoir peur. Ils ont vraiment raison enfin, qu'est-ce qui peut arriver de plus terrible que de perdre un enfant, que de ne plus le voir ? Or, dans bon nombre de situations, cette question elle est posée. Et je pense que, parfois elle est posée, parfois il y a même des effets miroirs. C'est-à-dire que les peurs sont partagées entre d'un côté les parents, peut-être même les enfants, on ne le sait pas tellement d'ailleurs, et de l'autre côté, les professionnels. Ce thème de la peur, je trouve que c'est fou parce qu'il envahit nos institutions, il envahit nos relations et il est relativement peu nommé, il est relativement peu travaillé, je veux dire, mis sur la table, et d'ailleurs si on le mettait sur la table, on verrait qu'on aurait sans doute raison d'avoir peur, et pour les familles que l'on leur prenne leurs enfants, et pour les professionnels qu'on les agresse, ou qui ne soient pas compris, ou qu'on les dévalorise, etc. Mais du coup, je pense que cette thématique de la peur, elle devrait faire l'objet d'un autre traitement, et en tout cas, je pense qu'on a tort de ne penser, de ne la penser que comme un problème de communication entre personnes qui ne parlent pas le même langage même si c'est vrai par ailleurs.

**M. Laurent SOCHARD**: Voilà, c'est un encrage, c'est cela que nous disait cette maman. Et dans le débat qu'on avait eu avec les parents, ce jour-là, je me souviens d'un terme qui avait été assez terrible, parce que les militants nous avaient dit, à un certain moment, entre nous dans le milieu de la pauvreté, on se dit « N'y va pas demander de l'aide, ils vont prendre tes enfants » il y a cette peur-là qui est... Parce que certains, ils y sont allés et ils y sont tombés. Et « tomber » c'est le terme qu'on utilise aussi quand on dit qu'un grand bandit est

tombé, qu'on lui a, il est écroué, il est tombé quoi. Et je trouvais ce mot assez terrible. Il y a quelqu'un qui y est allé, il est tombé quoi. Donc, c'est entendre ça, simplement, et que c'est un savoir très cristallisé, transmis, intégré. Oui, ce n'est pas un sentiment, c'est cette idée-là. Et cela peut d'ailleurs, je fais le lien avec ce que disait, c'est Carl LACHARITÉ qui disait cela aux assises nationales de la protection de l'enfance, à Lille, il y a quelques mois. Il parlait de ces milieux aussi, de pauvreté. Il dit « Pour eux, la méfiance a valeur de survie ». Donc c'est simplement se dire ça. Donc, là encore ce n'est pas nos intentions qui comptent, il faut qu'on ait cela en tête, dans la façon d'aborder les situations. Et je pense aussi à Régis SÉCHER qui a travaillé un très beau travail sur la reconnaissance sociale et la dignité des parents d'enfants placés, en protection de l'enfance, il y a quelques années, suite à sa thèse où il décrit une catégorie de parents d'enfants placés, qu'il appelle la catégorie, alors ce n'est pas beau les catégories, mais de la résignation. Donc, il a rencontré des parents d'enfants placés, qui d'une certaine façon, savait qu'à un moment donné, cela allait leur tomber dessus, et c'est assez terrible quoi.

M. Bernard STEPHAN: Madame, vous vouliez intervenir.

Actes colloque FNCP 2014 - « Le centre parental : une révolution pacifique pour la protection de l'enfance »

Isabelle DOUGADOS: Oui, bonjour. Isabelle DOUGADOS, je suis assistante sociale à Marseille, et j'avais envie de partager avec vous, enfin ce que j'éprouve là. Ce matin, à travers les interventions, il y avait eu une certaine ambiance et un certain être là. Et effectivement, la notion de contenant psychique, d'enveloppe, évoquait pour moi, ce que nous, tour à tour, nous sommes et nos institutions, ce qui devraient être avec nous, travailleurs sociaux, nous-mêmes ce que nous devrions être avec les familles, cette notion de contenant porteur pour une certaine évolution. Et là, ce que j'éprouve à travers votre intervention précédente, c'est justement cette, peut-être, dissymétrie, parce que je sens qu'en tant que travailleur social, là où je suis en tant que travailleur social, vous mettez-vous, chercheurs, le doigt sur, bien sûr, mes failles, les difficultés dont lesquelles je me trouve et je sens donc, cette dissymétrie, vous dénoncez la doxa et vous y êtes, et j'interroge aussi ces notions de savoir, j'aimerais savoir ce que vous mettent les notions de savoir, puisque vous nous dites à un moment donné que, au plus j'ai agrandi mon savoir, au plus je multiplie les sphères de rencontre avec mes hommes d'ignorance. Et je me dis « Ce serait aussi, imaginé, avancé, que si on n'a pas de savoir, il n'y a de savoir naïf ». Donc, c'est moi, c'est des petites contradictions que je relève et je me dis « J'éprouve... » à vous entendre parler dans ce que... là où, quand vous mettez des... je veux dire le doigt sur effectivement, là où, on est en difficulté, en tant que travailleur social dans nos pratiques dans les missions que nous attribuent nos institutions, la notion du contrôle. Je me dis que j'éprouve ce que sans doute éprouvent aussi les familles comme ce matin. Je me sentais dans ce jeu de miroir avec les intervenants. Et là, je sens se soulever en moi quelque chose qui vient résister à votre discours, et qui me fait éprouver ce que, effectivement, les familles que je rencontre peuvent éprouver aux discours que je leur tiens, voilà!

M. Laurent SOCHARD: Merci pour cette intervention. Du coup que je ne sais pas lire comme étant positif ou négatif, et peut-être peu importe, parce que c'est très intéressant, du coup. C'est peut-être parce que j'ai bien dit, je me situais à un endroit, à un savoir situé à cet endroit-là, de ces travaux avec ces parents d'enfants placés. Donc, c'est de là que je parle là, en tout cas, que j'ai parlé. Peut-être que je n'ai pas assez précisé effectivement sur les savoirs. Je le dis bien, les savoirs, augmenter ses savoirs. Le savoir est une sphère, en grandissant, multiplie ses contacts avec l'inconnu. Je valide bien ça, hein! Je dis, j'ai emmené des choses, mais pour en débattre justement, pour aussi avec le sentiment bien qui avait un décalage, il v a quelque chose à décaler. C'est aussi pour cela que j'ai nommé, dans une arène dont je sais, pourtant l'importance que cela a, l'importance de dépsychologiser les choses, j'ai pris ce risque-là, parce que je crois que c'est important. Et tout en disant qu'il n'y a pas à invalider, peut-être qu'il faut le redire parce que du coup, cela heurte d'abord, donc apprendre l'écoute, pas forcément, où on se dit qu'est-ce que, voilà. Cela fait vaciller quelque chose. C'est quand on érige certains savoirs en principe d'occultation que cela me... mais moi aussi, je peux sans doute être pris à ce jeu-là. Évidemment on est tous... Je suis surplombant uniquement, parce que j'ai monté des marches, mais pour le reste, je voulais m'installer en bas et il n'y avait pas de la prise. Je préférais être en bas, mais voilà donc le but est de nous mettre au travail, ensemble, sur ces questions du rapport au savoir, en posant quelques questions un peu éparses, en s'appuyant quand même sur des savoirs. Mon but c'était bien aussi de dire, ce n'est pas le laisser faire, on va aller se balader, et puis, il n'y a plus besoin de rien savoir, et le monde sera super vous verrez. Ce n'est pas cela non plus, mais c'est de se dire « On a des savoirs qui sont à réviser, qui sont à structurer ». Il y a vraiment des nouveaux savoirs. Moi, je pense, on est à l'aube, pour la recherche, on est à l'aube de quelque chose de nouveau. C'est la question des savoirs situés, cela c'est complètement nouveau, le XX<sup>e</sup> siècle ne les connaissait pas ou très peu, et c'est sans doute des savoirs qui vont nous permettre de comprendre un certain nombre de choses. Cela s'est passé la révolution du VIH, les

médecins ont vécu ça, et ils ont été percutés, par le fait que, au moment de l'épidémie VIH, qui connaissaient mieux la maladie ? Sinon les patients, les organisations, tout ce qui s'est structuré, autour du VIH, cela a été des patients qui venaient expliquer à des médecins comment cela se passait, parce qu'il y avait du retard chez ces collègues-là, qui ont après s'ils sont... cela a tout bougé. Il y a des médecins qui le disent, cela a tout bougé dans la façon de penser le rapport de travail. Donc, c'est peut-être ça. C'est des choses comme cela que, auxquelles j'ai envie de nous inviter, donc je pense, moi j'essaie de dire, il y a des savoirs qui sont émergents. Je pense que les personnes en situation de difficulté ne doivent pas être, c'est un premier temps, mais ne doivent pas être là que pour témoigner, elles ont des savoirs, il faut qu'on s'organise, pour apprendre d'eux, voilà! Ça, cela me parait...

M. Bernard STEPHAN: Merci. On va échanger et continuer l'échange très rapidement, avant de clore.

Intervenant: Je voulais juste faire un lien avec le thème de ce colloque qui est l'innovation dans le champ dans la protection de l'enfance. Quels sont les freins à cette innovation? Et c'est un dialogue qu'on en a eu beaucoup avec Anne, en pensant à ce colloque. Tu me disais, comment cela se fait que dans notre champ, la protection de l'enfance et du soin, où il y a tellement déjà de savoir parce que des choses, on en sait beaucoup, comment cela se fait qu'il y a encore tellement à un certain moment, de brutalité et de violence? Avec y compris parfois des situations, tu peux en témoigner Anne, que Jacky a pu connaître il y a 60 ans, mais qui arrivent encore aujourd'hui dans les institutions. Alors qu'il y a tellement de savoirs, qu'on sait plein de choses. Et je crois que, cette idée, et c'est là où je pense que l'apporte Jean-Marie LEMAIRE absolument remarquable, ce qu'il faut recréer des lieux d'hospitalité qui soient aussi institutionnalisés — et là il y a des liens avec la psychothérapie institutionnelle — qui permettent de penser. Je crois que, là où, c'est vraiment important de repérer ce qui nous, dans nos institutions, nous empêche de penser, nous empêche de dialoguer, et je crois que c'est cet esprit de recherche de dialogue qui permet d'avancer, de continuer à avancer dans la nuit, dans l'obscurité pour trouver, pour être éclairé petit à petit. Voilà, je donne la parole à... Je crois que je...

**M. Bernard STEPHAN**: Alors, il y a une autre personne, alors, je vous demande des interventions très courtes, très concises, car il y a plusieurs personnes qui sont tenues par des horaires et il va falloir clore rapidement, merci madame.

Intervenante: Je vais simplement enrichir le débat puisqu'en fait, tout à l'heure vous vous étiez intervenu pour, disons dire les trois principes de comptes et donc, je pense que là, pourquoi il y a débat là, parce qu'en fait, on se limite effectivement au savoir, alors que finalement aujourd'hui, que cela soit dans les institutions dont conseil général, association et autres, disons qu'effectivement, il y a cette prise de conscience que finalement il faut tenir compte du savoir des personnes, mais disons qu'il y a pleines choses qui sont faites, qui sont vraiment de la réussite, autant des personnes, des professionnels, des institutions, qui ne sont pas du tout capitalisés, valorisés et ce qu'il faudrait faire, il faudrait peut-être faire, ce qu'on a fait ce matin avec les familles, il faudrait faire davantage avec les professionnels, les institutions. Qu'est-ce qui marche ? Pourquoi cela marche ? Et comment on institue ce qui marche ? Et pas uniquement ce qui ne marche pas.

M. Bernard STEPHAN: Merci Madame. Monsieur?

Intervenant: Cela fonctionne hein? C'est bon. Moi, je vais revenir sur le savoir. Ce matin, on a vu des familles, et qui ont parlé avec leur langage, et tout à l'heure, vous avez dit que vous, avec votre savoir vous aviez parlé à des gens qui n'ont pas compris les mots que vous leur exprimiez et ont été blessés. Ce matin, on a entendu des mots qui, pour nous, n'avaient pas la même signification que ce qui avait été donné. Et je pense que, à Aire de famille, c'est ce qui a motivé la façon de fonctionner avec les gens. C'est-à-dire que, au lieu de parler avec le savoir, on a essayé de comprendre les gens. Et eux ont aussi compris ce qu'on leur avait dit. Et lorsque j'ai entendu Mélissa dire « C'était magnifique », c'est que toutes les peurs étaient parties. Voilà, c'est tout ce que je voulais vous dire.

**M. Bernard STEPHAN** : Alors, une rapide réaction de Laurent SOCHARD et ensuite je vais laisser la parole à Anne DEVREESE et Fabienne QUIRIAU pour deux phrases de conclusion chacune.

M. Laurent SOCHARD: Sur votre intervention enfin, l'intervention de la dame et puis après, du monsieur, mais oui, il faut effectivement, je pense qu'il y a un vrai travail à faire de valorisation de ce qui marche et de se mettre dans des logiques. Il faut que les équipes puissent être dans des logiques aussi d'écriture, de documentation, on appelle cela de la documentation, pas au sens de se documenter, mais documenter ce qu'on fait. On fait des choses avec plein d'innovation, il faut qu'on puisse les nommer, les raccrocher à des éléments méthodologiques, à des éléments théoriques et de fermer. Voilà, c'est cela qu'on a fait. Et puis regarder les résultats et les résultats en face. Alors, c'est vrai que j'étais un peu lapidaire en disant « L'intention

de personne, c'est le résultat de tous ». Mais c'était pour essayer de penser ce à quoi on est tenu, évidemment, je me suscitais plutôt à l'endroit de la critique. Cela serait complètement délirant de dire que le système de la protection de l'enfance est uniquement un échec, mais voilà, j'ai essayé de me situer à cet endroit-là donc, j'aurai dû préciser cela de façon plus située. Mais vous avez raison, et quant à vous, ce que vous dites, Monsieur, je n'ai rien à en rajouter effectivement. Elle l'a dit avec ses mots et c'était magnifique quoi, là-dessus. Cela n'appelle pas de réponse, je le pense.

**M. Bernard STEPHAN**: Merci, Laurent SOCHARD (Applaudissements) et merci aussi pour le dialogue, que vous avez instauré, vous, les participants avec l'intervenant. Je vais laisser la parole à Fabienne QUIRIAU et à Anne DEVREESE. Donc elles, elles ont dit que c'était une phrase, et pas deux !

Anne DEVREESE : On ne pouvait même pas monter au perchoir. Fabienne, je te laisse le mot de la fin.

Fabienne QUIRIAU: Alors pour moi, c'est très court. C'est par rapport à ce qui a été dit ce matin par Monsieur DELEVOYE, ce que les jeunes ont dit, qui m'a touché, cela a été assez édifiant par rapport à la question de la misère, de la pauvreté et de ce que ces jeunes nous ont dit, de leur parcours de vie. J'ai simplement envie de rester sur une note qui fait référence à l'espoir, à l'espérance, parce qu'il me semble que nous devons, nous, qui sommes confrontés à toutes ces problématiques, nous imposaient un devoir d'espoir envers eux. Et j'ai le sentiment que si nous n'avons pas cet espoir-là, si nous ne trouvons pas nous-mêmes nos ressources, nos propres ressources — ici, là ou ailleurs — pour cultiver nos propres espoirs, pour pouvoir leur donner espoir, à ces jeunes, à ces familles, je pense que ce serait désespérant. Parce que vous l'avez bien entendu, quand les jeunes, on leur a laissé, penser ou croire, que peut-être, enfin, ils auraient quelques parts un lieu pour les accueillir, cela a été magique, un immense moment d'espoir et je crois que c'est de cela que cela parle, je vous remercie.

## (Applaudissements)

Anne DEVREESE: Merci Fabienne. À la suite de ces débats et du message d'espérance de Fabienne, je voudrais peut-être quand même redire pour faire le lien avec la FNCP juste pour terminer, reprendre ce que vous avez dit docteur LEMAIRE, pour nous emmener à penser que le savoir non spécifique, cela s'apprend aussi. Donc l'hospitalité, ce n'est pas une donnée. L'équipe, par exemple, de Frédéric pourrait vous dire quels sont les savoirs techniques qu'on peut aussi mobiliser pour ne pas être sur des postures défensives, pour pouvoir accueillir les gens là où ils sont. Cela aussi cela s'apprend, ce n'est pas juste une donnée humaine bienveillante et je pense que c'est ce que voulait rappeler. Frédéric, quand il disait qu'il y ait parfois un décalage entre ce qu'on aimerait faire et puis la réalité de ce qu'on propose aux gens dans l'accueil qu'on leur fait. Donc, je voudrais juste insister là-dessus parce que cela fait un bon lien avec nos travaux. Nos travaux, cela consiste à être capable de se dire les uns les autres qu'on n'est pas d'accord, à animer la diversité de nos métiers. On n'est pas tous dans les mêmes métiers, on n'est pas tous des mêmes horizons, mais on essaie justement de discuter de nos différences et en étant tous persuadés que le seul moyen d'en sortir ce n'est pas iuste d'avoir un bon gros cœur, et bien aimer tous ces petits enfants et ces pauvres gens. C'est juste de se former sans relâche, se former à pouvoir les accueillir, à faire en sorte que si possible on soit tellement formé que cela ne se voit même pas et que tout cela passe dans un esprit et dans cette ambiance dont on a tellement parlé, qui soit tellement bienveillante et pour les professionnels, et pour les familles. Mais ne croyons pas que ce ne soit pas du travail, c'est du travail d'échanges entre soi et sans du doute que quand on sera capable de se dire nos désaccords entre nous, on pourra aussi accepter les désaccords avec les familles. Et peut-être même un jour, combat encore plus difficile avec les enfants. Vous savez ces petits êtres, les personnes là, on est obligé de dire cela parce que c'est le 25° anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, nous oblige de se souvenir, pendant une semaine, que l'enfant est une personne. Bref, tout cela pour dire que vous pouvez nous rejoindre à la FNCP si vous voulez partager nos débats. Il suffit juste de taper le nom du site ou je pense que la moitié de la salle a le numéro de téléphone de Brigitte, pour télécharger le bulletin d'adhésion, voilà. J'espère que vous auriez passé une bonne journée avec nous.